armor

magazine

64

5 f.

le pays de fougères

nucléaire : la peur



l'ouest atlantique et l'europe

gouel ar brezhoneg 1975

maryvonne dupureur et les j.o.

Industriels

QUI VOUS IMPLANTEZ EN ILLE-ET-VILAINE,

OU QUI AGRANDISSEZ VOS INSTALLATIONS EN LES MODERNISANT, AVEZ-VOUS PENSÉ QUE

L'ÉLECTRICITÉ APPORTE DES **SOLUTIONS SOUPLES, ÉCONOMIQUES NON POLLUANTES** A VOS PROBLÈMES :

— CHAUFFAGE DES LOCAUX INDUSTRIELS : BUREAUX ET ATELIERS
— SÉCHAGE DU BOIS
— DURCISSEMENT DU BÉTON
— FUSION ET TRAITEMENTS THERMIQUES DES MÉTAUX

EDF SE TIENT A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS **CONSEILLER UTILEMENT** DANS CES DOMAINES,

TÉLÉPHONER AU N° 79.41.10 POSTE 345

centre distributeur
E.LECLERC

LA
VRAIE
DISTRIBUTION

ÉPICERIE
LIQUIDES

DROGUERIE
LINGERIE

CRÈMERIE

BONNETERIE

FRUITS
LÉGUMES

TEXTILES FEMMES ET ENFANTS

7, rue Pipon **FOUGÈRES** **Tél. : 99.12.42**

ARTICLES MÉNAGERS -:- LUSTRERIE

renseignements - catalogues
REVUES - LIVRES - DISQUES BRETONS
"BRUDAN ha SKIGNAN" (Diffusion)
30, Place des Lices - RENNES - 35

armor magazine

n° 64 - mai 1975 - 7e année - le n° 5 f

1 maquette de *pierre noyal* / autocollant édité par *skol an emsav*
4 courrier
5 *yann poilvet :* journal de bord
6 points de repère
7 *marcel bibault :* l'ouest-atlantique et l'europe
8 nouvelles d'emsav / politique
9 *raymond letertre :* première réunion commune des deux assemblées de bretagne / énergie pour défendre ses droits, droit de défendre ses énergies
11 bulletin d'abonnement
13 échorama
14 *yannick guyader :* le dossier des centrales nucléaires / un mal qui répand la terreur
36 le likès au mexique
37 *éliane deshayes* interviewe *maryvonne dupureur,* l'ancienne championne des jeux olympiques
39 gouel ar brezhoneg 1975 / *claude pasquet :* menez kamm, foyer de culture celtique
40 *yannick pelletier* interviewe *jean-pierre prouteau,* du grand orient de france
41 arts / disques / les bretons achètent aux bretons
42 *r. peniarth :* kana fraez ha reizh / un théâtre de mime nippo-breton / le triskell d'or de landivisiau
43 *andré-georges hamon :* l'année de la femme... et de la poésie à la maison de la culture de rennes



44 les livres
45 championnat de france des mots-croisés : les solutions
46 *jean-roger morel* et *yannick guyader :* les étranges aventures de l'inspecteur le poulen
47 *yvonig gicquel :* le passé au présent / les grands barons sont battus
49 chroniques
50 les petites annonces

le carnet d'armor

est en page 49



mariage à gommenec'h
(dessin de j.r. morel)

dans notre prochain numéro :

les 1000 et 1 facettes de l'enseignement privé

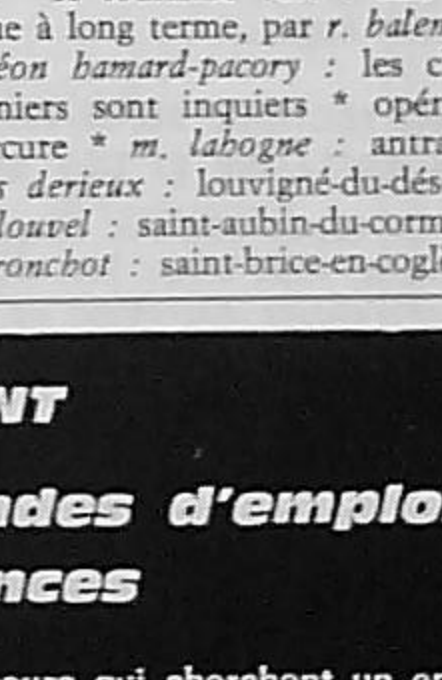
un dossier d'éliane deshayes

cahier spécial

de la page 16 à la page 35

le pays de fougères

enquête réalisée avec le concours de la chambre de commerce d'industrie
interviewes recueillies par anne-édith poilvet



fougères, porte de la bretagne, par *françois lemonnier* * *jean madelain :* le conseil général, pour une politique de redistribution * *albert chemin :* le district de fougères, le premier d'ille-et-vilaine * le désenclavement, une nécessité économique * une situation de l'emploi précaire * le parc de l'aumaillerie * fougères : un région de transition, par *élie chemin* * le service industrie de la c.c.i. * les objectifs de la chambre de commerce et d'industrie * le tourisme vert : une politique à long terme, par *r. balembois* * *léon hamard-pacory :* les chaussonniers sont inquiets * opération mercure * *m. labogne :* antrain * *yves derieux :* louvigné-du-désert * *m. louvel :* saint-aubin-du-cormier * *j. tronchot :* saint-brice-en-coglès

GRATUITEMENT

les offres et les demandes d'emploi pour les vacances

Pour aider les lycéens, étudiants et les chômeurs qui cherchent un emploi pendant la période des vacances — pour offrir un « marché » aux employeurs qui ont besoin de main-d'œuvre saisonnière, nous publierons GRATUITEMENT dès notre prochain numéro les annonces qui nous seront adressées dans ce cadre. Chaque annonce ne devra pas excéder cinq lignes de 32 lettres, signes ou espaces et devra comporter l'adresse de l'intéressé (si la domiciliation est faite aux bureaux d'Armor-magazine, il y a lieu d'ajouter 5 F pour les frais de transmission du courrier).

enseignement moderne de la LANGUE BRETONNE
Skol OBER 28, Rue des 3 Frères Le Goff 22000 SAINT-BRIEUC
cours par correspondance gratuits

courrier

NE CHERCHEZ PAS A NOUS RENDRE RIDICULES

« Vous allez un peu loin dans vos expressions « Pouliches, putains, bicots, etc. » sans oublier Bécassine et son petit couplet traditionnel. Si elle était oubliée, vous vous rangez dans le camp de ceux qui prennent plaisir à la ressusciter. Vous en éprouvez sans doute de fortes sensations dans l'espoir qu'en dehors de la Bretagne on daignera enfin assimiler les Bretonnes à cette figure. J'habite dans les Hautes-Pyrénées et je puis vous affirmer qu'on n'en parle pas et que nous y jouissons, comme tous bons citoyens, de la considération des habitants de la région. Je vous en prie, ne cherchez pas à nous rendre ridicules avec vos propos ». *M. Le Gall*, rue Toulouse-Lautrec, Tarbes.

ET REVOILA LA BONNICHE !

« Aux environs des fêtes de Noël, les commerçants en jouets exposaient à leurs vitrines des poupées représentant Bécassine, mais oui, « notre » petite bonniche hideuse et ahurie, dont la France entière, et Paris en particulier, s'est gaussée à une période dont chacun se souvient. Après la virulente campagne menée contre certain film étalant la stupidité d'une pauvre petite bretonne, incarnée par Paulette Dubos et exploitée par de riches parisiens, je croyais cette image à jamais disparue. Pas du tout ! (...) Ne se trouvera-t-il en Anjou, où nos compatriotes émigrés sont si nombreux, personne pour s'élever contre cette répugnante commercialisation ? Chaque fois que je passe devant cette carricature, il me prend envie d'en kidnapper le stock, pour le brûler publiquement en place... du Ralliement ! ». *Mme J. Allain-Strzelecki*, rue du Lierre, Angers.

UNE LECTRICE BELGE PARLE DE LA BRETAGNE ET DES BRETONS

« Je lis, depuis plusieurs années, et attentivement, votre revue. Elle est intéressante et s'occupe activement de l'avenir matériel, industriel, de votre pays. Mais permetter à une lectrice qui aime infiniment la Bretagne, de vous dire que vous omettez tout un côté de votre devoir vis-à-vis des Bretons, Vous ne vous occupez, ou presque, que du côté matériel, *mais*, pour le Breton plus que pour tout autre, il y a le côté spirituel. C'est Patrice de la Tour du Pin qui a écrit : « Tous les pays qui n'ont plus de légendes sont condamnés à mourir de froid ». C'est Frans Hellens qui écrit : « Oh que la vue est courte quand elle ne s'inspire que de la raison ». Par toute votre force de persuasion essayez de protéger la Bretagne du desséchant carbésianisme français. Vous devez lutter de toutes vos forces pour relever votre pays, mais pas dans la violence. Vous vous devez, vous, Bretons, à votre fierté. Vous devez vous imposer par vos qualités et vos vertus. En juin dernier, j'ai participé à un voyage en car qui faisait un joli circuit. En général, très bien. Mais dans un des hôtels, de première catégorie cependant, les oreillers étaient à tel point emplis de poussière qu'on n'osait pas les manier. Vous luttez pour votre langue et c'est une belle lutte. Luttez aussi pour vos légendes, vos costumes, vos traditions. Non pour les touristes, mais pour vous, les Bretons ! Pour arriver à quelque chose, il faut *croire*, il faut *respecter*. Une dame amie, française, ayant épousé un Breton, va, dès qu'elle a un peu de temps libre, dans la maison bretonne de son mari. Elle a commandé une cheminée qui devait être terminée pour les grandes vacances passées (1974). Quand ils sont arrivés le travail n'avait pas même été commencé — et, si tout va bien — ils peuvent espérer leur cheminée pour Pâques (1975). Voilà qui n'est pas digne d'un Breton qui doit avoir le respect de la parole donnée. Quand, en Angleterre, on s'extasie devant la gentillesse, le travail de quelqu'un, bien souvent on entend : « Un tel ! Oh oui ! Bien sûr, c'est un Ecossais ! ». Il faudrait que l'on dise : « Quel beau travail, quel pays non pollué, quelle tenue, quelle sobriété, quel respect de soi... Bien entendu, puisque c'est un Breton ». Voilà ce qu'est la vraie fierté bretonne (...). Vous avez, cher Armor, un beau travail de culture et de rénovation à faire ». *Carmen d'Aubreby*, avenue Den Doorn, 11800 Bruxelles.

LE MASSACRE

« Ici, c'était plein d'arbres, d'oiseaux, de verdure... Le cultivateur qui possède le champ derrière chez moi a tout abattu ; j'aurai aimé pouvoir en mettre, il n'y a pas la place à cause d'un garage. Je croyais qu'on allait cesser d'abattre, de détruire les talus... Les champs sont inondés. De plus, côté propreté, ça laisse à désirer : c'est à peine si on ramasse les ordures une fois par mois. Dernièrement je suis allée vers Saint-Melin-des-Ondes, il n'y a plus d'arbres ! De même vers Combourg, c'est plat, pire que dans le Nord. Mes amis qui venaient en vacances se disent « filons vers le Midi, car on est au moins sûrs du temps et le paysage en Bretagne ne vaut plus le coup ». C'est de même à Pleugueneuc, Treverien : on abat tout. A côté de cela, on fait sans arrêté des causeries sur l'écologie, on aprend soi-disant aux enpfants à aimer la nature, la faune des forêts. Quelle hypocrisie ! Je sais bien que vous n'y pouvez rien, mais quand même... J'envisage de quitter la Bretagne, c'est bien dommage, mais votre vocation étant le tourisme, vous allez perdre des clients ! ». *Mme S. Roul*, Les Chesnots, St-Domineuc.

armor magazine

Directeur
YANN POILVET

Direction, rédaction, administration, publicité : B.P. 540, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc. Téléphone 33.62.24.

- **Editeur** : SOPEL (Société de presse, de publicité et d'édition de Landehen).
- N° ISSN (International standart serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X.
- N° CPPAP : 47.307.
- N° SIR : 301769824 00014

Secrétariat : Jacqueline Bellec.

- **Rédaction** : Anne-Edith Poilvet et Morvan Dunamel, Michel François, Yannick Guyader, A. G. Hamon, Raymond Letertre, Henri le Moal, Yannick Pelletier, Jos Philippe.
- **Service de publicité** : Eliane Deshayes, Christian Dubois, Yvon Eléouët, Joël Guillochon, Gilles Maurice, Yvon le Moine.
- **Délégués** :
Presqu'île GUERANDAISE : René Huchet, 44, rue de Ker-Houx, Le Croisic. — NANTES : Brigitte et Jean-Pierre Fourgoux, 13, rue du roi Albert. — PORHOET : René Ulliac, cité du Porhoët, Josselin, tél. 22.23.74. — RENNES : André-Georges Hamon, 23, rue du Nivernais, tél. 59.50.57.
BAVIERE : Marc le Layec, Neue strasse 51, 8702 Zell, Rfa.

- **Abonnement d'un an** : (12 numéros) 50 francs.
- **Abonnement de soutien** : 150 francs.
- **Abonnement pour l'étranger** : 75 francs.
- **Abonnement par avion** : Ajouter le tarif postal en vigueur.
- **Changement d'adresse** : 5 francs.
- **C.C.P.** ARMOR-magazine : Rennes 2691-70.
- **Domiciliation bancaire** : Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.
- **Armor** ne publie pas de communiqués.
- **Une enveloppe timbrée** doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- **Les textes signés** n'engagent que leurs auteurs.
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des **lettres** qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans lesdites lettres.
- Les **manuscrits** et les **photographies** non utilisés ne sont pas rendus.
- Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1975 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-magazine.
- **Tout document, commande** ou **engagement** non validé par la signature du directeur **d'Armor-magazine**, gérant de la SOPEL, est réputé **nul et non avenu.**
- Le **bulletin d'abonnement** se trouve en page 11.

- *Diffusion* : Messageries Hachette.
- Imprimerie spéciale d'Armor-magazine.
- **Rener ar gelaouen** (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.

Un retour vers certaines valeurs

CE qui vient de se passer au Sud-Vietnam mérite réflexion. Qu'un régime construit sur la compromission, l'esprit domestique, la vénalité, le vice, mais aussi sur la puissance du dollar et d'un impérialisme aux mille tentacules, se soit effondré en quelques semaines, voire en quelques jours, rappelle une évidence qu'oublient tous les dictateurs : rien de ce qui ne procède pas du peuple, de l'authenticité du peuple ne saurait être durable. Le jour vient toujours où le lent, tenace, inlassable travail de sape populaire finit par faire s'effondrer les statues creuses des fausses idoles. Qui a triomphé au Vietnam ? Le communisme ? sans doute le communisme, une forme de communisme : le monde communiste est aujourd'hui plus diversifié, plus divisé que le monde capitaliste, l'est tout au moins plus tragiquement car les capitalistes savent s'arranger, quand c'est devenu nécessaire, pour sauvegarder leurs intérêts. Le vrai vainqueur au Vietnam est le nationalisme, fût-il teinté de communisme (chinois ou soviétique, ces ennemis qui, pour mieux s'entre-déchirer, ménagent les impéralismes dans la haine desquels ils ont été conçus ?), ce vainqueur-là est avant tout vietnammien. Et c'est rassurant, presque réconfortant. Comment, toutes réserves étant faites quant aux suites, notamment sur les libertés fondamentales, ne pourrions-nous apprécier la pureté presque naïve des combattants paysans qui ont ramassé comme un fruit blet le régime qui ne tenait que par la volonté d'un support étranger, et qui ont décidé calmement, sans pompes, qu'il fallait en revenir à ces notions qui semblaient élémentaires en d'autres temps : la justice sociale, l'égalité pour tous, le goût du travail, la vertu, le patriotisme, la culture populaire venue des sources, et même le costume national que nos gauchistes bretons traiteraient, bien sûr, de folklorique. Devant un Occident fondant dans la facilité, atteint d'une invraisemblable obésité appelée confort, vautré sur la panse du veau d'or, livré à des mœurs frelatées, peuplé de gens blasés ne croyant plus à rien, égoïstes au cœur rétréci, les hommes aux pieds nus du Vietnam ont, parce qu'ils ont un idéal, apporté une grande giclée d'air frais. Leur affaire, qu'ils ont menée à bien, est leur affaire : ils n'ont jamais prétendu qu'elle était thème d'exportation car ils sont trop nationalistes, au sens noble du mot, pour prétendre vouloir imposer à d'autres leurs conceptions, eux qui ont tant lutté pour chasser celles des envahisseurs. Mais nous devons, nous, en tirer, en adapter les leçons. Ce n'est pas en pactisant, ce n'est pas en acceptant l'assimilation, l'intégration, que nous retrouverons, ici, notre identité bretonne. Avec d'autres moyens, en d'autres cadres — français, européen — mais avec la même détermination, nous imposerons, nous aussi, un jour, notre réalité. Rien ne peut détruire un peuple quand il conserve la naïveté, la pureté des croyants.

N'EN déplaise aux pessimistes systématiques, la Bretagne, en effet, aura, pour sa part, tenu une place appréciable, bien éloignée assurément, quant à la géographie et aux méthodes, de l'Asie du Sud-Est, dans la lutte des petits peuples pour recouvrer leur personnalité. Même s'ils sont moins spectaculaires, les résultats sont positifs : les initiatives du CELIB, appuyées sur l'action du MOB, puis celles du BREIS ont réussi à faire craquer les vieilles structures jacobines et à mettre en train un processus de régionalisation qui eût été impensable il y a 50 ou même 30 ans. La récente création de la Fédération des Pays de Bretagne vient de marquer une étape nouvelle — et importante — dans ce processus : « les structures départementales sont révolues : il faut penser la Bretagne en fonction des pays », devait déclarer dès son élection à la présidence du CELIB-2 le Nantais Bernard Lerat. Venant presqu'en écho, une déclaration de Michel Poniatowski faisait entrer les « pays » dans le langage des ministres de la République. Et, sur le plan culturel, un autre ministre, René Haby, finissait par reconnaître que les cultures et langues minoritaires devaient pouvoir s'exprimer et être enseignées en toute plénitude, comme le réclament depuis longtemps Emgleo Breiz et ses homologues des autres ethnies. Enfin, sur le plan social, on a pu voir des organisations comme le parti communiste breton, le P.S.U., S.A.V. et autres, se mettre d'accord sur un texte qui, partant du conflit Garnier, revendique pour les Bretons « le droit de vivre au pays », thème repris par divers partis et les organisations syndicales.

A Rennes, un dirigeant de l'O.L.P. devait déclarer que, mieux que quiconque, le peuple breton est à même de comprendre le peuple palestinien en lutte pour son droit à l'existence. C'est symptomatique. Il est sain que, ainsi, en un temps que l'on croyait condamné à l'hégémonie des deux grands blocs — le communiste, le capitaliste associés pour un monstrueux rackett — et de quelques puissances annexes, les petits peuples fassent vaciller les colosses aux ardeurs abusives. Le paysan sait bien que, dans la nature, tout est complémentaire, qu'on a besoin du ver pour purger le sol et que les oiseaux rendent plus de services qu'ils ne causent de dégâts. De même, l'humanité perdrait-elle son équilibre si elle cessait d'être activée par ces ethnies minoritaires qui sont un ultime rempart contre les robots.

journal de bord

yann poilvet



POINTS DE REPÈRE

● L'AUTOGESTION RÉGIONALE

« Nombre de socialistes placent dans *l'autogestion* l'idéal du fonctionnnement démocratique des entreprises ; peut-être ne prennent-ils pas suffisamment la mesure des transformations des mentalités individuelles qu'elle implique ; peut-être, obnubilés par les seuls problèmes de l'homme au travail, oublient-ils ou négligent-ils le champ d'apprentissage à l'autogestion qu'offrira plus immédiatement la réelle *prise en charge des responsabilités de la cité, de la région et de leur gestion autonome et démocratique.* D'où leur absence d'intérêt pour la décentralisation, la regionalisation et autres transformations du cadre politique et administratif de la vie en société. L'esprit centraliste dont les a imprignés l'éducation française ne les incite-t-il pas toujours à mépriser la politique locale, discréditée et sciemment émasculée par un pouvoir central trop heureux d'étendre son emprise ? » Henri Lécuyer (*Le Rappel du Morbihan*).

● TRAIN DE MAISON

« J'ai besoin de mes indemnités. J'ai d'abord une maison, qu'il m'a bien fallu payer. Ensuite du personnel : une secrétaire à Locminé, une autre à Paris, une cuisinière — indispensable — chez moi à Locminé, une femme de ménage à Paris et un chauffeur. Je pourrais aussi, et encore ce n'est pas sûr, vivre comme Job Pévédic et travailler sans secrétaire. Je connais d'ailleurs des parlementaires qui trouvent des moyens détournés d'avoir des secrétaires et qui ainsi n'ont pas beaucoup de frais. Je connais aussi des parlementaires qui, à Paris, dorment dans leur bureau. » Interview de l'abbé Hervé Laudrin (interview parue dans 56-*Hebdo* du 7 février).

● BIENHEUREUX ANDORRANS !

« D'une étude intéressante sur la Vallée d'Andorre publiée par l'organe officiel de P.T.T. « *Postes et télécommunication* » numéro 227 de novembre 1974, nous extrayons ces deux brefs passages : «... *aujourd'hui encore, c'est la convention de* 1278 *qui fonde la situation de l'Andorre...* » et les droits et devoirs réciproques des citoyens Andorrans et des coprinces Espagnols et Français. « ... *les Andorrans peuvent suivrent gratuitement les cours de l'école de leur choix, française ou espagnole. Depuis peu, le conseil des Vallées s'occupe aussi de l'enseignement de la langue catalane qui est la langue officielle du pays...* ». Bienheureux Andorrans ! On n'est jamais trop petit pour être libre ». *Breiz* (n° 199).

● D'ABORD CRÉER L'INSTITUT CULTUREL BRETON

« Ce qui est important, c'est qu'un accord aussi complet que possible se fasse rapidement entre tous ceux qui souhaitent la mise en place de l'Institut culturel breton. Pour cela, il faudra éviter une trop grande intransigeance et surtout les discussions stériles. En effet, si l'accord ne peut être réalisé, il se pourrait que le Conseil régional, ne disposant pas de tous les concours dont il a besoin, retarde la réalisation de son projet. Nombreux sont ceux qui pensent qu'il importe avant tout de créer cet Institut dont la Bretagne a besoin et qu'il sera toujours possible par la suite de l'améliorer. Dans l'immédiat, l'union de tous est donc nécessaire et aucune exclusive ne doit être prononcée ». 7 *jours en Ille-et-Vilaine* (n° 2662).

● LA DÉFAITE D'ALÉSIA

« La défaite d'Alésia est la plus grande catastrophe de notre histoire. C'est beaucoup plus qu'une défaite, c'est la mort d'une âme remplacée dans le même corps par une autre âme, ou, si c'est la même âme, c'est une âme vidée de tout souvenir, une âme dont la mémoire est abolie, au point que d'un long passé de souffrances, mais aussi de gloire, rien ne subsiste dans la conscience. D'autres lois, d'autres usages et, ce qui est pire que tout, une autre langue, vont la remplacer ». Ferdinand Lot, in *La Gaule*, fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française.

● LA ROUTE RENNES-NANTES

« Faire de l'interrégionalisme est sans doute une excellente chose, mais Rennes-Nantes est une route nationale et sur ce plan, d'inter-région en inter-région on aurait vite fait d'encourager l'Etat à laisser aux Régions le soin de s'unir en prenant à leur compte tout ou partie de ses charges ! Et assortir la proposition de la condition que la part de l'Etat soit prélevée sur le F.I.A.T. et non sur le Plan routier ne change rien à l'affaire : la Région contribue à se substituer à l'Etat alors que son budget ne lui permet déjà pas de faire face à ses propres problèmes. C'est l'opinion qui, fort heureusement, prévalut : que l'Etat et la Région unissent leurs efforts pour que le Plan routier breton se réalise d'abord, comme il a été prévu, et que chacun tienne ses engagements. C'est peut-être déjà ambitieux, mais si c'est résolu, nous pourrons tous en chœur chanter enfin, et en breton bien sûr : Péguen Plijadur Kavet Henchou Brao a Mad... A gual-lout non jerviji di ontet ». Yves Allainmat, *Le Rappel* (n° 1206).

● NOTRE AVENIR EST AU BORD DE L'EAU

« Notre première chance est la façade atlantique. La Méditerranée , entre notre temps troublé, est une mer qui peut facilement se fermer et nous nous en sommes déjà aperçu. L'Atlantique accapare 75 % du commerce mondial et permet tout. Nous possédons cette prodigieuse ouverture sur le monde, mais nous nous en servons mal, beaucoup moins bien que l'Espagne qui a compris *avant nous* la valeur de sa côte cantabrique. Imaginerait-on une Allemagne qui, possédant Hambourg et Brême, ayant accès à Rotterdam, développerait sa puissance industrielle sur le haut Danube et se préoccuperait d'un accès à Trieste ? C'est pourtant un peu ce que nous faisons. Nous nous rattachons à une conception lotharingienne de l'économie continentale à une époque où l'océan sans frontières fait voisiner ses rivages. Il suffit de réfléchir pour découvrir à quel point c'est aller vers l'avenir à reculons. Il est temps de trouver la volonté de changer de cap. Et l'on s'apercevra vite que l'équilibre dans l'hexagone et notre rayonnement dans le monde sont liés. « *Notre avenir est au bord de l'eau* », pourrait-on dire en parodiant une phrase célèbre : Le pays où finit la terre est aussi celui où l'univers commence ». Gabriel Delaunay, *Ouest-France* (19 mars 1975).

● « Dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle (...) ou d'employer leur propre langue ». Art. 27 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, 1966.

L'ouest atlantique et l'Europe



MARCEL BIBAULT

En mars s'est tenue la réunion de la Commission de la politique régionale et des transports au moment où doit démarrer le Fonds Européen de Développement régional dont l'emploi devrait être orienté par un comité du Plan d'Aménagement du Territoire européen.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La dotation a été fixée à 1 300 millions d'unités de compte pour les trois années : 1975 - 1976 - 1977, soit 300 + 500 + 500 — l'unité de compte vaut 5,50 F. La France reçoit 15 % du total. Les fonds seront disponibles en septembre 1975.

Utilisation, le principe : l'emploi de ce fonds est réservé aux investissements publics et privés qui favorisent le développement industriel et tertiaire par référence à un plan régional de développement recevant des subventions de l'Etat. En principe le fonds régional européen consentirait 50 % de la subvention de l'Etat considérée.

LA POSITION DE LA CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES DE LA C.E.E. (SECTION FRANÇAISE)

La guerre économique qui sévit accroît l'écart des niveaux de vie entre les régions riches de notre pays et les régions moins riches, en particulier des quatre régions de la Façade atlantique : Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne.

Le moment est venu de décider les grands investissements qui entraîneront un rééquilibre économique et social pour assurer l'accroissement de la rentabilité des investissements publics particulièrement lamentables dans notre pays.

De cette situation tous les élus doivent se rendre compte et mener le combat pour le bien commun.

La situation des quatre régions qui bordent l'Atlantique est typique. Elles possèdent :

— des espaces libres, des richesses inemployées,
— des hommes actifs sous-employés, trop souvent obligés de s'expatrier,
— des plans d'eau maritime sous-utilisés,
— des fonds marins à notre disposition en beaucoup de domaines.

Il faut affirmer *en commun un plan infrastructurel et de formation des hommes* sur 10, 15 et 20 années pour orienter un aménagement équilibré du Territoire européen, *tellement nécessaire* si nous voulons sauvegarder nos libertés — celles définies par le Traité de Rome.

Cette année, nous avons la possibilité d'utiliser le Fonds régional européen...

POUR UN JUSTE ÉQUILIBRE

Il s'agit de faciliter des grandes opérations qui permettent, dans l'intérêt général, aux hommes des régions concernées, aux collectivités de poursuivre leurs efforts, de jouer leur rôle et d'affirmer leurs devoirs plus que leurs droits.

— Les 5 et 6 décembre derniers à Bruxelles, nous avons pris acte de la volonté des chefs de gouvernements de mettre à l'ordre du jour du sommet de Paris la politique régionale. Nous avons demandé que celle-ci soit définie en termes concrets : buts, moyens, déroulement dans le temps — concertation à trois entités : Communauté - Nation et Régions concernées.

Même si tout n'est pas facile, il faut commencer :

c'est dans les périodes dificiles que les mots de « solidarité européenne » prennent leur véritable sens,

c'est quand les niveaux de vie européens risquent de diminuer qu'il faut trouver les moyens d'un juste rééquilibre économique et social au profit des hommes.

Juste équilibre veut dire donner l'égalité des chances à toutes les régions compte tenu de leurs richesses naturelles certes, mais de la volonté de ces mêmes hommes d'obtenir une meilleure qualité de vie.

D'ORDRE D'URGENCE DES AIDES

C'est là qu'il faut concilier gestion économique des biens et évolution sociale des êtres humains.

Si, demain, la façade atlantique doit exister de nouveau, il faut déterminer, ensemble, de Bayonne à Saint-Malo, l'ordre d'urgence des aides dans l'intérêt de l'Europe.

Dès maintenant nous voyons :

— l'axe routier Nord-Manche - Espagne, dite « Route des Estuaires »,
— la liaison routière Centre Europe Atlantique,
— l'aménagement des ports d'estuaires afin de lancer les pôles industriels permettant aux arrières pays de vivre,
— l'installation d'un aéroport international,
— le terminal méthanier sur l'estuaire de la Loire,
— les centrales électriques au bord de l'eau,
— l'étude de l'axe ligérien.

Enfin nous devons ensemble — les quatre Régions — définir avec la DATAR et la C.E.E., les centres de formation supérieure liés à la recherche, tournée vers l'Océan et vers l'exportation, afin de faciliter les échanges avec les pays de l'au-delà des mers.

Les collectivités des quatre régions de programme de la Façade atlantique ont depuis des années réalisé leurs propres efforts, le travail se poursuit maintenant dans le cadre des Conseils régionaux.

Il serait décevant et décourageant de voir le Fonds régional employé pour des actions qui n'auraient pas vocation européenne et pour un nouvel équilibre au profit des hommes et de l'Economie.

MARCEL BIBAULT,
adjoint au maire de Nantes,
président-adjoint du Comité d'Expansion
de Loire-Atlantique.

PIÈCES D'OR

Collect. ach. monnaies anc. or, préf. franç., esp., portug., Expertise gratuite. **Mervy de Ricaut.** Domaine de Corbleu, 40120 LANDES. Tél. (15.57) 58.52.71.

emsav

L'U.D.B. veut s'ouvrir

Lors de son congrès du Dourdy, l'Union démocratique bretonne a décidé de développer son caractère de parti révolutionnaire de masse : afin d'inciter à l'adhésion, les formalités d'admission seront simplifiées. On sera désormais aussi moins exigeant à l'égard des nouveaux adhérents qu'on le fut jusqu'à présent : être militant de l'UDB exigeait un egngagement constant. Pas de modification doctrinale mais deux efforts : l'un sur la condition féminine, l'autre sur la langue bretonne : il faut rebretonniser la vie publique. On commencera à l'intérieur du parti.

B 5 : nouvelle lettre à Michel Poniatowski

Répondant au désir manifesté au début de l'année par Michel Poniatowski de « relancer la régionalisation pour décrisper la France », Yves Lainé lui avait adressé le 22 janvier, au nom du Mouvement européen B 5 (15 000 signataires), une étude intitulée « Propositions pour une régionalisation tenant compte de l'économie et de l'homme ». Devant le silence du ministre (il n'y a même pas eu un simple accusé de réception), le président de B 5 a résumé en quatre pages le dossier précédemment envoyé. Michel Poniatowski trouvera peut-être, cette fois, le temps de les lire. Et d'y répondre. Le ministre a récemment encore (notamment sur le transfert aux régions de certaines attributions de l'Etat) montré des dispositions intéressantes mais il doit accepter le dialogue.

BREIS :
DES MESURES INEFFICACES POUR LA CRISE DE L'EMPLOI

« L'amélioration saisonnière de la situation de l'emploi ne s'est pas manifestée en mars en Bretagne, constate Michel Phliponneau au nom du B.R.E.I.S. dans une récente déclaration.

Avec 35 956 demandes non satisfaites fin mars 1975, on observe une augmentation de 77,9 % par rapport à mars 1974, alors que fin février, l'augmentation était de 72,6 % par rapport à février 1974. Le nombre des offres continue à diminuer (5 704 en mars 1974, 2 948 en mars 1975 soit une diminution de 48,4 % contre 41,7 % en février 1975 par rapport à février 1974). Alors qu'en mars 1974 on comptait 3,5 demandes pour une offre, on en compte 12,2 en mars 1975. Le nombre des chômeurs secourus a doublé en un an passant de 6 832 à 12 798 et le chômage partiel s'aggrave. Face à cette situation, les mesures dites de relance sont parfaitement inefficaces surtout pour une région comme la Bretagne où l'industrie est essentiellement une industrie de biens de consommation et non de biens d'équipement ».

Pour un lieu de rencontre
LE CLUB NOMINOË ?

L'éparpillement des membres de l'Emsav dans un grand nombre d'organisations politiques, culturelles, sociales, économiques et écologiques n'aide pas, c'est le moins qu'on puisse dire, à coordonner les actions bretonnes.

Or, il serait important que, sans renier leurs divergences légitimes, sans renier leur appartenance au parti ou au groupement de leur choix, des militants puissent se retrouver dans un cadre souple, voire informel au plan légal, pour échanger des idées, suggérer des entreprises.

Ceux qui pensent que cette initiative vient à son heure, qu'elle peut avoir des conséquences heureuses pour le pays, sont invités à nous le faire savoir puisque nous sommes de ceux qui souhaitent la naissance de ce « club breton » que l'on pourrait placer sous le signe de Nominoé, « tad ar vro ». Cette déclaration d'intention ne constituera pas un engagement : elle permettra simplement une reprise de contact le jour venu.

Majorité à gauche au congrès du SAV

Deux tendances s'affrontaient au congrès national que le Strollad ar Vro a tenu à Guerledan : le courant « union national » animé par H. Barré, d'esprit nationaliste traditionnel, et le courant « gauche fédéraliste » de J. Le Calvez. Celui-ci a confirmé, par 100 voix contre 48, son succès de l'an dernier. La présidence du parti a été supprimée et remplacée par une direction collégiale composée de Louis Bergeron, D. Hamon, Jean Le Calvez, Yves l'Haridon, B. Pasquette, Yann Puillandre, P. Quistrebert, A. Vernon (gauche fédéraliste), Michel Barré (union nationale), André Jezequel et Hervé Le Borgne (hors listes).

Le FLB/lns contre les centrales

Le FLB/lns sort du silence qui avait suivi sa mise hors-la-loi (toujours en vigueur). Dans la déclaration que nous avons reçue de son service des Affaires politiques, la tendance Lns (libération nationale et socialisme) du Front de Libération de la Bretagne se prononce vigoureusement contre tout projet d'implantations de centrales nucléaires, dénonce les élus qui pencheraient vers un avis favorable et affirme que « seule la République démocratique et socialiste de Bretagne, possédant tous les attributs de la solidarité nationale, peut engager notre pays, notre peuple dans des choix politiques, économiques, écologiques majeurs ».

LA MORT ET LA VIE

« Erdeven dit oui à l'industrie nucléaire de mort et non au naturisme qui apporte la vie. Je me demande quand les Bretons auront un mouvement neutre, c'est certain, mais qui fera réfléchir les destructeurs de notre Nation ». *Guy C. Gezéquel*, Lioux, Gordes.

L'U.D.R. s'installe à Loudéac

Chargé de mission pour la Bretagne et l'ouest, le député Guy Guermeur a mis en place le nouveau Conseil régional de Bretagne de l'U.D.R. dont le bureau, présidé par lui, comporte notamment MM. Bruno Joncour, Miossec, Le Lann, Tassel, Le Vaillant. En raison de son caractère central, Loudéac a été choisie comme siège du Conseil dont le secrétaire permanent est M. Langumier. Parmi les objectifs choisis : redonner de l'importance aux zones rurales, développer l'économie pour résoudre le problème de l'emploi, assurer la formation permanente des jeunes.

Des mesures positives

Une série de décisions ont été prises récemment par le gouvernement :

— Décentralisation de Paris à Rennes du service télé-informatique : application en 1977. Effectif de 50 au début et de 300 à la fin.

— Décentralisation à Morlaix d'un service ministériel des Postes de 150 personnes.

— Extension en 1976 du cours professionnel technique de Lannion.

— Organisation à Lannion d'une formation post-D.U.T. des Télécommunications, soit 200 élèves par promotion et ouverture en 1977 (300 élèves par promotion durant trois ans).

— Création d'une Ecole nationale supérieure des Télécommunications à Brest.

— Affectation par l'intermédiaire du F.A.D. d'une somme de 10 millions de francs en subventions pour les travaux de la zone industreille portuaire de Brest.

— La zone industrielle portuaire de St-Nazaire-Montoir (100 ha actuellement) va être doublée. Zone industrielle portuaire envisagée aussi au Carnet.

— Participation de la Datar à l'installation d'un système I.L.S. à l'aéroport de Quimper.

Première réunion commune des deux assemblées de Bretagne

ENERGIE pour défendre ses DROITS
DROIT de défendre ses ÉNERGIES

LORS de la réunion du Comité Economique et Social (C.E.S.) du 27 janvier dernier, le préfet de région Olivier Philip avait exprimé un avis personnel en évoquant la préparation du VII[e] plan : « *la façon de procéder des anciennes CODER* (commission de développement économique régionale) *où les élus et les « socio-économiques » discutaient ensemble me semblait préférable aux actuelles discussions séparées du Conseil Régional et du Comité Economique et Social* ».

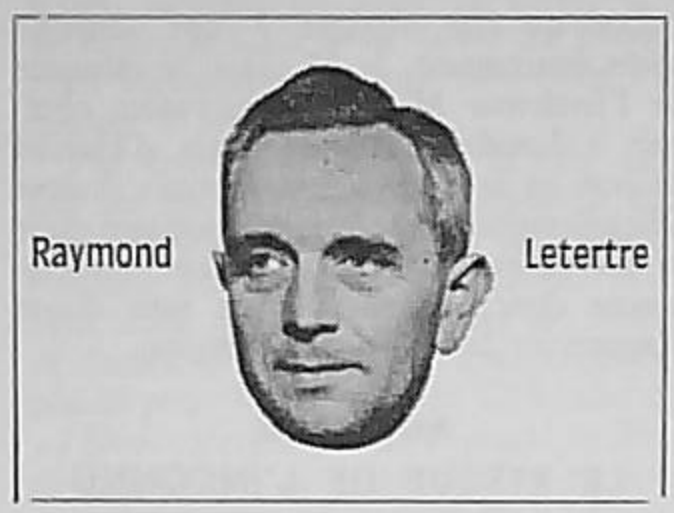
Pour la première fois depuis leur mise en place, les deux assemblées en ont fait l'expérience le 18 mars, dans le grand amphithéâtre — glacé mais sans fumée — de l'Ecole nationale agronomique de Rennes. Un autre froid, interne, régnait dans les deux collèges : le CES était toujours amputé des syndicalistes CGT, CFDT et en partie FO — ainsi que du représentant des pêches artisanales démissionnaire et non remplacé. Au Conseil régional manquaient les communistes et les socialistes ; si Louis Le Roux avait annoncé sa décision dès le 12 février (1), il avait fallu la veille même l'ironie enveloppée de François Le Douarec pour traduire en clair les objections de Charles Josselin et Louis Le Pensec.

Trois jours auparavant, le 14 mars à Lille, Pierre Mauroy avait pourtant reçu confondus tous les présidents de CES et de CR pour leur première réunion commune en province. A noter que dans le texte final s'est retrouvée la demande du président René Pleven : allocation d'une enveloppe globale des crédits d'équipements par région (2) selon le projet de 1969.

C'est une autre revendication de René Pleven, le droit à l'information qui motivait la journée commune du 18 mars ; information attendue sur trois dossiers : le partage de la mer, les forages pétroliers, l'énergie nucléaire.

MER
LE TRIDENT DE NEPTUNE

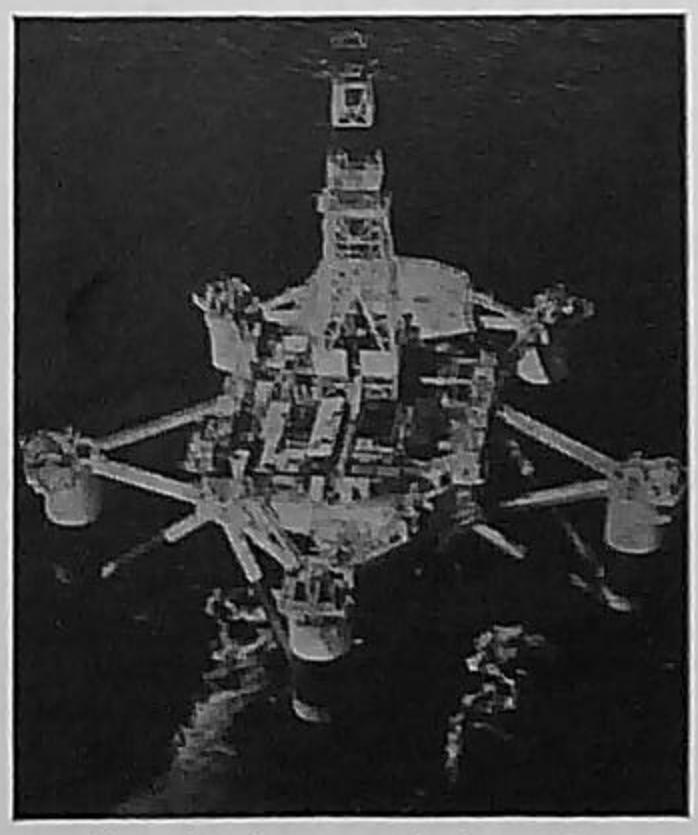
C'était bien pour être informées directement que les assemblées avaient envoyé Joseph Martray è Caracas, avec M. Guillemont, du GPMB (groupement des pêches maritimes bretonnes) (3). Un gros rapport avait été distribué en septembre dernier,mais Joseph Martray l'actualisa en analysant de façon très claire « *l'enjeu breton* » de cette troisième conférence


Raymond Letertre

des Nations Unies sur le Droit de la mer qui a repris du 17 mars au 10 mai à Genève.

Le débat international doit aboutir au régime de la « *Zone économique exclusive* » des 200 milles (4) ; sans y avoir souveraineté nationale, les Etats riverains y auraient juridiction et pourraient donc faire payer des « *droits économiques* » pour l'exploitation des ressources. Or 80 % des apports de pêche bretonne proviennent de zones étrangères situées à l'intérieur des 200 milles, tant en pêche fraîche qu'en grande pêche.

Sans doute l'enjeu concerne surtout le pétrole et les minerais sous la mer, mais la pêche ne doit pas être oubliée. C'est là l'une des principales raisons de la « *mission* » bretonne à l'ONU. A l'unanimité, le CES puis le CR ont confirmé le mandat de Joseph Martray, les commissions déléguées ayant été chargées de


Une plate-forme semi-submersible « Pentagone »

préciser les conditions de cette mission.

Il ne s'agit donc pas d'une délégation, celle-ci ne peut être donnée qu'aux mandatés d'un gouvernement, mais la présence d'envoyés de la Bretagne permet de savoir ce qui se passe et d'informer aussi les délégués français ou étrangers. Pour les Français, cela se fait d'autant plus aisément que deux Finistériens Marc Becam pour l'Assemblée nationale et André Colin pour le Sénat, font partie de la délégation à Genève.

En quelques minutes d'ailleurs, Marc Becam, qui avait assisté la veille à l'ouverture des travaux en Suisse, donna avec humour l'atmosphère : « *il faut beaucoup de patience, les choses vont traîner en longueur ; derrière les débats de procédure se trament les vraies décisions... ; 50 pays sur* 188 *font partie du bureau où les autres peuvent venir... ; un seul groupe se réunit publiquement « en privé », celui des 77 pays en voie de développement... ; les couloirs ont plus d'importance que les séances* ».

En fin de rapport, Joseph Martray définit lui-même les trois directives que les Assemblées régionales donneraient à sa mission :

Observer : en étant présent partout, en commissions comme en séances, sans oublier bien sûr ces couloirs si propices aux ourdissages. — *Nouer des rapports* personnels particulièrement avec les pays susceptibles de se retrouver un jour au cours de négociations. — *Agir « avec discrétion certes, mais sans complexe ni timidité »*, pour suggérer telle position, non seulement au nom de la Bretagne mais des Régions périphériques maritimes d'Europe, association à laquelle la Bretagne a donné son adhésion (5).

Ayant implicitement adopté cette mission, les Assemblées régionales n'ont pas discuté de deux suggestions de Joseph Martray : susciter en Bretagne un *colloque* entre les responsables de la politique communautaire des pêches, les élus et les professionnels bretons, les signataires aussi de la convention de Lomé ; constituer une « *Commission Océan* », mixte entre le CES et le CR, afin de tirer des conclusions de tous ces débats sur la mer et de les intégrer dans le 7[e] plan (6).

PÉTROLE
« UN JOUR LES NERFS CRAQUERONT »

C'est aussi un « *groupe ad hoc* » que Victor de Cadenet suggéra de constituer

pour suivre « *l'état d'avancement des recherches d'hydrocarbures du large des côtes bretonnes* », le deuxième dossier du 18 mars (7). « *A quoi bon ?* répliqua Georges Lombard, puisqu'il *en existe déjà un* ». Il faisait allusion à la structure de concertation mise en place dans le Finistère le 20 décembre (8).

A vrai dire les membres des deux assemblées n'étaient guère au courant de la question. A commencer par le rapporteur du CR Michel de Bennetot ! En exergue, en effet, il annonçait ignorer d'où en étaient les réflexions de la commission d'arbitrage chargée de préciser le droit sur la mer de la France et de la Grande-Bretagne à l'entrée de la Manche. Et pour cause ! car mi-avril cette commision n'a encore pas été constituée !

Le rapport du préfet écrit à la fin de l'été ne pouvait pas tenir compte de l'actualité ; Olivier Philip se contenta d'attirer l'attention des assemblées : « *pour forer au printemps il faudrait que le permis soit donné avant le* 15 *avril* ». C'était bien le point essentiel de la journée ; les deux rapporteurs du CES Jean Chaffot et Victor de Cadenet avaient, après celui du CR, apporté des précisions techniques et tiré des leçons sur ce qui se passe en Ecosse et Norvège, mais quand les forages auraient-ils lieu ?

Victor de Cadenet avait bien posé d'autres questions sur l'avenir : « *pourquoi seulement trois forages ? — d'où en est le projet de la loi relatif à la redevance minière ? — qui va choisir les sites de construction de plateforme ? — qui précisera les contraintes dont doit tenir compte le développement des activités pétrolières : marine nationale, pêche, pollution, etc. ?* ».

Quand Eugène Berest se leva, ce fut pour revenir à l'immédiat, et galvaniser les Assemblées : « *quand sera mise en place la commission d'arbitrage ? quand viendra le permis promis pour février ? il y aura trois forages, oui ou non ? la construction de plateformes sera-t-elle une réalité ? hier après-midi Doris a annoncé sa venue à Saint-Nazaire ; à Brest, huit contacts ont été pris, qui les fera aboutir ?* »

« *Il faut être réaliste*, enchaîna André Colin, *vivre dans l'espérance oui, mais pas dans le mythe ni le mirage. Il y a trois jours le président de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine m'a téléphoné et face au retard du gouvernement il est indécis : l'option sur la plateforme Pentagone* 84 *ne serait plus maintenue par sa société, il n'y aurait donc pas de recherche au printemps !* »

« *Marquons au gouvernement notre désapprobation face au non respect de ses engagements*, conclut Georges Lombard ; *j'ai préparé une résolution avec de Cadenet* ». — « *Il faut aussi la porter au ministre concerné, je ne veux pas dire compétent* », insista Yves du Halgouet.

Après lecture de la résolution, ce fut au tour du président lui-même de donner le ton : « *ce texte n'est pas assez énergique ! Que cesse ce jeu de cache-cache, nous devons être informés ouvertement. Nous, Bretons, nous devons protester près du gouvernement français... On se moque de nous... un jour les nerfs de de la région craqueront !* »

Et c'est un texte revu, corrigé et adopté à l'unanimité des présents qui fut adressé au Président de la République : « *les Assemblées... s'étonnent du silence des pouvoirs publics... élèvent une protestation solennelle contre ce manque d'information : avec la même énergie, demandent... l'attribution immédiate des permis de recherche...* »

Etait-ce une réponse ? une semaine après exactement, le 25 mars, le ministre de l'Intérieur Michel Poniatowsky obtenait à Londres un compromis d'Harold Wilson et le 4 avril trois permis étaient officiellement accordés au consortium dont la SNPA est l'opérateur. Affaire vite relancée donc, ce qui permet sans doute d'apprécier la force d'une région.

NUCLÉAIRE
LE RISQUE DE L'INCONNU

Après les moments très denses du début et de la fin de matinée, l'après-midi traîna en longueur, au point de lasser l'exceptionnel public de jeunes. Entraînés par le CRIN (Centre régional d'information nucléaire), ils avaient placidement envahi une bonne partie des fauteuils de l'amphithéâtre, mais partirent à l'heure du restaurant universitaire ! Le président eut bien à rappeler que le public ne devait intervenir ni par applaudissement ni par ricanement, ces manifestations restèrent brèves et respectèrent le déroulement de la réunion.

Rapporteur du CES, Jacques Fortin s'était imposé un très gros travail de documentation et de contacts : « *cette masse d'information me laisse très souvent perplexe* », annonçait-il et cette perplexité a marqué la réunion. Que fallait-il retenir des données économiques et techniques ? Rapporteurs du CR, Michel de Bennetot ajouta à l'analyse « *l'indéniable coloration politique* » du dossier, et Henry Benard réclama davantage d'information : « *pourquoi laisser aux contestataires la seule formation de l'opinion* » ?

Par précaution, quatre experts étaient prêts à répondre au nom du service technique de l'énergie électrique, du service central de sûreté des installations nucléaires, du commissariat à l'énergie atomique, service de protection contre les rayons ionisants, du service des mines. Habitants de l'une des régions françaises le plus soumise en permanence à une irradiation naturelle élevée, les Bretons ne se montraient pas particulièrement inquiets.

Henry Benard avait lancé l'idée de centrales « *sur des îlots naturels ou artificiels* » ; Michel Cointat y revint avec insistance. De toute façon les trois sites de Plogoff, Beg An Fry et Erdeven, retenus comme possibles dans une première étude, étaient loin de constituer une liste définitive. Jacques Fortin avait en

armor magazine

numéro hors-série

1974-1975

UN AN D'ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Conseil régional
Comité économique et social

BRETAGNE

Recueil des chroniques de
RAYMOND LETERTRE

Co-édition
ARMOR-MAGAZINE
BRETAGNE-EXPANSION

L'exemplaire :
10 F.
(*Franco : 12 f.*)

conclusion souhaité qu' « *un organisme indépendant ou le CNEXO* » (Centre national d'exploitation des océans) reprenne l'analyse des sites ; Joseph Martray se demanda « *si l'EDF prendrait en charge une telle étude* ».

De vrai débat il n'y en eut pas, sans doute pour la bonne raison que le problème ne se pose pas ! Pierre Le Treut le dit franchement : « *EDF n'est pas tenté par la Bretagne, c'est trop loin pour le transport de l'énergie* ». Un peu plus tard, Georges Lombard fut encore plus direct : « *notre consultation est bidon, EDF n'a pas la Bretagne dans ses préoccupations prioritaires* ».

C'est pourquoi il refusa de voter à la fin de la journée. Car il y eut un vote, bien que l'EPR n'avait pas à se prononcer avant juillet. En faveur du principe d'un équipement électro-nucléaire en Bretagne : au CES 34 oui, 4 non et 1 abstention, au CR 35 oui, 1 contre, 1 abstention. Pour demander des études écologiques : au CES 36 oui, 1 abstention au CR 36 oui et 3 abstentions.

« *Nous n'avons pas le droit de laisser passer l'occasion* » avait plaidé Michel Cointat. « *Prenons notre temps*, conseilla sagement Pierre Laurent, *aucune angoisse n'est ridicule mais parmi les risques n'oublions pas le risque de l'inconnu* ». Depuis le ministre Michel d'Ornano a déclaré vouloir « *mettre toutes les cartes sur la table* » en matière de centrales nucléaires.

ENTORSE A LA LOI

Scrupuleusement pour cette première réunion commune, les votes ont donc été échelonnés dans le temps, le CES d'abord pour avis, puis le CR pour décision. La loi de juillet 1972 le prévoit ainsi : « *les consultations* (du CES) *prévues au présent article* (n° 14) *sont préalables aux délibérations prises ou avis donnés par le conseil régional* ». Allègrement le lendemain, le CR passait outre, lors de la distribution des subventions.

Dans son rapport, le préfet avait suggéré que l'examen des demandes de subventions de moins de un million de francs soit « *confié à la Commission déléguée après avis de la Commission des finances* » ; ainsi les débats des réunions plénières seraient allégés de ce fretin, de minimis non curat praetor.

Le 12 mars, le CES avait adopté à l'unanimité une position voisine : la Commission déléguée ferait d'abord une sélection des demandes, selon des critères adoptés par l'Assemblée, le préfet instruirait ces dossiers et l'assemblée voterait. Mettant de suite en œuvre cette pratique, le CES avait sauté les paragraphes concernant les sept demandes inférieures à un million.

Par contre, le 19 mars, le CR, ayant fait les comptes de ce qui restait à attribuer, examina un à un les sept dossiers refusant l'un, ajournant d'autres, octroyant aussi quelques centaines de milliers de francs. Guy Guermeur avait cependant plaidé pour la position du CES, afin que « *l'Etablissement public régional se libère de l'avalanche des demandes et ne perde pas son temps à les examiner* ». Il avait même proposé une série de cinq critères pour évaluer l'intérêt des seules demandes pour investissement, l'EPR ne pouvant intervenir en faveur du fonctionnement.

« *Il faut aussi laisser jouer un certain pragmatisme* » recommanda E. Berest. Jacqueline Desouches fit valoir que des critères subjectifs interviendraient souvent, alors « *le C.R. pourrait-il revenir sur le choix de la Commission déléguée ?* ». « *Bien sûr*, précisa René Pleven, *la Commission déléguée ne saurait en rien échapper au contrôle de l'Assemblée* » (9).

Avec l'introduction, le 12 février, d'un dossier non inscrit par le préfet (celui de l'adhésion aux Régions périphériques maritimes d'Europe) (5), le CR avait débordé la loi ; le 19 mars il lui fit une entorse en délibérant sans l'avis du CES. Si ces petites subventions peuvent, sauf pour les intéressés, être traitées de vétilles, le principe sur la façon de faire sera sans doute considéré par le CES beaucoup plus sérieux. L'affaire reviendra sûrement lors de la prochaine réunion des Commissions déléguées le 6 mai puisque s'y retrouvent à la même table CES et CR.

RAYMOND LETERTRE.

(1) *Armor* n° 62, mars 1975, page 11. — (2) et (3) *Armor* n° 60, janvier 1975, page 13. — (4) 1 mille nautique = 1 852 mètres. — (5) *Armor* n° 62, mars 1975, page 11. — (6) Pour la suite, l' « *Institut de droit et d'économie de la mer* » qui vient d'être créé à l'Université de Bretagne Occidentale, à Brest, devrait offrir lui aussi un poste d'observation et de suggestion important. — (7) Sur ce dossier nous avons réalisé une enquête publiée en 40 pages illustrées par *Bretagne-Expansion* - ORP - Quai de la Prévalaye - Rennes. — (8) Cette structure de concertation regroupe des représentants du Conseil général du Finistère, de la Communauté brestoise, des trois Chambres de commerce et d'industrie de Brest, Quimper et Morlaix, de la Société nationale des Pétroles d'Aquitaine. — (9) Dossier sur les Commissions déléguées - *Armor* n° 61, février 1975, pages 9 et 10.

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT *

à découper ou à recopier et à nous retourner

10, rue Vicairie
Boîte postale 540
22010 SAINT-BRIEUC

M. _____

Profession : _____

Adresse : _____

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR - magazine » et verse 50 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par * :
— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à une petite annonce gratuite de 50 mots max. et à un texte de 5 lignes dans le carnet, à utiliser dans l'année (joindre l'étiquette du dernier envoi).

* Rayer les mentions inutiles.

BANQUE DE BRETAGNE

Direction générale : RENNES
285, avenue du Général-Patton
Téléphone : 36-44-09

LA GRANDE BANQUE RÉGIONALE QUI SOUTIENT VOS INTÉRÊTS

75 agences et bureaux sont à votre service

	☎
COTES-DU-NORD (22)	
DINAN, 18, place Duclos	39.00.34
GUINGAMP, 5-7, rue Saint-Yves	43.79.95
LAMBALLE, rue Croix-au-Fèves	0.25
LANNION, 10, allée du Tribunal	38.40.78
LOUDEAC, rue de Pontivy	28.00.30
PAIMPOL, place du Martray	20.81.09
QUINTIN, 3, place 1830	32.80.05
ST-BRIEUC, 19, rue P. Le Gorrec	33.12.52
ROSTRENEN, 48, rue O.-Perrin	20.00.45
TREGUIER, 33, rue Saint-André	20.30.11
FINISTERE (29)	
BREST, 22, rue de Lyon	44.34.10
CARHAIX, 20, av. Gal-de-Gaulle	93.05.36
CONCARNEAU, aven. A.-Le Lay	97.05.76
LANDIVISIAU, 7, avenue Foch	68.13.82
MORLAIX, 14, pl. Ch.-de-Gaulle	88.15.67
QUIMPER, 18, quai de l'Odet	95.44.34
QUIMPERLE, 1, rue Leuriou	96.09.55
ILLE-ET-VILAINE (35)	
BAIN DE BRETAGNE, 20, rue de l'Hôtel de Ville	47.70.14
COMBOURG, 10, rue des Princes	73.01.25
DINARD, 1, rue Levavasseur	46.10.08
DOL DE BRETAGNE, 7, boulevard Planson	48.10.54
FOUGERES, 10, rue du Tribunal	99.22.93
LA GUERCHE avenue du Gal-Leclerc	49.22.28
MONTFORT, 17, rue St-Nicolas	09.00.74
REDON, 52, rue des Douves	71.07.48
RENNES, 18, quai D.-Trouin	30.36.75
SAINT-MALO, place de Rocabey	56.59.90
ST-MEEN, 6, rue de Merdrignac	09.60.21
VITRE, 1, rue de la Borderie	75.20.60
LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
LA BAULE, 8, allée des Camélias	60.11.22
MORBIHAN (56)	
LORIENT, 14, rue V.-Massé	21.21.51
PLOERMEL, 2, place de l'Union	74.03.11
PONTIVY, 27, rue de Lourmel	25.11.67
VANNES, 4, rue J.-Le Brix	54.20.74
PARIS	
11-13, rue du Départ MALAKOFF 8 et 10, avenue Jean-Jaurès	657.35.35
RUNGIS	
106, rue de la Tour	686.45.52

Correspondants dans toute la France et dans le monde entier

Pourquoi les Bretons épargnent davantage

A force d'entendre parler depuis si longtemps, à tous propos et à tout moment, de *l'inflation*, on finit par avoir l'impression de tout connaître de ce fléau de l'économie moderne, de ses méfaits, de ses conséquences de toutes sortes... Certaines informations viennent pourtant, de temps à autre, démontrer qu'il est impossible de tout prévoir et que l'économie n'est pas vraiment une science exacte. Un exemple : le comportement des ménages et des consommateurs en général.

Ce comportement varie en effet, presque d'un mois sur l'autre, selon les âges, les catégories socio-professionnelles, les périodes, les situations de tel ou tel secteur économique. Il suffit souvent de peu de choses pour déjouer les prévisions ou démentir les impressions. C'est ainsi qu'on s'aperçoit que la reprise de la consommation ou la timide relance dans le bâtiment, qui semblaient s'annoncer il y a quelques semaines, n'étaient apparemment que feux de paille. Par contre, les gens épargnent davantage, ce qui est en définitive très logique.

UN DOUBLE PHÉNOMÈNE

En fait, lorsqu'on y regarde de plus près, ce regain d'attrait pour l'épargne et, en contrepartie, la baisse relative de la consommation s'expliquent et se comprennent fort bien. Tout d'abord, il faut bien constater que la rémunération de l'épargne est actuellement bien plus intéressante qu'elle ne l'était il y a seulement quelques mois. D'une part, les taux d'intérêts proposés sont, depuis le début de l'année, à un niveau plus que décent. D'autre part, le taux d'érosion monétaire a plutôt tendance à baisser, c'est-à-dire que la valeur de l'argent économisé est mieux préservée. Cette double constatation ne pouvait échapper à ceux qui disposent de quelques économies.

Car il serait faux de croire que la progression des dépôts enregistrée par certains organismes et notamment les Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne s'explique uniquement par le souci de nombreuses familles de constituer une épargne de précaution destinée à faire face à toute éventualité. Cette explication vaut certainement pour une partie des dépôts nouveaux mais, pour l'autre partie, la plus importante, on peut avancer d'autres raisons très simples.

DES PLACEMENTS TRÈS RENTABLES

Il n'est pas douteux, tout d'abord, que bien des ménages mettent actuellement de l'argent de côté en attendant de pouvoir réaliser dans des conditions plus favorables un gros investissement qu'ils ont préféré différer : construction ou amélioration de logement, achat de biens d'équipement coûteux... Il s'agit donc, en quelque sorte, d'une épargne « d'attente » qui sera utilisée dans les mois à venir. Mais ce n'est pas tout : nombreux sont aussi ceux qui, à la réflexion et après avoir fait la double constatation que nous évoquions plus haut, se rendent compte que ce n'est plus faire un mauvais calcul que d'économiser.

En effet, les taux de rémunération proposés peuvent, en ce moment, constituer une réelle incitation à l'épargne. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que des familles, des particuliers ou des entreprises soient attirés par des placements qui leur garantissent un intérêt intéressant sur plusieurs années. Prenons un exemple : les Caisses de Crédit Mutuel proposent à leurs sociétaires, parmi des formules de placements très variées, des bons d'Epargne assortis d'un taux d'intérêt de 10,50 %, pendant 5 ans. A l'heure actuelle, il y a sûrement peu d'investissements qui puissent présenter les mêmes garanties de rentabilité ou de revenus, sur une durée aussi longue.

Toutefois, les avantages dont peuvent bénéficier aujourd'hui les épargnants ne sont pas seulement réservés à ceux qui ont la possibilité de placer de l'argent pendant cinq années. Il y a de nombreuses autres solutions, plus accessibles peut-être en raison d'une durée moins longue d'immobilisation de l'argent. Les Caisses de Crédit Mutuel nous en fournissent encore un exemple avec le *Bleuet* qui est un bon ou un compte à 13 mois, proposé au taux de rendement de 9 %.

DE MULTIPLES EXEMPLES

D'autres exemples de ce genre pourraient encore être cités pour démontrer tout l'intérêt que l'on peut avoir à économiser. L'Epargne-Logement en est un, surtout lorsqu'à la fin de la période d'épargne on est assuré d'obtenir un prêt à un taux réduit, assorti d'un prêt complémentaire à des conditions très particulières comme c'est le cas au C.M.B.

Enfin, il n'est pas possible d'ignorer le Livret d'Epargne qui, s'il est ouvert dans une Caisse d'Epargne ou une Caisse de Crédit Mutuel, offre une rémunération de 7,50 % pour de l'argent disponible à tout moment. Or, on peut estimer que quatre familles bretonnes sur cinq disposent au moins d'un tel Livret. Ce n'est donc pas par hasard que le Crédit Mutuel enregistre une progression de dépôts nettement plus forte que la moyenne.

ARGENT MOINS RARE ET MOINS CHER

Si, comme on le voit, les gens ont de bonnes raisons d'épargner, ils en ont vraiment aussi de moins consommer. Et elles ne sont pas forcément identiques, même si elles ont un point commun directement lié à l'inflation. Il est certain que celle-ci après avoir « poussé à la dépense » en raison de la dépréciation de la monnaie, a rendu plus difficile la réalisation de certains achats à cause du relèvement du niveau général des prix. Beaucoup se sont ainsi résignés à remettre à plus tard certaines dépenses.

Le climat d'incertitude qui règne en même temps dans quelques secteurs et l'accroissement du chômage pouvaient les conforter dans cette position. Le logement, l'automobile et à un moindre degré l'ameublement en font actuellement les frais, d'autant plus que certains pensent encore que le Crédit est rare et que l'argent est très cher. En réalité, pour ce qui est du crédit, ce n'est plus vrai : les possibilités des organismes financiers dans le domaine de l'attribution de prêts (que ce soit pour le logement, l'équipement familial ou la consommation) sont bien plus vastes que l'année dernière. Quant au coût de l'argent, il a, lui aussi, tendance à baisser. La preuve en est que les Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, qui constituent une référence idéale dans ce domaine puisque même l'an dernier leurs sociétaires fidèles avaient toujours obtenu les crédits dont ils avaient besoin, ont récemment amélioré très sensiblement leurs conditions de prêts.

UN SIGNE AVANT-COUREUR ?

Il semble, en définitive, que la situation économique commence à s'assainir quelque peu. D'un côté, on assiste à une évolution favorable de l'épargne dont chacun sait qu'elle est absolument indispensable à la bonne marche de l'économie. De l'autre, on constate une plus grande facilité d'accès au crédit. Est-ce un signe avant-coureur de la fameuse relance que tout le monde attend ? Il est peut-être un peu trop tôt pour le savoir mais il est certain que ceux qui réclament cette relance trouveront, dans la situation actuelle, de nouveaux arguments pour appuyer leur thèse.

J. BRIANNE.

- **PROPRIÉTAIRES**
- **CO-PROPRIÉTAIRES**
- **PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS...**

Pour tous vos problèmes, adressez-vous :

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
6, rue Saint-Louis - RENNES
Tél. : 79.42.85

Bureaux ouverts : lundi - jeudi - samedi de 9 heures à 12 heures.
Adhésion annuelle : 40 F - Droit d'entrée : 5 F. - C.C.P. Rennes 715.
CORRESPONDANTS sont demandés.

ECHORAMA

Ce vieux démon

Des pas importants sont en train de se faire pour l'unification de l'orthographe bretonne, qui nous permettra de nous présenter enfin en position de force devant les ministères parisiens. Hélas ! il faut que, une fois de plus, les éternels diviseurs se mettent de la partie. Ils sont contre, comme il se doit. Selon eux, pour cette réforme, il faut faire appel à Wolfang Dressler, de Vienne ; Kenneth Jackson, d'Edimbourg ; Elmar Ternes, de Sarrbrück ; Léo Weissgerber, de Bonn ; Roparz Hemon, de Dublin. Seul le dernier nommé est Breton ! ! Nous ne doutons certes pas de la science des linguistes en question mais nous pensons que les hommes qui travaillent chez nous, « sur le tas », sont au moins aussi capables qu'eux de trancher : le scientisme dans sa rigueur excessive ne vaut pas l'expérience peut-être moins parfaite mais plus proche de l'homme. Si l'on écoutait les chicaneurs, la langue bretonne serait morte bien avant qu'ils finissent par être d'accord sur un projet d'unification !

La division est un vieux démon qui fait bien du mal aux Celtes... De temps en temps, dieu merci, on parvient à lui limer un morceau de ses cornes : ainsi voit-on apparaître un rapprochement, encore timide, entre la Falsab et le Comité de lutte bretonne.

De mieux en mieux : Bécassexine !

Bécassine, héroïne idiote (parce que bretonne, bien sûr) d'une bande dessinée rétro redevient à la mode : on réédite ses albums, le journal l'Echo de notre temps *la donne en modèle à... tricoter, un journaliste d'Europe* 1 *la prend en référence (« Anne-Aymone chez Bécassine »)... Mais le mur du son vient d'être franchi en matière d'ordure par une revue porno intitulée « Eroscore » qui présente* en exclusivité *(on ne la lui volera pas !) une* B.D. *de MM. Vladimir Pablo et Dominique Jando qui porte le titre éloquent de « Bécassexine ». Outre l'inévitable attirail de fesses, pubis, pénis et autres pilosités, tout y est : nos femmes qui vident gaillardement des bouteilles de gros-plant avant de se les mettre où vous ne pensez pas, les prénoms du cru, le coup du facteur Leguïadec... La suite au prochain n° ! Mieux : on annonce la sortie de cette saleté en album couleurs dans des termes et sur des images que nous ne pouvons évoquer. A toutes fins utiles, voici l'adresse de l' « éditeur » : Mondial's diffusion,* 9, *rue Mansart,* 75009 *Paris (on s'en serait douté !). Et celle du torchon : Eroscore,* 127, *rue du faubourg Poissonnière, Paris encore et toujours.*



Le singe et la bonniche bretonne : *L'Echo de notre temps* fait des rapprochements d'un goût discutable dans ses conseils de tricot !

Une démographie inquiétante

Alors que les résultats du recensement ne sont pas encore connus, on peut déjà se faire une idée de ce qu'il sera en ce qui concerne l'évolution de la Bretagne sur le plan démographique. On connaît en effet, d'après les chiffres de l'INSEE, le mouvement naturel et il s'avère qu'en dehors de quelques gros centres urbains, la situation est inquiétante : le centre continue de se vider alors que les autres régions enregistrent des taux d'accroissement assez faibles. Deux exceptions : Rennes et Brest dont le bilan est nettement positif. Quant à Saint-Brieuc et Lorient, si la situation n'est pas aussi inquiétante, il faut noter que depuis 1972 *le chiffre des naissances tend à regresser. On retrouvera certainement cette tendance au niveau hexagonal. Manifestement ces statistiques sont directement liés à la situation économique du pays et vont de pair avec le nombre d'emplois créé chez nous, nettement insuffisant par rapport à nos besoins.*

« L'esprit » parisien

Les Parisiens ne s'améliorent pas si l'on en juge par la lecture de la plupart de leurs journaux. Une institutrice est-elle révoquée en Loire-Atlantique ? On écrit que nous en sommes restés aux guerres de religion. Evoquant une histoire de guérisseur à Mouzillon, le quotidien ultra-jacobin L'Aurore *écrit que « dans ce pays la pendule s'est arrêtée à l'heure des chouans ». Et d'aucuns prétendent que les Parisiens sont les gens les plus spirituels de la terre !*

Le retour des émigrés

Les Corses ont bien de la chance : on leur a envoyé un haut-fonctionnaire compréhensif. Président de la Mission interministérielle, délégué régional au développement de la Corse, M. Libert Bou a déclaré que tout plan de développement de cellle-ci doit s'accompagner de mesures favorisant « le retour en Corse des personnels d'origine corse du secteur public et privé en leur accordant la priorité d'emploi ». Nous aimerions entendre ce langage ici où, pour débretoniser au maximum, on nous envoie de préférence des fonctionnaires étrangers au pays alors qu'on expédie les nôtres tous azimuts. Pour être juste, il faut reconnaître que certains compatriotes tombent dans le même travers : dans des mairies, dans des entreprises, on ne joue pas toujours le jeu de la solidarité régionale. Il y a là un grand dessein à mettre en marche : nous le proposons aux assemblées régionales, au Breis, au Célib...

De l'eau dans le gaz

Le PSU-Bretagne a édité sous ce titre une intéressante étude qui révèle comment 120 000 *familles bretonnes payent le gaz plus cher que dans le reste de l'hexagone. C'est ainsi, par exemple, que le locataire d'un* F3 *breton devra dépenser par an pour son chauffage collectif au gaz propane ou assimilé* 353 *f de plus, soit une « rallonge » de* 52 %.

Le dossier des centrales nucléaires

Dans notre précédent numéro (page 22), Jean Guyomarc'h, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix, s'est prononcé, pour des raisons d'ordre économique, en faveur de l'implantation d'une centrale nucléaire dans notre pays. Les assemblées régionales sont perplexes, ainsi que le relate par ailleurs Raymond Letertre. Yannick Guyader, lui, après une longue enquête, est franchement contre. Voici ses arguments.

Un mal qui répand la terreur ...

LIBERATION dans l'atmosphère de matières fissibles, pollution thermique, création de micro-climats, modification de la flore et de la faune sous-marine ou sub-aquatique, sans oublier ce sinistre « lost of courant accident » qui pèse sur toute centrale nucléaire : le bilan est lourd.

CRITÈRES ESSENTIELS : ISOLEMENT ET ELOIGNEMENT DE TOUTE HABITATION

Malgré tout, les autorités compétentes sembient optimistes et ne craignent pas d'affirmer que plus d'une centaine de centrales nucléaires sont en service dans le monde. Aucun accident mortel dû à la radioactivité, ni parmi le personnel, ni parmi la population. Pourtant les rapports préliminaires semblent plus prudents en ce qui concerne le choix des sites en Bretagne. En effet, il est toujours fait état de la qualité d'isolement ou d'éloignement de toute habitation. De plus un plan Orsec à diffusion restreinte prévoit les différentes phases de l'évacuation de la population en cas de « lost of courant accident ». Dans ces conditions, il est évident que les risques des centrales nucléaires ne se localisent pas seulement aux centrales elles-mêmes pour des accidents dus à la rupture du circuit de refroidissement mais sont liées à chacune des étapes qui président au transport du combustible et des déchets importants.

Bien sûr, on évite d'implanter une centrale nucléaire dans un site à séismes ou à proximité d'industries perturbantes. Mais on évite toujours de parler des hommes.

UN CIRCUIT DE 200 000 LITRES D'EAU A LA SECONDE...

Une centrale nucléaire pompe et rejette obligatoirement un certain volume d'eau. C'est pour cette raison que ces installations sont toujours situées à proximité d'un cours d'eau important ou en bordure du littoral maritime. Le débit, pour une centrale de quatre unités de 1 000 méga-



Erdeven : un complexe dunain exceptionnel.

watts, en système ouvert, nécessite une alimentation de 200 mètres³ à la seconde par des canaux de 25 mètres de large sur 8 mètres de haut. Deux fois le débit de la Seine à Paris, quatre fois celui de la Loire à Blois et la moitié du débit du Rhône à Beaugaire !

Un autre système existe, en circuit fermé, nécessitant une quantité plus faible d'eau de refroidissement qui est amenée dans une tour d'évaporation de 140 mètres de haut et 150 mètres de diamètre. Mais ce circuit est seulement utilisé lorsque les prélèvements et les rejets sur un cours d'eau sont trop voyants. Installation onéreuse qui nécessite de gros frais d'investissement, on doit reconnaître qu'elle augmente de 15 % le prix de construction de la centrale nucléaire. Mais les inconvénients ne se limitent pas seulement aux problèmes financiers puisque l'évaporation de l'eau provoque des brouillards et crée un micro-climat.

LE SITE D'ERDEVEN

Lieu d'un combat tumultueux entre les autorités civiles, judiciaires et les naturistes, le littoral d'Erdeven est envisagé pour l'implantation d'une centrale nucléaire. Longue plage de sable fin dont la quiétude égale la majesté, le site est inscrit au schéma d'aménagement du littoral breton. Sur la dune, dont certaines parties ont été malheureusement exploitées par une extraction de carrière abusive, pousse une flore unique en Europe que les botanistes connaissent bien. De plus, certaines espèces rares d'oiseaux profitent de ce complexe dunaire exceptionnel pour y trouver refuge.

Curieuse alchimie qui consiste à transformer des sites classés ou protégés en

enquête de Yannick Guyader



polygones de tirs pour missiles, en camps militaires ou en centrales nucléaires...

Jusqu'ici les renseignements concernant les effets des centrales nucléaires implantées sur le littoral marin manquent en France pour la bonne raison qu'il n'en existe pas encore. Cependant des études assez révélatrices dévoilent le comportement de la flore et de la faune aquatique des cours d'eau affectés par ce genre de pollution.

HALTE A LA POLLUTION THERMIQUE !

Les espèces animales placées dans une eau plus chaude ont un métabolisme beaucoup plus élevé et sont placés en hyper-activité de synthèse. Cela se traduit par une croissance plus élevée et un potentiel de reproduction accru. Au niveau des microorganismes, leur prolifération se développe rapidement au point de minéraliser la matière organique beaucoup plus facilement, ce qui provoque un pouvoir auto-épurateur de l'eau assez important. D'un autre côté, on note une diminution du pouvoir de saturation de l'eau lorsque la température s'élève : 2 pour cent par degré centigrade. Ce qui signifie qu'au niveau de l'interface air et eau se traduit un départ d'oxygène pourtant vital aux organismes.

Antagonisme de deux phénomènes qui entraîne l'asphyxie de l'eau et la disparition de la faune.



L'eau et la vie

DES CONSÉQUENCES INCALCULABLES POUR LE PROFIL COTIER

Afin de limiter les effets nocifs au niveau de la faune sub-aquatique on a essayé de placer les centrales nucléaires au bord du littoral. C'est le cas d'Erdeven placé dans un système dunaire très complexe constitué d'un cordon s'appuyant sur les rochers de Penthièvre et qui va jusqu'à la pointe de Gâvres, c'est-à-dire la région lorientaise. C'est aussi ce même système dunaire, très fragile, qui est lié à la courantologie locale.

Création d'un véritable fleuve côtier, l'eau du système de refroidissement est susceptible de modifier le régime des courants, les conditions de sédimentologie du littoral et provoquer ainsi une nouvelle définition du profil côtier. Conséquences incalculables...

Les milieux purs par définition sont caractérisés par une grande hétérogènité de la flore et de la faune constituée des communautés vivant dans le même milieu. Très peu d'individus, mais, par contre, un grand nombre d'espèces qui constituent une grande diversité spécifique. Caractéristique essentielle des éco-systèmes constituant l'ensemble des communautés biologiques et des relations qui existent entre elles. Par contre, dans les systèmes pollués, on peut constater un déplacement de l'équilibre caractérisé par un faible nombre d'espèces adaptées à la pollution et qui se sont développées par suite des relations trophiques limitées. Ainsi passe-t-on d'une grande hétérogènité des milieux pollués. Dans ces conditions, comme toutes les pollutions, la pollution thermique entraîne un déplacement de l'équilibre.

Conséquences de peu de gravité en ce qui concerne la faune piscicole si on admet que le stock à exploiter concerne des espèces très différentes et vastes.

UN HÉRITAGE LOURD DE CONSÉQUENCES

Les centrales nucléaires ne fonctionnent pas en continu, c'est-à-dire qu'elles s'arrêtent à certains moments. Dans ces conditions, il n'y a plus de rejet d'eau chaude et on revient alors aux conditions initiales. Aussi les espèces qui s'étaient adaptées à un milieu évolué vont disparaître, ce qui constitue un apauvrissement préjudiciable à l'ensemble de la faune. Ensemble juvénile de crustacés et de mollusques exploités par des poissons et qui risque de disparaître.

Pour se débarrasser des déchets radioactifs, l'industrie nucléaire se trouve complètement désarmée. En effet, elle ne peut ni détruire, ni modifier les rayons émis car elle ne peut protéger l'homme et le milieu qu'en diminuant la densité du rayonnement par l'interposition



Erdeven à l'encan

d'écrans. Le produit radio-actif perd son efficacité de façon naturelle pour des périodes qui varient suivant les corps. Ainsi le plutonium met 30 000 ans pour perdre la moitié de sa radio-activité... Héritage lourd de conséquences pour les générations futures.

L'INCONSCIENCE ET L'IRRESPONSABILITÉ DES DÉCISIONS

Mais n'a-t-il pas été prouvé par ailleurs que la dilution, en abaissant la teneur en radio-nucléides, rend les déchets inoffensifs et permet leur dispersion. On n'a pas trouvé de moyens pour supprimer la radio-activité, mais on la disperse en la diluant. Eternels errements de la pollution chimique qui méconnaissent les problèmes de concentration au niveau des communautés terrestres ou océaniques. La radioactivité provoquée par l'homme joue à n'importe quel niveau puisqu'elle s'ajoute à la radio-activité naturelle. Aussi ses effets ne se placent plus à l'échelle individuelle mais à l'échelle statistique dans le cas de leucémies au niveau de la population.

Dans ce cas, plus de dose admissible, ni de « dose seuil » mais « risques admissibles ». Alors, qui les prendra ? Les populations concernées ? Sûrement pas, mais les experts qui feront la balance des risques encourus et les bénéfices qu'apportera cette nouvelle technologie. Décision prise en toute connaissance de cause des facteurs économiques, politiques et financiers, mais en complète méconnaissance des problèmes humains, biologiques et écologiques fondamentaux. N'est-ce pas là une caractéristique essentiele de l'inconscience et de l'irresponsabilité de beaucoup de décisions qui n'ont de nom que le mot ?

Texte et photos
YANNICK GUYADER,
Illustrations de
JEAN-ROGER MOREL.

NANN D'AN DISTRUJ NUKLEEL !

En couverture, reproduction de l'autocollant édité par Skol an Emsav (30, *place des Lices, Rennes*).

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE + DYNAMISME = A. I. V.

la firme bretonne la plus réputée dans la fabrication des VITRAGES ISOLANTS et des VERRES DE SÉCURITÉ



A. I. V. : POUR SUIVRE LA FORTE DEMANDE EN VITRAGE ISOLANT, EXTENSION SUR PLACE DÈS 1975.

L'EFFECTIF POURRAIT ÊTRE PORTÉ A 200 EN CINQ ANS.

Un très grand nombre d'entreprises ont subi de plein fouet les effets de la crise de l'énergie. Le paradoxe, c'est que cette crise a donné un sérieux coup de fouet à d'autres entreprises. C'est le cas, à Fougères, de l'A.I.V. (Application Industrielle du Verre) dont une des spécialités est le double vitrage isolant.

Pour suivre le fort accroissement de la demande, l'A.I.V. vient de décider l'extension de son usine. Il est ainsi prévu de faire passer les effectifs de 110 actuellement à 130 d'ici à la fin de 1975. La capacité de production retenue pour 1980 permettrait alors de porter les effectifs à 200.

Nous donnons ci-dessous une fiche technique de l'entreprise implantée en zone industrielle de Fougères et qui se développera sur place.

AUJOURD'HUI 110 PERSONNES

La société A.I.V. a été créée fin 1965 par M. L. Méheut. Avec les membres de sa famille et quelques amis, il avait fondé cette société pour exploiter une licence allemande de fabrication de double-vitrage, et pour commercialiser des produits verriers en utilisant les créneaux laissés libres dans la politique commerciale des manufactures françaises : B.S.N. et St Gobain.

L'action commerciale, orientée uniquement sur l'Ouest, a permis a la société de progresser rapidement jusqu'en 1968 en ajoutant à la fabrication du double-vitrage, la trempe des produits verriers.

Une extension mal contrôlée en 1969, devait alors poser des problèmes à l'entreprise. Le programme financier trop ambitieux pour les ressources propres de la société, l'extension de l'action commerciale vers des régions trop éloignées, ont rapidement entraîné une détérioration des résultats et obligé l'entreprise à déposer son bilan fin 1970.

L'activité industrielle réduite en 1971 et une production bien réorganisée, permettaient l'obtention d'un concordat. Depuis ce moment-là, les exercices 1972 et 1973 ont donné des résultats positifs et les échéances concordataires ont été régulièrement honorées.

Au début de 1973, M. Méheut a constaté que les perspectives de développement de son affaire devenaient moins bonnes par suite de la concurrence à laquelle se livrent B.S.N. et St Gobain sur les marchés des produits verriers trempés et du double-vitrage. Pour éviter un nouvel incident financier et pour préserver l'emploi de son personnel, il a préféré céder son affaire à la Société Boussois S.A. (la Société Boussois S.A. est la société française de la « Branche verre plat » du groupe B.S.N. - Gervais Danone).

Actuellement la société A.I.V. est, juridiquement, indépendante : elle conserve son autonomie de fonctionnement, sa gestion financière propre, et un réseau commercial distinct. Toutefois, elle peut être assistée, dans tous les domaines, par les services spécialisés du groupe B.S.N. De même, la société Boussois S.A., ayant racheté la plus grande partie des actions, contrôle financièrement la société A.I.V.

Alors qu'il était descendu à 60 personnes en 1971, l'A.I.V. a retrouvé aujourd'hui le niveau d'emploi de 1968 (110 personnes), mais avec une production et un chiffre d'affaires bien supérieurs.

VERRE TREMPÉ : SOLIDITÉ ET SÉCURITÉ

A partir de produits verriers de base (verre à vitre, glace, verre imprimé), l'A.I.V. fabrique deux catégories de produits trempés et le double-vitrage « Isolar ».

Les produits trempés sont des produits verriers découpés et façonnés aux dimensions définitives d'utilisation, subissant un traitement thermique, qui leur confère une plus grande résistance. D'où leur solidité. Mais aussi, ils acquièrent la propriété de se fractionner en petits morceaux en cas de choc violent. D'où leur sécurité.

Quel marché pour ces produits ? Toutes les utilisations habituelles des produits verriers, lorsque ceux-ci ne doivent présenter aucun risque d'accident corporel, en cas de bris.

Une Unité de Production de Vitrage ISOLAR identique à Paris

Avec la toute récente prise de contrôle par BOUSSOIS SA de la Société Le Vitrage ISOLAR à Maisons-Alfort, les perspectives de développement des ventes de produits de sécurité sur la Région Parisienne se sont considérablement accrus pour l'A.I.V.

Ils sont utilisés pour le bâtiment : agencement de magasins, de bureaux., de lieux publics. Décoration et aménagements intérieurs, et même ameublement (tables en verre par exemple).

DOUBLE VITRAGE : BÉNÉFICIAIRE DE LA CRISE

Le double-vitrage ISOLAR, lui, répond au principe suivant : une couche d'air immobile et déshydratée, est enfermée entre deux feuilles de produit verrier.

L'écartement entre les deux feuilles de verre est déterminé par un cadre en profilé d'aluminium creux. L'étanchéité est assurée par injection autour du carreau d'une colle spécialement mise au point par la société Bostik (exclusivité Isolar), et dont l'efficacité est garantie 10 ans !

Le profilé d'aluminium est rempli de granulés qui absorbent l'humidité de l'air contenue dans le carreau.

A noter qu'on peut assembler en Isolar n'importe quel produit verrier plat ou imprimé (ce que l'on appelle d'ordinaire improprement le « verre dépoli ») blanc ou couleur, et de n'importe quelle forme. Chaque carreau doit être découpé et exécuté aux formes et dimensions exactes d'utilisation.

Quel marché pour cette seconde catégorie de produits ? L'isolation thermique des bâtiments, donc des économies d'énergie : électricité, fuel domestique, gaz ou autres.

Les récentes lois édictant les caractéristiques d'isolation à retenir pour la délivrance du permis de construire, rendent pratiquement indispensable l'utilisation du vitrage isolant dans toutes les nouvelles constructions. De plus, le double vitrage améliore le confort des logements en augmentant l'isolation phonique (bruits extérieurs).

UNE FABRICATION UNIQUEMENT « SUR MESURES »

L'objectif commercial d'A.I.V. sur ces marchés : essentiellement satisfaire les besoins en dimensions ou caractéristiques non-standard. Donc peu de séries, et beaucoup de détail, de petites commandes. Ce qui nécessite une bonne organisation pour une grande souplesse de travail.

L'A.I.V. couvre ainsi commercialement 16 départements (Bretagne, Normandie, Maine, Pays de Loire). En 1974, elle a travaillé 54 000 mètres carrés de produits trempés, et 90 000 mètres carrés d'Isolar.

Dans cette dernière production, l'A.I.V. s'est fait une spécialité, en rapport précisément avec le style des maisons de l'Ouest : le petit carreau isolant, 120 000 unités, ce qui correspond à l'équipement de 600 pavillons.

Toujours en 1974, c'est 2 500 tonnes de produits verriers qui ont été travaillés à l'usine de Fougères, et 500 000 mètres de profilés aluminium ont été utilisés.

UNE EXTENSION PAR ÉTAPES

Quelles perspectives ?

De façon très simplifiée, la direction de l'A.I.V. tient le raisonnement suivant : en 1973, on estimait généralement que 10 p. 100 des maisons individuelles construites dans l'Ouest, cette année-là, étaient équipées de double-vitrage, dont 6 en Isolar. Si l'on a construit 100 pavillons dans l'Ouest, en 1973, il est probable que l'on en construira au moins autant en 1980, mais 80 seront équipés en double-vitrage. Si A.I.V. conservait sa part de marché, il faudra produire 6 à 8 fois plus qu'en 1973. Même en admettant une augmentation de la proportion de standard, le taux de progression prévu, c'est-à-dire 3,5 semble très pessimiste.

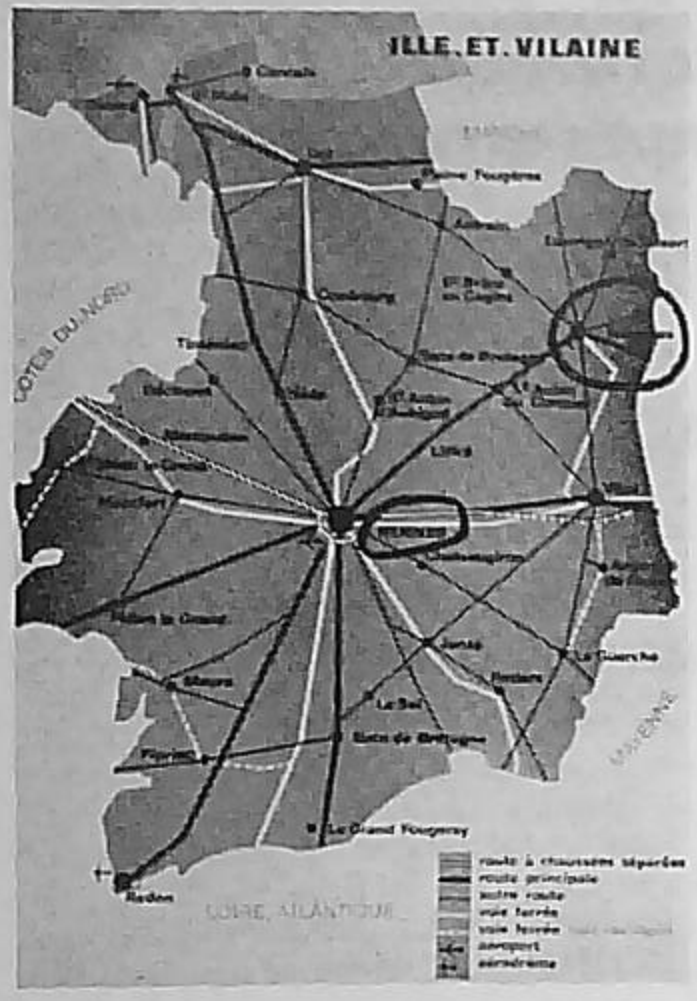
Les perspectives pour 1980 : 250 000 mètres carrés d'Isolar, 70 000 mètres carrés de verre trempé, et, un effectif alors de 200 personnes paraissent pour le moins un objectif raisonnable et qui sera certainement atteint.

A. I. V. - Fougères 35304 - B. P. 171 - Téléphone 99.13.69

cahier spécial

PAYS DE FOUGÈRES

Fougères, porte de la Bretagne





Ed. d'art Yvon

FOUGERES, ancien carrefour routier aux confins des trois régions de Bretagne, de Normandie et des Pays de Loire, a une tradition industrielle bien ancrée.

L'industrie de la chaussure, précédemment atout essentiel de Fougères, a été peu à peu complétée par diverses implantations de l'habillement, du travail du verre, de l'électronique et de la mécanique... jusqu'à la création d'un atelier de fabrication de machines automatisées dans une usine relais de la Chambre de commerce et d'industrie de Fougères.

L'industrie agro-alimentaire est de son côté en voie de développement, parfaitement appuyée sur une agriculture et un élevage très dynamiques.

L'extraction du granit et ses diverses utilisations sont enfin un élément majeur de l'économie locale.

L'arrondissement de Fougères, durement touché par la conjoncture économique actuelle, manifeste néanmoins une capacité et une volonté inébranlables de relance d'une croissance économique adaptée aux besoins de sa population.

Comme souligné dans l'exposé de la grave question du désenclavement de la Bretagne, Fougères se préoccupe particulièrement d'une action cohérente et harmonieuse avec la métropole rennaise et les villes côtières ou du centre Bretagne.

Classée parmi les portes de la Bretagne, Fougères veille particulièrement à assumer dignement la fonction d'accueil qu'elle est appelée à jouer, dans un souci de liaison avec les régions voisines.

C'est dans cet esprit que la Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne développe ses actions, au contact permanent de ses mandants, artisans, commerçants et industriels de son arrondissement et en relation étroite avec ses partenaires des collectivités locales, des administrations et des services.

FRANÇOIS LEMONNIER,
Président de la Chambre
de commerce et d'industrie
de Fougères.

Entrepreneurs de MENUISERIE
Entreprises générales
Artisans menuisiers

Francis HELLEUX

SPÉCIALISTE DANS LA FABRICATION DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ET DE MENUISERIES HORS-STANDARD :

— en chêne
— en châtaignier
— en bois exotique

VOUS PROPOSE DE FABRIQUER SELON VOS BESOINS DES MENUISERIES A VOS MESURES, MÊME PAR UNITÉ :

— croisées
— porte-croisées
— châssis à l'italienne
— châssis à guillotine
— baies coulissantes
— œil de bœuf
— persiennes
— volets à l'ancienne
— escaliers





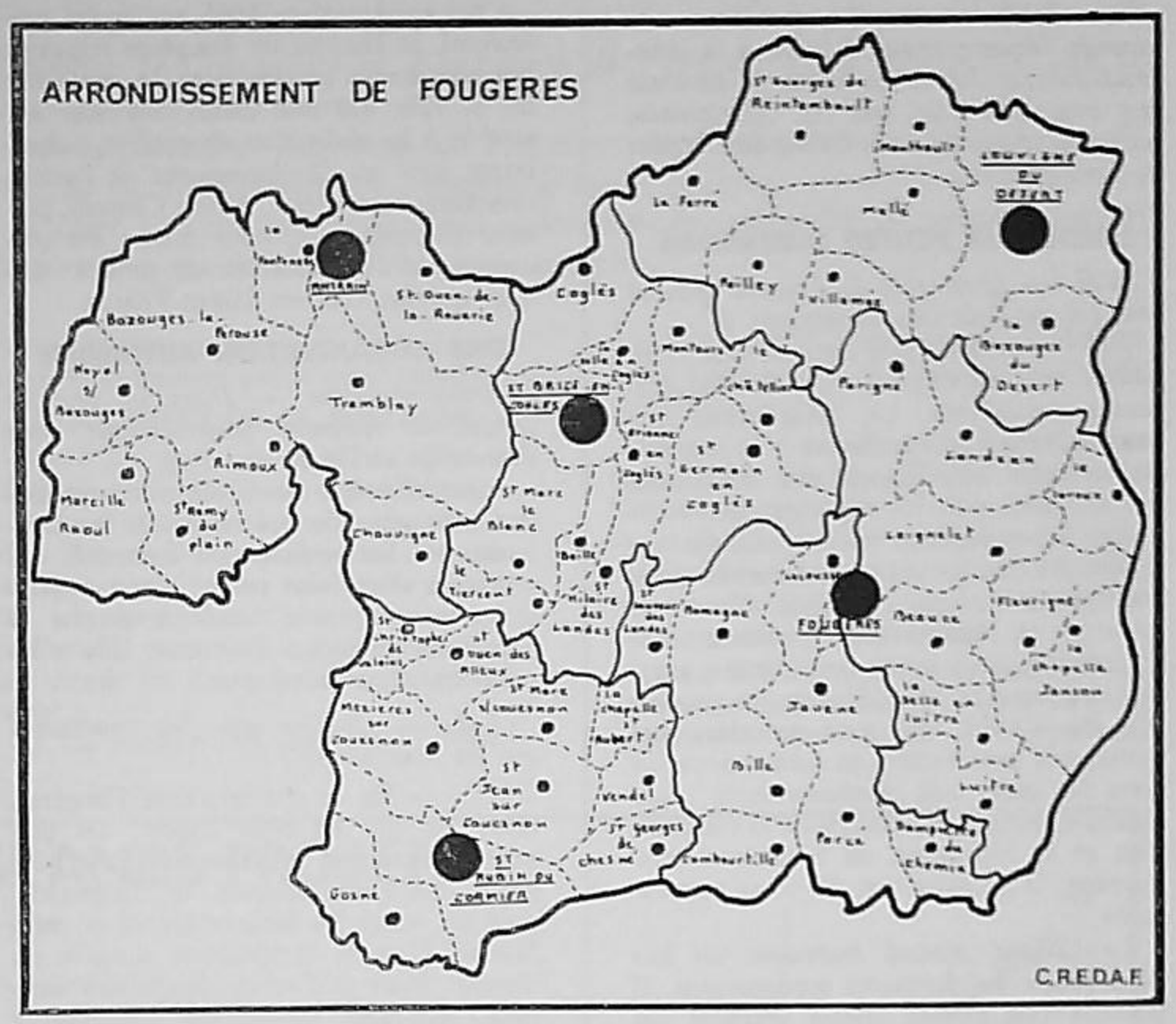


FABRICATION STYLE MANOIR et NORMAND et tous ouvrages cintrés

Francis HELLEUX - menuisier - 31, rue Colbert 35302 Fougères - Tél. (99) 99.03.89

Le conseil général : Pour une politique de redistribution

A l'occasion de ce cahier spécial, il nous a paru intéressant de présenter le Conseil général, non pas que celui de l'Ille-et-Vilaine ait une action spécifique, mais parce que cette assemblée d'élus au suffrage universel est mal connue du public. Avec Jean Madelain, président de la commission départementale du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, nous avons essayé de définir la fonction du conseil général.



LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE : L'ORGANE PERMANENT

Armor-magazine. — Le Conseil général est une assemblée élue pour six ans, composée d'un conseiller par canton. Cela, chacun le sait. M. Madelain, vous êtes président de la commission départementale du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, cela suppose-t-il d'autres commissions ?

Jean Madelain. — En fait, la commission départementale est l'organe permanent du Conseil général ; c'est elle qui expédie les affaires courantes car vous savez sans doute que le Conseil général se réunit officiellement deux fois l'an : en décembre pour voter le budget de l'année suivante et en mai-juin pour le budget complémentaire. Ce sont les sessions ordinaires. En dehors de cela, il y a un certain nombre d'affaires à régler, de décisions pratiques à prendre, c'est le rôle de la commission départementale. Pour l'Ille-et-Vilaine, cette commission comprend sept membres élus par l'ensemble du Conseil général.

A.M. — Prenons justement le cas de l'Ille-et-Vilaine et plus précisément celui de l'arrondissement de Fougères. Comment le Conseil général y est-il représenté ?

J.M. — L'Ille-et-Vilaine, divisée en 49 cantons, possède donc 49 conseillers généraux. L'arrondissement de Fougères, quant à lui, est représenté par 6 conseillers qui sont : pour Antrain, M. Aupinel ; Louvigné-du-Désert, M. de Montigny ; Saint-Brice-en-Coglès, M. Tronchot ; Saint-Aubin-du-Cormier, M. Taillandier ; Fougères-sud, M. Le Lann et moi-même pour le canton de Fougères-nord.

DES ATTRIBUTIONS PRÉCISES

A.M. — Quel est le rôle du Conseil général ?

J.M. — Le Conseil général a un rôle bien déterminé par la loi qui lui confère des attributions précises. Ces attributions sont notamment la prise en charge d'institutions, d'équipements (la voierie), d'une certaine partie du personnel administratif...

Un des rôles importants du département consiste à établir un programme

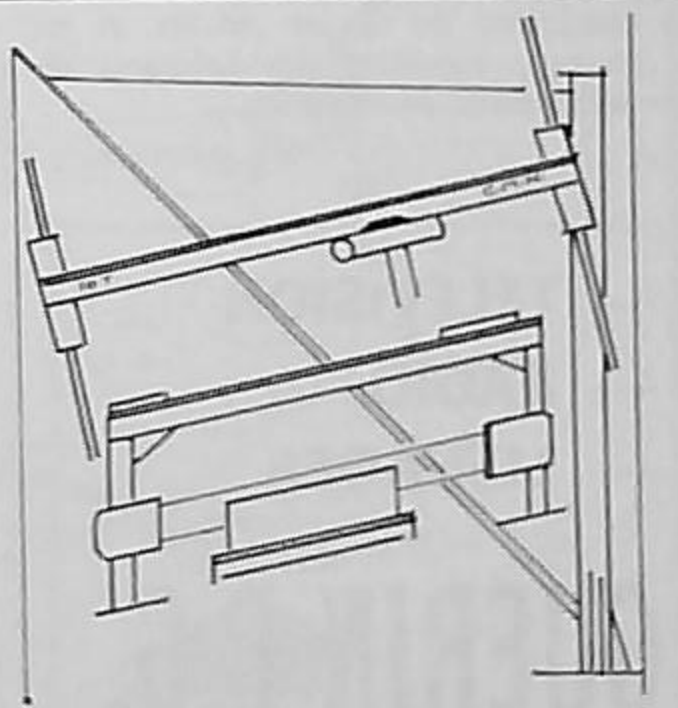
MANUTENTION

INDUSTRIES
CARRIÈRES
PONTS ROULANTS
MONORAILS
GRUES - POTENCES
TRANSPORTEURS
SCIES A FIL
SCIES A GALBE

Constructeur

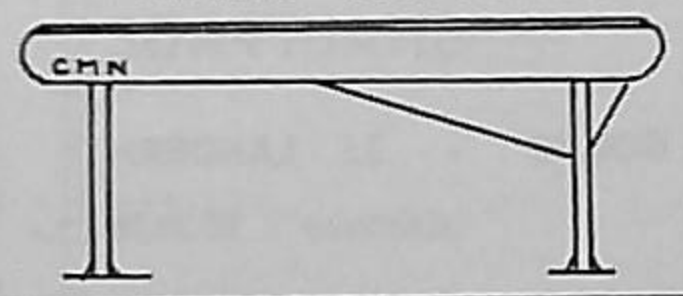
après-vente
entretien

TÉL. : **99.31.03**



CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DU NANÇON

PARIGNÉ - 35300 **FOUGÈRES**



d'investissements qui touche essentiellement deux domaines : l'eau et l'assainissement. Ce sont des programmes dont nous sommes maîtres car c'est le département qui a en pris l'initiative. Ils sont bien sûr complémentaires de programmes d'Etat mais ils permettent d'accélérer les équipements.

Le Conseil général a de multiples autres rôles : l'aide aux familles sous forme de bourses départementales, l'aide à la construction sous forme de prêts, la garantie des emprunts faits par les collectivités, notamment auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'AIDE AUX PETITES COMMUNES

A.M. — Quel rôle le Conseil général joue-t-il vis-à-vis des communes ?

J.M. — L'aide qu'il apporte aux communes est importante, pour les équipements notamment. Là, nous avons une grande liberté de manœuvre : la manière de subvenir aux besoins des communes est variable avec les départements.

En Ille-et-Vilaine, notre politique est d'aider les petites communes rurales pour rétablir un certain équilibre. C'est une politique de redistribution : comme toute collectivité, nous avons des recettes, grâce aux versements de l'Etat et au produit des impositions, qui sont reversées aux communes sous formes de subventions. Ce sont des aides aux investissements : par exemple, nous subventionnons la construction et la réparation de bâtiments communaux, la construction de voies communales...

Le Conseil général intervient en fait dans toutes les domaines économiques. Il possède une grande liberté d'action qui lui permet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de chacun, et en ce qui nous concerne, des habitants de l'arrondissement de Fougères.

— TÉLÉVISION
— RADIO
— MÉNAGER

GUERIN L.G.

— ÉLECTRICITÉ
— PLOMBERIE
— CHAUFFAGE

BOURG - 35 LANDÉAN
Téléphone : 99.25.06

Le district de Fougères :

le premier d'Ille et Vilaine

Créé en décembre 1966 par arrêté préfectoral, le District de Fougères regroupe des communes situées dans le périmètre de la ville qui ont choisi d'œuvrer ensemble à la réalisation de projets, contribuant ainsi au développement de l'arrondissement tout entier. Albert Chemin, premier vice-président, nous donne des précisions sur l'organisation du premier district qui fut créé en Ille-et-Vilaine.

UNE ORGANISATION AUTONOME

Armor-magazine. — Dans un premier temps, M. Chemin, pourriez-vous nous dire ce qu'est le district ?

Albert Chemin. — C'est une organisation très officielle qui rassemble les communes de l'arrondissement concerné, qui acceptent d'en faire partie. Cette organisation a son entité juridique propre et prend ses décisions elle-même. Elle a les pouvoirs d'une commune.

A.M. — Quelles sont les communes qui en font partie ?

A.C. — En ce qui concerne Fougères, cela s'est fait en trois étapes ; les premières communes adhérentes ont été Fougères, Lécousse, Beaucé et Laignelet ; puis est venue La Selle-en-Luitré et enfin Javené. C'est la composition actuelle du district. Mais si d'autres communes désiraient en faire partie, leur candidature serait examinée.

A.M. — Comment s'organise ce district ?

A.C. — Il est géré par un conseil de district (représentant pour moitié la ville de Fougères et moitié l'ensemble des communes rurales adhérentes) qui comprend des maires et des délégués communaux désignés par les conseils municipaux.

Tous les deux mois environ se réunit le bureau, dont le président est le maire de Fougères et les vice-présidents les maires des autres communes. Comme pour une commune, il y a un vote de budget primitif et additionnel.

A cette organisation, s'ajoute un secrétariat administratif qui se trouve à la mairie de Fougères, par ailleurs siège social de l'organisation.

CRÉÉ SUR INCITATION GOUVERNEMENTALE

A.M. — Pourquoi avoir créé un district ?

A.C. — L'initiative en revient aux communes, mais cela s'est fait sur incitation gouvernementale de regroupement des communes pour pouvoir bénéficier de subventions supplémentaires. A l'époque, c'était une innovation pour favoriser les travaux en commun.

A.M. — Comment s'est traduite concrètement l'action du district de Fougères ?

A.C. — Peu après la naissance du district, est venue l'idée de la construction du marché aux bestiaux de l'Aumaillerie qui constitue un outil économique très important. Ce marché, se situant hors du périmètre de Fougères (à la Selle-en-Luitré), c'est le district qui en a pris la construction en main. L'Aumaillerie est donc propriété du district qui en a confié la gestion à un syndicat mixte.

Par ailleurs, le district s'occupe de problèmes d'assainissement, d'adduction d'eau... Il a pris en charge la construction d'un C.E.S., la modernisation de la station d'épuration de Fougères, l'acquisition de réserves foncières.

En fait, le district intervient quand les communes en font la demande et lorsque son action peut profiter à l'ensemble de l'arrondissement.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

ASSAINISSEMENT
PAVAGE
POSE DE BORDURES
TROTTOIRS ENROBÉS
Tél. : 99.04.43

R. LEMÉE

31, RUE DE SAINT-MALO - LÉCOUSSE
35300 FOUGÈRES

Le désenclavement :

Une nécessité économique

La Commission Aménagement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Fougères a pu démontrer que le développement économique était subordonné au désenclavement.

La note déposée sur le bureau de l'A.G. de la Chambre Régionale de commerce et d'industrie de Bretagne le 11 avril 1975 à Saint-Brieuc est la concrétisation de ce souci. Nous en donnons le texte ci-après.

Toutes les personnalités contactées à ce sujet ont souligné l'évidente nécessité de raccorder le réseau breton au réseau national et européen, cela dans l'intérêt de l'ensemble de l'économie bretonne.

Les partenaires industriels contactés pour de nouvelles implantations déclarent tous qu'un désenclavement de Fougères est un préalable :

— pas de relation voyageurs valable par fer,
— desserte ferrée marchandises en cul de sac,
— absence de voie rapide routière,
— éloignement des projets de voies rapides.

Or aucune amélioration n'est programmée officiellement, ni en tracés matériels, ni en financements précis avec échéances.

L'ISOLEMENT DE LA BRETAGNE

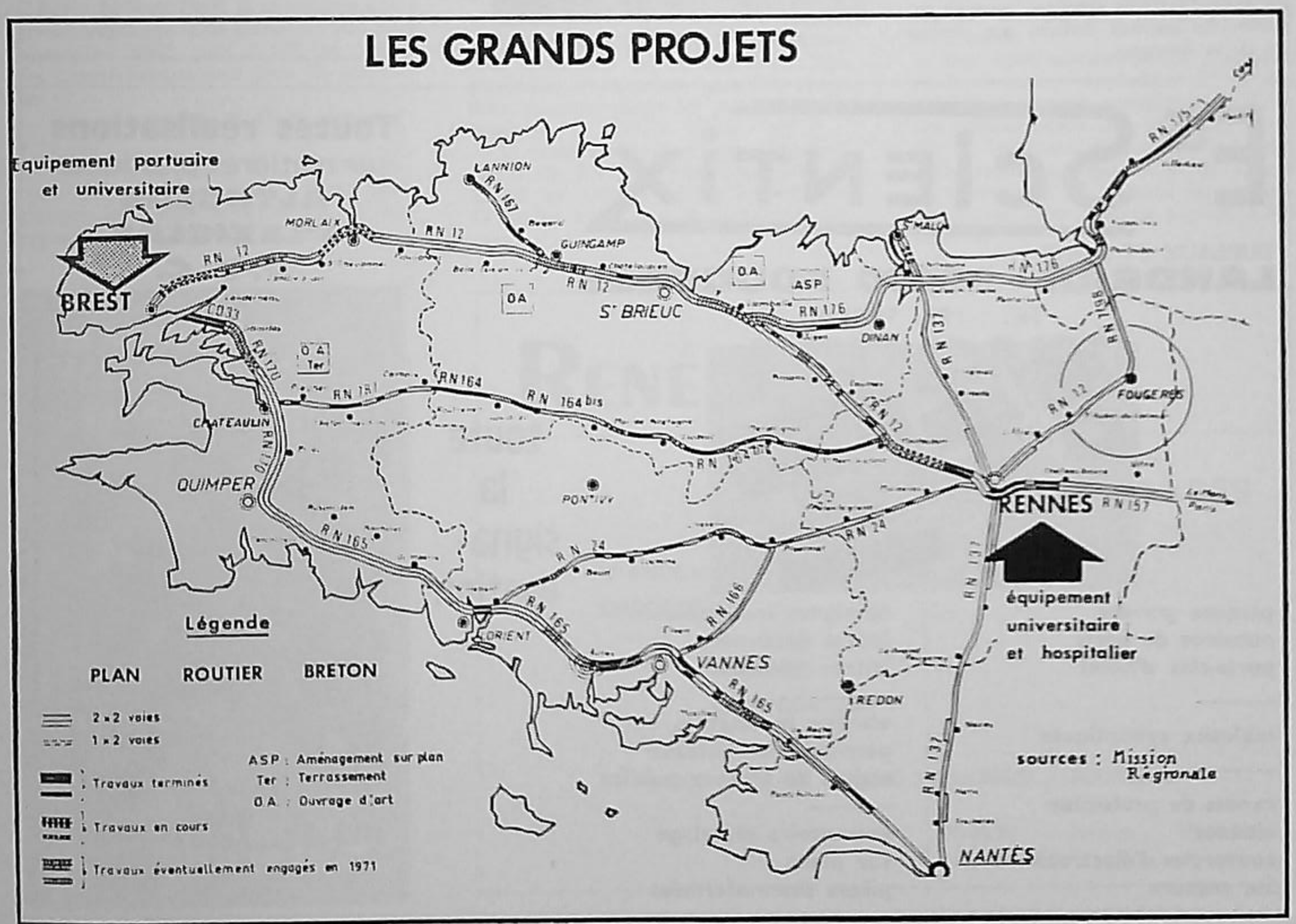
2 — La note du B.R.T.B. (Bureau régional des transports de Bretagne) « quelques idées parues en orientation du VII[e] Plan en Bretagne dans les domaines des transports et des communications » fait très bien ressortir ce problème de l'isolement, alors que la Bretagne devrait être érigée en Zone de Transit International :

a) La « route des estuaires » devrait être programmée ; son passage à Fougères entre Rennes et la Normandie valoriserait cet investissement.

b) La voie rapide « transversale bretonne » La Guerche, Vitré, Fougères - Normandie, est indispensable pour assurer la liaison Est Bretagne entre les voies rapides Brest - Avranches et Rennes - Le Mans ; contrairement aux prévisions, elle n'est pas encore programmée.

c) La RN 12 qui devrait faciliter un écoulement rapide du trafic entre Rennes, actuellement terminus Est du Programme

LES GRANDS PROJETS



routier breton, et la Normandie vers Paris-Nord, est malheureusement délaissée. A défaut d'aménagements au-delà de Liffré, des zones de dépassement à quatre voies sont indispensables entre Liffré et Fougères et au-delà (écrêtements de hauts de côtes, ...).

UN CENTRE INTERNATIONAL ROUTIER

Ces opérations routières Est Bretagne valoriseraient au mieux les travaux engagés sur les voies de la Bretagne côtière et intérieure :

La RN 12, vers Paris, devrait prolonger la route dite de Bretagne centrale, alors que la transversale Est Bretagne désenclaverait avantageusement les zones nord et sud en permettant des échanges de trafic :

Exemple : Zones portuaires nord vers Le Mans, zones sud vers la Normandie.

La route des Estuaires, grand axe interrégional, pourrait très avantageusement utiliser en sortie est de Rennes l'assiette de la RN 12 mise à quatre voies de Rennes à Liffré.

Conformément aux propositions du B.R.T.B., la Chambre de commerce et d'industrie de Fougères étudie dès maintenant la réalisation d'un Centre international routier qui, situé auprès de ses Entrepôts-Magasins généraux, pourrait apporter des services certains aux confins est de la Bretagne.

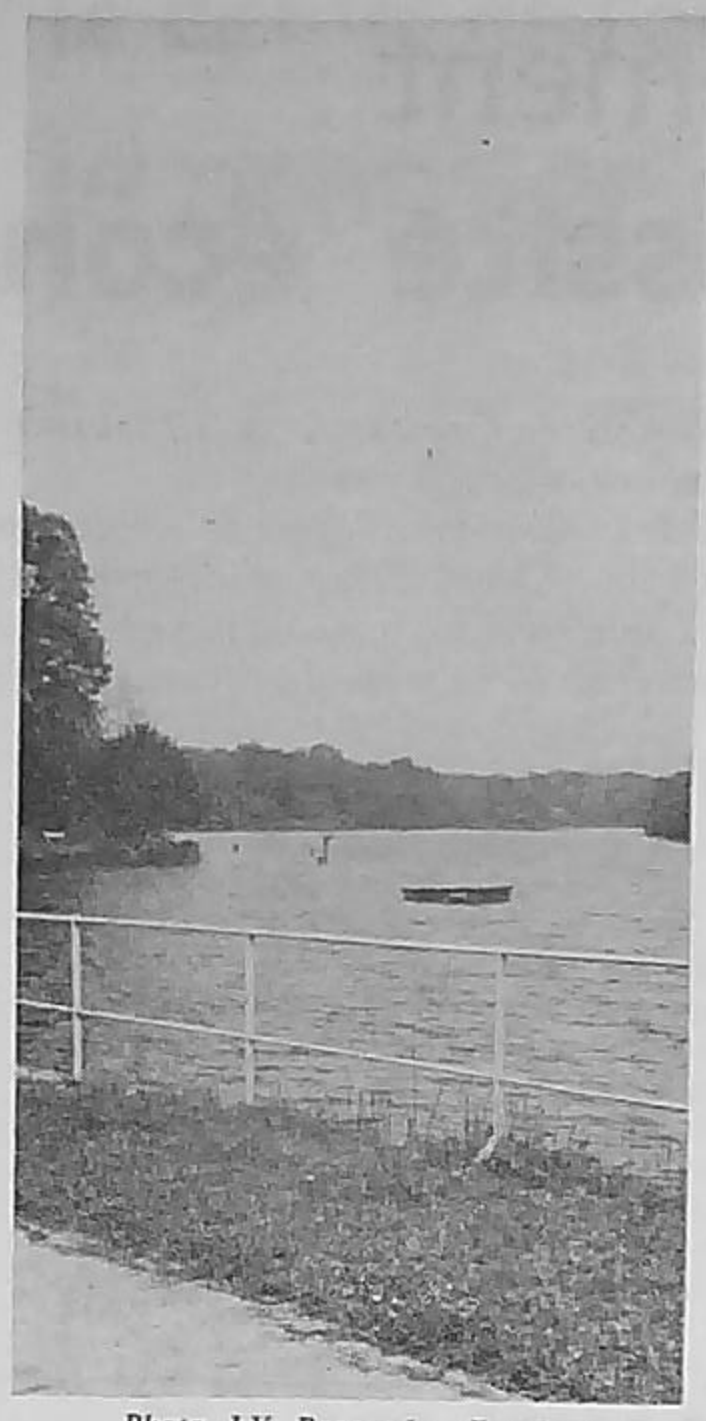


Photo J.Y Bagourd - Fougères.

pinto et fils

Peinture
Vitrerie

4, RUE DE LA BARRIÈRE
DU MAINE
35300 **FOUGÈRES**

Téléphone : **99.04.24**

Ets SCIENTIX

BUREAUX ET USINE :
LANDEAN 35300 FOUGÈRES
Tél. : (99) 99.25.01

Toutes réalisations
sur matières plastiques
ALTUGLAS
PLEXIGLAS
P. V. C.



plaques gravées
numéros de porte
porte-clés d'hôtel

tableaux synoptiques

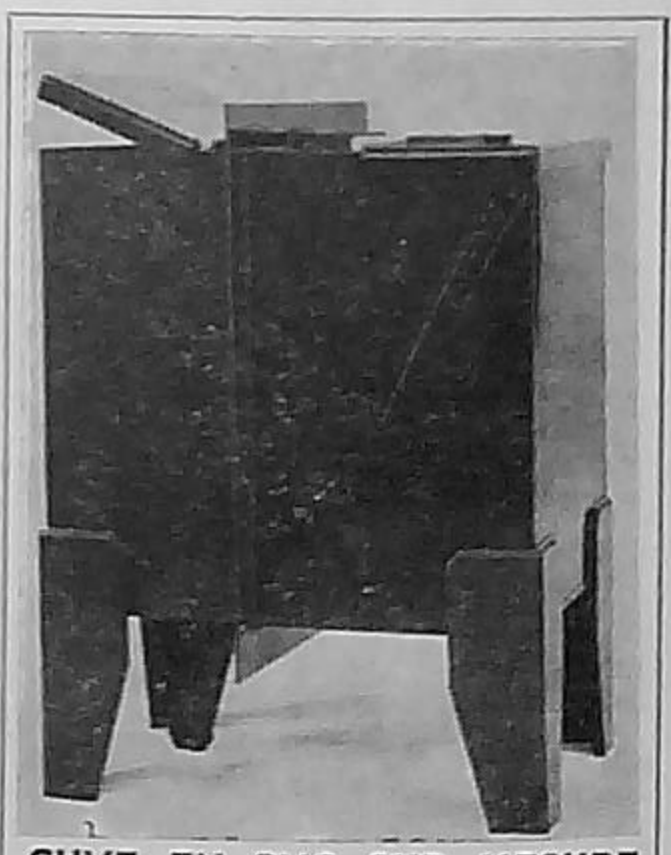
capots de protection
vitrines
couvercles d'électrophone
sur mesure

enseignes lumineuses
lettres découpées
lettres moulées

vitrages incassables
pare-brise de bateaux
engins de travaux publics

présentoirs d'étalage
sur plans
pièces thermoformées

toute la signalisation



CUVE EN PVC SUR MESURE

Une situation de l'emploi précaire

Il y a près de 200 ans, en 1972, Fougères était une petite ville de 7 000 habitants dans un arrondissement qui en comptait 79 000. En 1850, sa population avait augmenté de 2 000 personnes. Entre temps, on avait assisté au déclin des tanneries et au démarrage d'une nouvelle industrie : la fabrication de chaussons en tresses de laine, puis en tissus.

LA PREMIÈRE USINE MÉCANISÉE

Au cours de la deuxième moitié du XIX[e] siècle, Fougères commence à s'industrialiser : le chausson devient chaussure en cuir. La première usine mécanisée est créée en 1868.

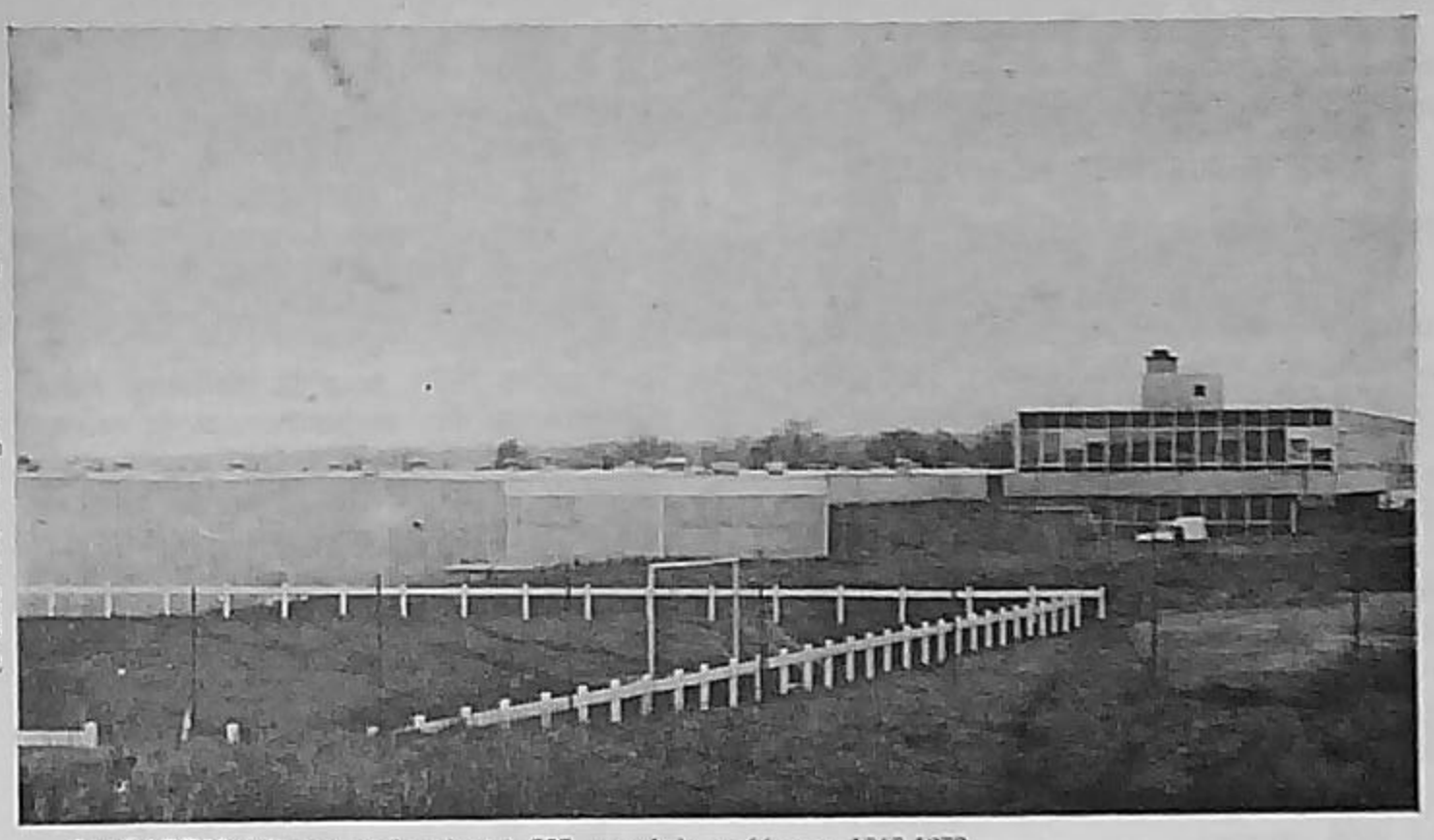
Parallèlement, la population de Fougères croît rapidement : 12 000 en 1876, 21 000 en 1901, 22 200 en 1911. A cette dernière date, l'arrondissement compte 89 000 habitants.

En 1954, la population de l'arrondissement est redescendue à son niveau de 1790 (79 000) et elle s'y maintiendra. Fougères est devenue une ville moyenne de 23 000 habitants.

Entre *1954 et 1968,* la population progresse lentement. Elle atteint 25 200 habitants en 1962, puis 26 850 en 1968. Ses caractéristiques sont alors les suivantes :

— elle est masculine à 45 %, féminine à 55 %,

— elle a vieilli : entre 1954 et 1968, la classe d'âge 25-34 ans perd 4 points tandis que les classes au-dessus de 55 ans augmentent de 3 points,



(Photo J.Y. Bagourd - Fougères)

La SAGEM (électro-mécanique) 830 emplois créés en 1969-1970.

— près d'une personne sur 2 est active,

— près d'un actif sur 2 est féminin : le taux d'activité féminin qui est de 43 % est l'un des plus élevés de France.

Dans cette période 1954-1968, les crises dans l'industrie de la chaussure, l'implantation d'entreprises nouvelles modifient progressivement les structures économiques :

— le nombre d'emplois dans l'agglomération de Fougères passe de près de 12 000 en 1954 à 13 000 en 1962 et 14 250 en 1968, avec la ventilation suivante :

- primaire : 2,2 % ; secondaire : 61,2 % ; tertiaire : 36,6 %.

Près de 13 % des emplois sont occupés par des migrants journaliers de la zone rurale.

— Avec 4 600 salariés en 1954, l'industrie de la chaussure représentait 67 % des emplois du secteur secondaire et 38 % des emplois totaux. Au 1[er] janvier 1975, elle ne représente plus environ (il s'agit d'une estimation) que 34 % du secteur secondaire et 21 % du total des emplois. En 20 ans, cette industrie a perdu 1 500 emplois.

MENUISERIES
AGENCEMENTS
DECORATION
CUISINES

JP

JEAN
PETTIER

fabricant conseil

FOUGÈRES
5, RUE DE LA MALADRERIE
LA MADELEINE
(99) 99 03.50

RENÉ LEPONT

EXPÉDITEUR DE VIANDES

VIANDES
DÉSOSSÉES

VIANDES
RÉFRIGÉRÉES

RUE DE NANTES PROLONGÉE - FOUGÈRES

TÉL. : Domicile : 99.05.53 - Bureau : 99.03.17

— Dès 1956, on a heureusement pu enregistrer l'implantation d'entreprises nouvelles qui ont créé un nombre important d'emplois, soit au 1er janvier 1975 :

- dans l'agglomération de Fougères : 2 943, dont 1 208 dans le secteur métallurgie-mécanique, 1 106 dans l'habillement, 326 dans l'ameublement et 204 dans le verre
- dans le reste de l'arrondissement, les emplois secondaires dûs aux implantations nouvelles se montent à 1 122.

DES INDUSTRIES NOUVELLES

Depuis 1968 :

Afin d'atteindre les objectifs démographiques fixés par le S.D.A.U. pour l'agglomération de Fougères, c'est-à-dire 38 000 habitants en 1986, les besoins globaux en emplois supplémentaires comparativement à la situation de 1968 ont été fixés à 4 750, soit en moyenne annuelle : + 264, répartis de façon identique entre le secteur secondaire et le secteur tertiaire compte tenu de la faiblesse de ce dernier.

D'après les études les plus récentes portant sur la période 1968-1974 inclus, les besoins ont été satisfaits

— à 72 % pour le secteur tertiaire (+ 666 emplois),
— à 35 % seulement pour le secteur secondaire (+ 324 emplois).

L'industrie de la chaussure a regressé de 800 emplois, celles de l'habillement et du bâtiment ont respectivement perdu 10 % et 14 % de leurs effectifs (— 117 et — 149).

Aussi la venue d'entreprises nouvelles (dont la SAGEM 830 salariés) et le développement d'un certain nombre d'entreprises existantes (mécanique, verre, agro-alimentaire, bois-ameublement) n'ont servi dans la proportion des 3/4 qu'à combler les pertes signalées plus haut. D'où le solde positif très faible de + 324 emplois en 7 ans pour l'ensemble du secteur secondaire.

La situation est donc très sérieuse si l'on tient compte des incertitudes actuelles quant à l'avenir d'établissements importants. Il ne faut en effet pas oublier qu'au cours des dernières années pour un emploi supplémentaire il a fallu en créer 7, et qu'en 1974, pour la troisième année consécutive, les enquêtes sur le niveau de l'emploi dans les établissements industriels de 10 salariés et plus à Fougères ont fait apparaître un solde négatif :

— les entreprises nouvelles ou qui se sont développées n'ont fait en général que combler des pertes. Or ces entreprises ont atteint ou vont atteindre rapidement leur objectif d'emplois, alors qu'une nouvelle fois des menaces lourdes pèsent sur certaines enrteprises locales,
— dans le même temps, la demande d'emplois se fait de plus en plus pressante : sur le nombre de 730 demandeurs d'emplois au 31 mars (ils étaient 810 en décembre, record jamais atteint), 50 % ont moins de 21 ans, 60 % ont moins de 25 ans.



SERRURERIES
FERMETURES
fenêtres en aluminium
Sablage - Métallisation

JOUET
S.A.R.L. au capital de 93.000 F.

34, rue du Général-Chanzy
FOUGÈRES
— Téléphone : 99.07.77 —

Jean PRÉVOST S. A.

20, RUE DANIELLE-CASANOVA ——— 94170 LE PERREUX
Téléphone : 324.57.00

USINES A FOUGÈRES

FABRICATION DE FAUTEUILS,
CANAPÉS ET CONVERTIBLES

LE PARC DE L'AUMAILLERIE

outil de promotion de l'élevage régional

Fougères Tél. 99.15.53

1er marché d'Europe

UNE CROISSANCE RÉGULIÈRE :

EFFECTIFS BOVINS PRÉSENTÉS :

1955	13 500
1959	41 500
1969	138 500
1972	238 000
1973	272 000

UN OUTIL A LA DISPOSITION DE TOUS :

- *éleveurs*
- *groupements d'éleveurs*
- *négociants en bestiaux*
- *centrales d'achat coopératives*
- *abattoirs industriels*

les plus lointains comme les plus proches

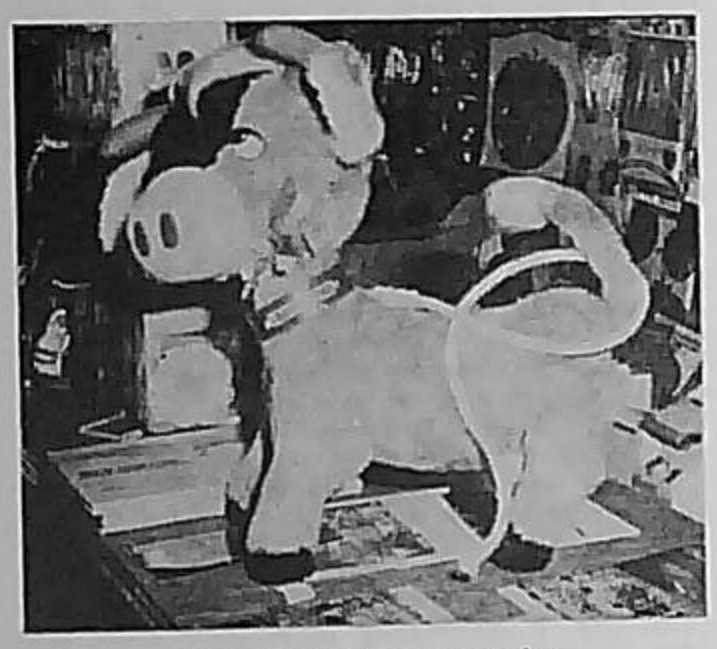
AIRE D'INFLUENCE :

● Par route ou par fer

— Accessible de toutes les communes de Bretagne, de Basse-Normandie, du Maine et d'ailleurs...

— La vocation européenne est confirmée par la présence d'acheteurs et de visiteurs étrangers :

* *Allemands*
* *Belges*
* *Italiens*
* *Irlandais*
* *Anglais*



Une mascotte expressive que chacun peut acquérir.

Le Vendredi

OUVERTURE DES TRANSACTIONS

6 h. 45 : VEAUX

7 h. 45 : TAUREAUX

8 h. 30 : AMOUILLANTES

9 h. 00 : AUTRES GROS BOVINS

DES INSTALLATIONS IMPORTANTES :

- **marché à veaux :** 3 500 têtes
- **hall d'exposition-vente des animaux :** 6 500 animaux à l'attache
- **voies ferrées à quai :** au cœur du marché pour les expéditions sur la France entière et l'étranger, et pour l'accueil d'animaux d'origines lointaines (horaires particuliers calculés par la S.N.C.F. pour assurer le vendredi matin le déchargement à 7 h. 30, donc avant l'ouverture des transactions)
- **Parking camions :** 1 000 places
- **Parking véhicules tourisme :** 1 500 places

DES COMMODITÉS :

- **Pour le maniement des animaux :** leur déchargement, leur présentation, leur groupage et leur tri à l'expédition routière et ferrée
- **Pour les services aux usagers :** administratif (accueil, conseil, téléphone, telex, bureaux...) commerciaux (banques, galerie marchande, marché forain, restaurant)

Une FRÉQUENTATION TRÈS IMPORTANTE LE VENDREDI MATIN :

- de 350 à 450 vendeurs
- de 150 à 250 acheteurs
- de 1000 à 2000 visiteurs

soit au total de 3 000 à 5 000 personnes qui constituent une clientèle susceptible d'être touchée par des commerçants de tous secteurs :

- par affichage publicitaire
- par exposition sous vitrine

par exposition en plein air dans l'enceinte du marché.

FOUGÈRES : une région de transition

Région frontière entre la Bretagne et la Normandie, Fougères est connue par son industrialisation importante et par son élevage.

A moins de 300 kilomètres de Paris, Fougères constitue un nœud routier important, mettant en relation des centres urbains vitaux pour l'ensemble de la région : Rennes et Caen, Laval et Saint-Malo. Elle est la capitale d'une région agricole et rurale active dont elle contribue au développement et en bénéficie par ricochet.

Cette activité agricole intense s'est trouvée vulgarisée à l'extérieur de la région depuis quelques années, par la mise en place du marché de l'Aumaillerie sur la commune de la Selle-en-Luitré.



Photo Livre Blanc - Fougères

DES PROBLÈMES...

Ce marché n'est pas le résultat du hasard et correspond à une réalité connue des Fougerais qui savent combien l'élevage bovin est important et déterminant pour l'économie de leur région qui, par ailleurs, connaît une activité diverse selon les zones. En effet, sous une apparente prospérité, certains cantons qui ne bénéficient pas de l'influence favorable de centre important, ont tendance à stagner. Ceci se matérialise en particulier au niveau de la population qui régresse.

En un demi-siècle, de 1911 à 1968, la population rurale a régressé d'un quart sur l'ensemble de l'arrondissement, ceci ne peut laisser indifférent car la population d'une région, d'une zone, d'un canton, est un facteur essentiel de la vie économique et sociale. Inutile de préciser que cette tendance s'accentue encore si l'on étudie, non plus la population rurale, mais la population agricole.

... MAIS AUSSI DES ATOUTS

Cela ne doit pas porter au pessimisme pour autant car les habitants du pays fougerais ont des atouts dans leur jeu et en particulier les agriculteurs qui, outre leur compétence reconnue en matière d'élevage, bénéficient par ailleurs d'un climat et d'un sol favorables, ainsi que d'un environnement technique et commercial de qualité.

Orientés vers l'élevage, les agriculteurs de la région de Fougères ont de bonnes raisons de regarder l'avenir en face, ce qui n'exclut pas une réelle lucidité sur la réalité de leur situation.

ELIE CHEMIN,

président
de la Chambre régionale
d'agriculture
et de la Chambre
d'Agriculture
d'Ille-et-Vilaine.

Le Service Industrie de la C.C.I.

ASSISTANCE ET PROMOTION

Créé en octobre 72, ce Service a une double vocation d'assistance et de promotion.

● L'assistance : C'est en fait l'aspect de conseil d'entreprise sous une forme polyvalente que ce soit pour :
— l'analyse-diagnostic de l'entreprise,
— l'établissement de plan de développement,
— l'étude et la recherche de nouveaux marchés,
— l'organisation interne de Services (production, commercial, administratif, financier, personnel, gestion),
— l'établissement de dossiers de demandes de primes de développement.

Ces interventions, du fait de leur caractère spécifique, sont des actions individuelles menées au sein de l'entreprise et à sa demande. Elles font appel généralement à la collaboration personnelle du chef d'entreprise, des cadres concernés, de l'expert-comptable, du banquier.

● La promotion : Œuvre collective dans la majorité des cas, car la promotion d'entreprises locales passe par le développement du contexte économique local ou régional dans lequel elles s'insèrent.

L'interdépendance étroite de l'industrie et du commerce se mesure d'ailleurs d'une façon évidente lorsqu'en période de stagnation ou de crise (comme actuellement), l'emploi est menacé par le chômage partiel ou total. La baisse de pouvoir d'achat qui en découle est directement ressentie que ce soit sur le marché des biens de consommation ou sur celui des biens d'équipement.

Cet aspect collectif implique donc de la part des chefs d'entreprise, non seulement des capacités de gestionnaire (aspect économique) mais de plus en plus des capacités d'ouverture sur l'extérieur (aspect social).

Les actions menées par le Service industrie en ce sens, se proposent de développer cet aspect collectif par :

L'OPÉRATION M.P.I.

Cette action vise à créer des groupes locaux de chefs d'entreprises petites et moyennes qui apprennent ainsi à mieux se connaître, à confronter leurs problèmes qui bien souvent ont des points communs, à réfléchir ensemble sur les solutions qu'ils y apportent ou que la réflexion collective amène à envisager. De ce fait, ils acquièrent ensemble une capacité plus grande de réflexion à travers ce mode de formation originale qu'est le groupe M.P.I., et du fait de leur qualité essentielle « d'entrepreneurs », à envisager simultanément de nouvelles actions.

→

COUVERTURE. PLOMBERIE. CHAUFFAGE. CLIMATISATION
GALLEI
SARL. 16 rue de la forêt FOUGERES. tél : 99.05.78

LA COMMISSION INDUSTRIE

De caractère plus large, elle concerne tous les chefs d'entreprise de la circonscription sans distinction de taille ou de secteurs d'activité, et son objet est à la rencontre des intérêts interprofessionnels.

Au sein de cette commission, ont été créées deux sous-commissions dont les préoccupations recouvrent deux objets déterminés :

1°) *La formation :* développée depuis la loi du 16 juillet 71, l'initiative consulaire Fougeraise concernent maintenant toutes les entreprises de la circonscription occupant plus de 10 salariés.

Les actions menées ont augmenté rapidement tant dans le choix proposé que dans le nombre de participants et, pratiquement, l'effectif de participants a doublé chaque année depuis 1972. C'est ainsi que pour la période : octobre 74 à avril 75, le nombre d'heures/participant atteint 18 600 h.

Le besoin de mieux organiser la formation consulaire a donc conduit à créer cette commission formation dont les objectifs seront pour 1975 :

— amélioration de l'adéquation entre besoins exprimés et stages proposés,,
— mise en place de méthodes d'évaluation permettant de mieux apprécier l'impact des stages organisés,
— étude de dispositifs permettant aux entreprises, dans le cadre des dispositions légales, d'augmenter leurs possibilités de formation (qualité, quantité, réalisation géographique des stages).

2°) *Les relations inter-entreprises :* Les chefs d'entreprises souffrent fréquemment d'isolement. Cette commission est donc plus particulièrement un lieu de rencontre et de travail. Lieu de rencontre car elle permet aux divers chefs d'entreprise de se rencontrer en dehors de toute contrainte sectorielle ou formelle. Lieu de travail car elle permet de fructueux échanges d'informations d'entreprise à entreprise, de branche à branche.

Le service industrie de la C.C.I. de Fougères constitue donc un outil privilégié au service des industries existantes mais aussi pour les nouvelles qui pourraient venir s'implanter dans l'arrondissement. En effet, les problèmes qui se posent depuis de nombreuses années au développement industriel de Fougères et de sa région, prennent, avec la conjoncture actuelle et les troubles qu'elle entraîne, une acuité telle qu'une étude globale de restructuration industrielle s'impose.

Les branches représentatives disposent à cet effet de fédérations conscientes des problèmes présents et à venir, et une fructueuse collaboration s'est instaurée tant avec ces fédérations qu'avec les collectivités locales et les organismes publics, tels la DATAR et Ouest-Atlantique.

Le Service industrie avec le Service aménagement de la Chambre de commerce et d'industrie de Fougères jouent en ce sens un rôle de coordonnateur et d'organisateur et poursuivent leurs actions complémentaires pour que des solutions soient trouvées.

Les objectifs de la chambre de commerce et d'industrie

Lors de la dernière assemblée générale des délégués consulaires, la C.C.I. s'est définie une ligne d'action pour 1975. *En voici les thèmes essentiels :*

LES COMMERÇANTS

— Création d'une Maison du Commerçant, dans laquelle les commerçants pourront se rencontrer, échanger leurs expériences, s'informer, se perfectionner, préparer des actions collectives ;
— Etude d'un projet d'animation commerciale et touristique du vieux Fougères ;
— Organisation d'un voyage d'études de commerçants, afin de tirer les leçons d'expériences étrangères susceptibles d'être adaptées à notre région ;
— Organisation de sessions d'initiation à la gestion, afin de procurer aux nouveaux commerçants et aux autres une formation et une information de base leur permettant de mieux gérer leurs entreprises.

LA PROMOTION DES ENTREPRISES EXISTANTES

— Organisation d'échanges d'informations au niveau inter-professionnel pour les industriels ;
— Auto-promotion des moyennes et petites entreprises par une intensification de l'opération M.P.I. ;
— Développement des actions de formation continue, meilleure adaptation des programmes.

LA PROMOTION DU TOURISME

— Elaboration et commercialisation de forfaits comprenant le séjour, les repas, les transports, l'animation.

LES ÉQUIPEMENTS

Afin que les activités économiques de l'arrondissement disposent des équipements et infrastructures nécessaires à leur bon fonctionnement et à leur expansion :

— Participation aux travaux de préparation du VII[e] Plan et élaboration des plans d'occupation des sols ;
— Aide à la construction de logements, soit en construisant des logements locatifs, soit en accordant aux salariés des prêts à la construction ;
— Etude approfondie d'un projet de création d'aérodrome.

un tourisme à promouvoir

Début 1975 a été mis en place une Commission tourisme. Celle-ci s'est immédiatement attachée à la préparation d'actions d'élaboration et de promotion de « Produits Touristiques », comprenant : logement et restauration plus programmes de loisirs et tous services attendus pour des voyages et séjours organisés. Cette action est menée sur Fougères et son arrondissement en liaison avec tous les organismes et les agents économiques concernés.

Un Comité pour le développement du tourisme dans le Pays Fougerais (CO DTOUR Fougères) est en voie de création, dans ce sens.

Cette action est menée en liaison avec les instances départementales et régionales.

Les efforts engagés par ailleurs par certaines municipalités (Bauzouges-la-Pérouse, Mézières-sur-Couesnon) ou Syndicats intercommunaux et par les responsables du tourisme vert (voir l'article de M. Balembois) seront ainsi pleinement mis en valeur.

S. A. des CARRIÈRES de la MEILLERAIE

Siège Social, Directions Générale, Administrative et Commerciale

43, BOULEVARD DU MARÉCHAL JOFFRE A **BOURG-LA-REINE** (92)

CARRIÈRE DU ROCHER COUPÉ (35) - Tél. : **99.03.73 à Fougères**

BALLAST —— MACADAM —— GRAVILLONS —— SABLE

Possibilités de livraisons rapides —————— **450.000 T. par an**

Le tourisme vert :

une politique à long terme

A — Pourquoi ?

Il s'agit d'orienter les loisirs d'une partie des populations urbaines vers la campagne — les zones rurales et forestières — afin de contrebalancer la foule des amateurs de bords de mer, de montagne ou de stations spécialisées qui sont beaucoup trop fréquentées pendant les vacances et les week-ends

Il s'agit d'un équilibre à réaliser pour limiter les investissements côtiers trop lourds qui défigurent les sites.

POUR L'ÉQUILIBRE DE L'HOMME MODERNE

Le tourisme de masse sur les plages ou les pistes de neige ne répond plus aux besoins fondamentaux. L'homme de la ville y retrouve les artifices et les contraintes de sa vie ordinaire.

L'homme contemporain a besoin d'une culture simple, apprise sur place, avec les hommes du pays et la réalité des choses.

Le tourisme vert a commencé avec le scoutisme, le camping, les colonies de vacances et les résidences secondaires. Il doit se développer considérablement pour répondre aux besoins des citadins de plus en plus nombreux et disposant, au cours de l'année, de plus en plus de jours de loisirs.



POUR MAINTENIR LA VIE EN ZONES RURALES

La campagne se meurt : nous connaissons tous les villages sans école et sans curé — où les toitures s'effondrent protégeant mal des vieillards qui vivent dans l'isolement.

Par la mise en valeur des sites et de l'architecture, par la conservation des chemins et des arbres, par la création d'hébergements de toutes sortes, il est possible de maintenir la vie sociale et même de la développer à nouveau. Le tourisme doit ouvrir aux agriculteurs et aux ruraux des possibilités de tirer profit de leur fidélité au pays, de les associer au maintien de la nature et de devenir des éléments d'accueil et d'animation. Ils ont un immense service à rendre à la nation en offrant aux citadins calme, équilibre et loisirs dans un cadre traditionnel.

POUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le maintien de la population locale et de l'artisanat, la remise en état des habitations délaissées, la création d'hébergements de toutes sortes, de Centres de loisirs, de chantiers archéologiques, agricoles ou forestiers, le développement de l'Hôtellerie campagnarde et de la gastronomie *sont sources d'activité économique.*

La dilution du tourisme sur l'ensemble du territoire doit permettre des prix abordables aux revenus modestes.

B — Comment ?

PAR UNE ÉDUCATION

Le retour à la nature de l'homme urbanisé ne se fera pas sans efforts. Tout, depuis des décades a contribué à le détacher de la vie naturelle. Actuellement il tente d'y revenir au travers d'activités diverses comme le ski, la voile, le camping, la pêche, le jardinage, le cheval, etc. Mais cela coûte cher et semble pénible à beaucoup. Il faut donc un encadrement et une formation. Il faut aussi un grand nombre de petits centres d'initiation aux activités de plein air.

Taillandier industrie

TIFAGRA S.A.

Siège : 36, rue de Sévigné — **Usine et bureaux :** « Les Poiriers » **JAVENÉ** 35300 **FOUGÈRES**

POUR L'ALIMENTATION DES ANIMAUX

Produit des FARINES DE VIANDE, constituant un excellent apport indispensable en PROTÉINES (dosages de 50 et 60 %) et en MATIÈRES MINÉRALES (de 28 à 33 %).

POUR LA CULTURE BIOLOGIQUE

Fabrique un ENGRAIS ORGANIQUE NATUREL COMPLET dosé à 3 % d'azote et 2 % d'acide phosphorique. Apport de Potasse par décomposition de magnésie.

— Pour tous renseignements : **s'adresser à l'usine des « Poiriers », JAVENÉ (route de Laval)** 35300 **FOUGÈRES** — Tél. : **99.14.43.**

Des nombreuses expériences faites ici et là depuis quelques années, on peut tirer les enseignements suivants :
— accueil et hébergement — bases de toute action sérieuse,
— nécessité de mélanger les générations,
— joie et équilibre que procure l'effort physique.

PAR UNE AIDE EFFECTIVE AUX ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Encourager les associations orientées vers les activités de plein air en leur donnant les moyens de s'équiper en matériel et en hommes.

Elles pourront alors répondre aux besoins des scolaires - (10 % pédagogiques), des adultes et des jeunes et du tourisme.

PAR UNE POLITIQUE RURALE COHÉRENTE

Il est urgent d'inciter en profondeur le renouveau des zones rurales. Là aussi il faut informer et former. De nombreux exemples montrent combien le monde rural est capable de reconversion rapide quand il a compris son véritable intérêt. C'est tout le territoire qui est à reconsidérer. Il y a là des sources inépuisables d'activités capables d'enthousiasmer des générations.

Le monde rural souffre aujourd'hui des mêmes maux que le monde urbain. Que va devenir cette fameuse réserve d'hommes solides ?

C — La Bretagne et le tourisme vert

La Bretagne intérieure, à proximité des grands centres urbains, possède tous les atouts pour la réalisation d'un tourisme vert original.

— La beauté reconnue de ses paysages.
— Son climat doux permettant le plein air toute l'année.
— Son air pur et sa verdure permanente.
— Ses richesses historiques et archéologiques.
— Sa vie rurale encore dense.
— Sa race d'hommes particulière.

Ces valeurs sont à la disposition des touristes à la recherche du vrai et de l'aventure.

D — Fougères

La ville de Fougères — sous l'impulsion de Michel Cointat, maire et forestier de formation, a fait un effort considérable pour amorcer une action touristique.

— Aménagement de la forêt domaniale.
— Créations d'activités attractives (équitation, marche, cyclotourisme).
— Création de circuits pédestres et équestres pour la randonnée de 1 à 15 jours - gîtes d'étape.
— Coopération avec les communes rurales pour la mise en valeur des monuments historiques.

De même certains responsables communaux ont déjà entrepris d'appliquer les principes ci-dessus dans le secteur rural de l'arrondissement de Fougères.

E — Le tourisme vert ? Qu'est-ce ?

— C'est infiniment plus que le tourisme.
— C'est aussi une philosophie de la Société.
— C'est encore une politique à long terme basée sur la vie et sur l'objectif unique de l'homme de toujours : LE BONHEUR.

R. BALEMBOIS,
Ingénieur chargé de Mission.



Photo J.Y. Bagourd - Fougères

FÉRARD

Concessionnaire
Fabricant

SANDERS

— Usine :
Châtillon-en-Vendelais
35210
Tél. : (99) 75.20.15

— **Dépôts :**
- Moulin du Gué Landry
Fougères
35300
Tél. : 99.05.08
- Moulin de Vahais
Ernée 53500
Tél. : 36



Les chaussonniers sont inquiets

Fougères, haut-lieu de la chaussure, connaît bien des problèmes. Alors qu'après la guerre de 1914, on y comptait environ 140 fabriques, en 1975, elles ne sont plus qu'une dizaine, employant environ 3 500 personnes. Cette industrie connaît actuellement une crise très grave qui porte préjudice à l'économie toute entière. C'est un problème vital pour une ville comme Fougères qui souffre de ne pas posséder une industrie suffisamment diversifiée.

Ancien fabricant de chaussures, Léon Hamard-Pacory a accepté de ne pas quitter ses collègues et de devenir leur président délégué au sein de la Chambre syndicale de la chaussure d'une part et du groupement régional de l'ouest d'autre part.

Il nous parle de la Chambre syndicale et aussi des problèmes de cette industrie au passé si riche.

LE MÉTIER DE « CHAUSSONNIER » A ÉVOLUÉ

Armor-magazine. — Pourriez-vous nous définir rapidement la fonction de la Chambre syndicale de la chaussure ?

Léon Hamard-Pacory. — La Chambre syndicale regroupe des fabricants de chaussures intra-muros (ceux qui vivent à Fougères). Cette Chambre agit dans le cadre d'un groupement régional créé en 1936 par notre fédération nationale. Ce groupement coiffe les cinq départements bretons, la Manche et la Mayenne. Elle a pour but de resserrer les liens entre les industriels, d'étudier en commun les problèmes quotidiens, de promouvoir ce qui touche à la profession. C'est un syndicat patronal.

A.M. — Avant de parler des problèmes, nous pourrions peut-être évoquer les origines de cette industrie fougeraise ?

L. H.-P. — Autrefois, Fougères était une ville à vocation textile (draps). Puis cette vocation a évolué et on en est arrivé à la fabrication de chaussons dont les Fougerais ont d'ailleurs conservé leur nom de chaussonniers. Puis on a fait de la pantoufle et après de la chaussure.

A la fin du 19e siècle, ce fut le tournant avec le départ aux Amériques d'un fabricant, Hyacinthe Cordier, qui, deux ans après, est revenu avec des idées nouvelles et nous a rapporté ce qui se faisait là-bas : le machinisme. Ce fut le décollage de la production industrielle. Il y a eu depuis bien des évolutions et aussi l'influence de la mode, de l'esprit de créativité qui joue dans ce métier un rôle essentiel.

UNE INDUSTRIE DE MODE, DE MAIN-D'ŒUVRE, DE CRÉATIVITÉ

A.M. — C'est d'autant plus important que la mode change sans cesse.

L. H.-P. — Notre industrie est une industrie de mode, de main-d'œuvre et de créativité. Il faut une main-d'œuvre habile mais elle coûte cher ; pensez que cela représente 40 pour cent du coût de revient. Cela explique les incidences considérables que peuvent avoir les charges salariales.

Nous parlions de la mode mais c'est une arme à double tranchant : si elle oblige à aller sans cesse de l'avant ; elle est malheureusement trop fluctuante et passe trop vite.

Un autre facteur joue contre nous : le temps ; on n'achète pas des chaussures tous les jours ; le détaillant ne renouvelle son stock que si le chaland achète.

A.M. — Vous venez de nous donner les raisons qui peuvent partiellement expliquer les crises que connaît l'industrie de la chaussure ?

L. H.-P. — Depuis une dizaine d'années, il y avait un certain équilibre. Mais à présent les crises sont permanentes. A cela une explication possible, la rivalité agressive. Nous sommes depuis longtemps concurrencés par les Italiens qui sont d'ailleurs des artistes-nés. Mais leur in-

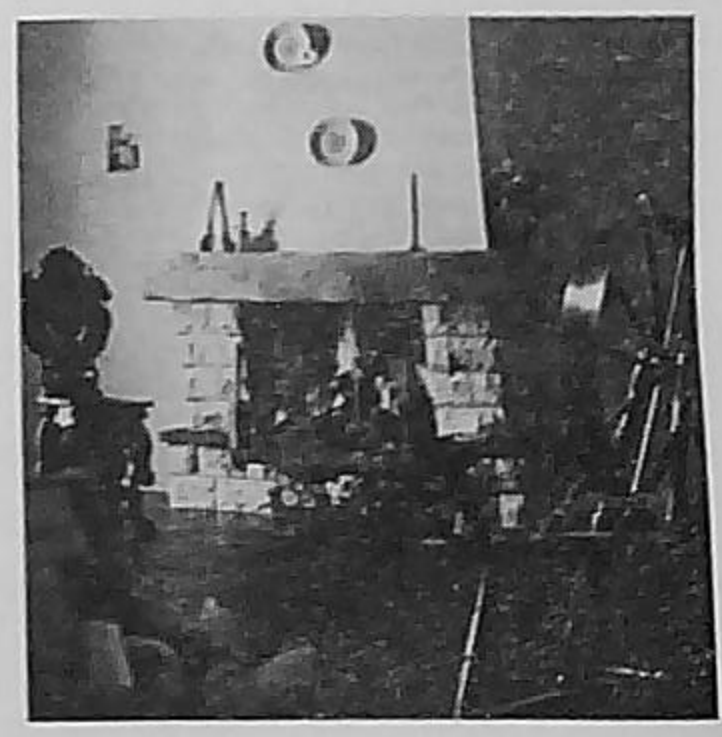


ENTREPRISE

Pierre JANVIER

SPÉCIALISTE DE

CHEMINÉES ESCALIERS
VOUTES SARRAZINES



- Plâtrerie
- Carrelages
- Tous revêtements

40, BOULEVARD DE RENNES, 40
35300 **FOUGERES** tél : **99.00.68**

fatale. De plus, la dévaluation de leur monnaie vient renforcer cette agressivité lorsque leurs produits arrivent chez nous. Nous avons maintenant d'autres concurrents : les Espagnols, les Brésiliens, les Egyptiens, les Grecs, etc., dont les charges salariales sont malheureusement très basses.

A.M. — C'est ainsi que vous expliquez la crise actuelle ?

L. H.-P. — Pas tout à fait, mais Fougères est très touché car à 95 %, c'est de l'article femme qui est fabriqué, de plus un article de qualité donc et un article de valeur.

1/3 DE LA POPULATION ACTIVE

A.M. — L'article de luxe, c'est votre image de marque mais elle vous coûte cher ?

L. H.-P. — Nous avons essayé de diversifier notre gamme et de faire des articles meilleur marché ; mais nous étions encore trop cher car le personnel, qu'il fabrique du luxe ou de l'ordinaire, a le même salaire.

A.M. — Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher un remède ?

L. H.-P. — Des solutions, nous en cherchons car c'est toute l'économie fougeraise qui souffre : la chaussure et ses industries annexes emploient à peu près 1/3 de la population active. Il faudra donc qu'une issue soit rapidement trouvée pour assurer un emploi durable aux salariés, peut-être par voie de reconversions industrielles.

Le ministre des finances nous annonce des mesures de relance mais leurs effets ne pourront se faire ressentir qu'à la fin de l'année, pour tenter de stabiliser notre activité de fabrication.

A.M. — Vous y placez vos espoirs ?

L. H.P. — Oui, j'espère que l'hécatombe est terminée. Je l'espère et j'ai la foi.

(*photo J.Yves Bagourd*)

opération mercure ...

opération mercure ...

opération mercure ...

Recréer dans le vieux Fougères la vie animée d'antan (comme le témoignent les nombreux fonds de commerce fermés et laissés à l'abandon), telle est l'ambition d'un groupe de commerçants et d'artisans qui a décidé, avec le concours du service Assistance Technique de la C.C.I., de reconvertir la vieille ville en centre artisanal, commerciale et touristique. Cette initiative, qui n'est encore qu'un projet, est envisagée dans le cadre de « l'opération Mercure » et pourrait de ce fait obtenir une aide matérielle. Rappelons que les opérations Mercure visent à promouvoir des quartiers au travers de l'animation commerciale et que ses promoteurs sont encouragés grâce à l'octroi de subventions d'étude.

Venons-en maintenant à l'objet de l'opération : depuis 1973, un effort est fait pour mettre en valeur les divers monuments de la ville au moyen d'illuminations. On a pu constater combien cette action avait été appréciée et combien se faisait ressentir la nécessité de lui donner une plus grande envergure. C'est dans cet esprit que les artisans et commerçants, regroupés dans une association type loi 1901, ont décidé de tirer profit de l'expérience et de mettre sur pied un vaste projet d'animation. Au programme, deux étapes :

— l'installation de commerçants et d'artisans dont l'activité s'harmonise avec un cadre ancien ;

— la restauration complète de ces quartiers, cette deuxième étape dépendant bien sûr du succès de la première.

La création de ce centre artisanal et commercial devrait renforcer l'attrait touristique de Fougères où les visiteurs, très nombreux chaque année, souhaiteraient trouver un peu plus d'accueil organisé. Ce sera chose faite si ce projet voit le jour.



(document J.Y. Bagourd)

Dans un Fougères rénové, recréer une ambiance commerciale.



Les cantons du pays de Fougères

ANTRAIN



Editions Gaby

Située au nord de l'arrondissement de Fougères, et au nord de son propre canton, la commune d'Antrain ne compte pas parmi les plus favorisées. Actuellement, elle se remet lentement du coup dur que le dépôt de bilan de son abattoir industriel a porté à son économie. Des solutions sont en vue et le maire, M. Lahogne, reste optimiste.

Armor-magazine. — Votre commune est excentrée par rapport au chef-lieu d'arrondissement ?

P. Lahogne. — Antrain est à la limite de la Normandie qui se trouve à 3 km. C'est vous dire sa position défavorable vis-à-vis d'autres communes du canton. On est à l'extrême limite de l'arrondissement ; mais ce n'est pas tellement un problème de kilométrage qui nous éloigne de Fougères, mais les Antrainais vont plus facilement à Rennes.

Il ne faut pas dire cependant que Fougènes ne nous intéresse pas car il y a tout de même le marché de l'Aumaillerie où les agriculteurs vont tous les vendredis. Mais c'est un fait que la population n'est pas tellement attirée par Fougères.

A.M. — Est-ce que les agriculteurs représentent une proportion importante de votre population ?

P.L. — Non, il y a assez peu de ruraux. Nous avons connu un exode rural important ; maintenant, on trouve à peu près deux personnes par exploitation. On compte 32 exploitations agricoles qui s'occupent d'élevage et de polyculture. Sur la population totale de 1 625 habitants (contre 1 521 au dernier recensement), il y a 1 400 agglomérés. Ce n'est donc pas une population rurale.

L'ABATTOIR

A.M. — Ces gens trouvent du travail sur place ?

P.L. — Dans l'ensemble oui, puisque nous avons de nombreuses activités industrielles : 2 minoteries (45 employés), 1 scierie, une distillerie qui présente l'originalité de fabriquer du whisky et de la vodka, une salaisonnerie (40 personnes)...

Nous avions également un complexe abattoir qui employait une centaine de personnes.

A.M. — Quand on évoque Antrain dans la région, partout on parle de l'abattoir qui vous a donné beaucoup de soucis. Que s'est-il passé ?

P.L. — Le complexe abattoir, qui n'est pas vieux puisqu'il date de 1971, a déposé son bilan il y a deux ans. C'est un coup dur pour la commune. Il n'y a plus que l'abattoir à fonctionner en régie municipale et qui emploie 25 personnes.

A.M. — Y a-t-il une solution en vue ?

P.L. — On en cherche, mais je pense que d'ici peu, cela va être racheté ou loué.

A.M. — Vous êtes donc confiant en l'avenir de votre commune ?

P.L. — Oui, car je pense qu'une fois le problème de l'abattoir résolu, l'économie du pays repartira.

LOUVIGNÉ DU DÉSERT

Yves Derieux est maire d'une ville connue surtout pour son sous-sol granitique : Louvigné-du-Désert. Sa position géographie la place plus près de la Mayenne ou de la Manche (à 6 km) que de son chef-lieu d'arrondissement qui se trouve à une quinzaine de kilomètres.

Avec 4 500 habitants, Louvigné-du-Désert est la deuxième ville de l'arrondissement. M. Derieux nous en parle.

Armor-magazine. — Monsieur le maire, vous connaissez les résultats du dernier recensement : en êtes-vous satisfaits ?

Yves Derieux. — Bien franchement, je m'attendais à ce que Louvigné ait gagné plus d'habitants ; en fait, cela se situe autour de 300. A cette époque, il y a eu un exode important qui se stabilise maintenant mais qui nous a tout de même enlevé environ 400 personnes depuis 1967.



chez votre concessionnaire

Ets R.BLANCHET

route de Paris 35 Beaucé, Fougères tél. 99.13.87 et 88

votre camion est entre de bonnes mains

Des diéselistes qualifiés disposant d'un outillage moderne sont à votre service, pour maintenir votre Saviem en grande forme : vastes fosses d'entretien, stock abondant de pièces détachées, liaisons permanentes avec le magasin central de l'usine de Blainville, capitale de la Saviem.

SAVIEM

Sur la route, l'enseigne Saviem signale les 799 autres concessionnaires et agents Saviem, toujours à votre service pour un coup de main.

PUBLICITÉ SAVIEM

UNE POPULATION INDUSTRIELLE

A.M. — Comment se décompose la population en ce qui concerne la répartion économique ?

Y.D. — Proportionnellement, c'est une population assez industrielle puisque nous ne comptons que 1 240 ruraux pour environ 1 000 emplois industriels. Certains vont également travailler à l'extérieur, mais la plupart trouvent des emplois sur place.

L'industrie de base, c'est bien sûr le granit qui emploie une main-d'œuvre masculine, celle-ci traite surtout le granit pour la voierie (bordures, pavés...). La main-d'œuvre féminine, quant à elle, est employée à l'usine Cyclone ou aux tricotages de l'Aa qui emploient 350 personnes.

LE PROBLÈME DE LA SCOLARISATION

A.M. — L'extension de Louvigné-du-Désert se poursuit donc naturellement ?

Y.D. — Naturellement, c'est beaucoup dire car nous souhaiterions avoir quelques autres industries qui donneraient un coup de fouet au développement de la commune. Nous faisons tout pour cela mais nous nous heurtons à un problème qui nuit à notre expansion : c'est le problème de la scolarisation : nous sommes un des rares chefs-lieux de canton de cette importance à ne pas posséder de C.E.G. ou C.E.S. C'est un facteur qui ne joue pas en notre faveur quand des industries envisagent de s'installer ici.

LA PROXIMITÉ DE FOUGÈRES

A.M. — Vous pensez atteindre 6 000 *habitants en* 1985 *et* 10 000 *en* 2010 *comme l'a avancé le CREDAF* (Centre de recherches économiques pour le développement de l'arrondissement de Fougères).

Y.D. — C'est possible si un effort est fait en faveur de l'industrialisation car cette année, nous aurions déjà pu franchir le cap des 5 000 habitants. On sent qu'il suffit de peu de chose pour relancer Louvigné. Nous avons pourtant un atout appréciable puisque nous sommes une des rares communes de l'Ouest à bénéficier de l'exonération totale de la patente. Il n'y a pas beaucoup de communes qui l'ont.

A.M. — Vous pensez que la proximité de Fougères joue un rôle favorable ou défavorable dans le développement de votre commune ?

Y.D. — Fougères joue certainement un rôle mais on ne s'en aperçoit pas directement. Vous savez, Fougères est loin finalement ; il y a bien quelques personnes à y travailler mais la présence de Fougères n'influe pas sur notre développement.

PEU DE CHOMAGE

A.M. — Quels sont vos projets pour 1975 ?

Y.D. — Cette année, on va se contenter de digérer un peu : la zone industrielle se termine ainsi que le quartier sud-ouest ; on va construire la salle omnisports, on refait toute la voierie, tout en granit évidemment... Il y a donc beaucoup de réalisations en cours.

A.M. — Vous êtes optimiste ?

Y.D. — Cela ne va pas si mal à Louvigné ; nous ne nous plaignons pas trop du chômage, c'est important ; comme je vous l'ai dit, il faut veiller à deux secteurs : l'industrialisation et la scolarisation. Je me suis engagé à faire tout ce qui était en mon pouvoir pour améliorer le sort des habitants de Louvigné-du-Désert et je m'y emploierai.

C. M. I.

Téléphone : 98.02.97

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES D'ILLE-ET-VILAINE

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES DE FRANCE

CHARPENTES MÉTALLIQUES
SERRURERIE
APPAREILS DE LEVAGE
ISOLATION INDUSTRIELLE
MANUTENTION

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

RUE DE LA LIBÉRATION - 35420 LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT
QUALIFICATIONS : 420, 315, (803-3), 853, 893

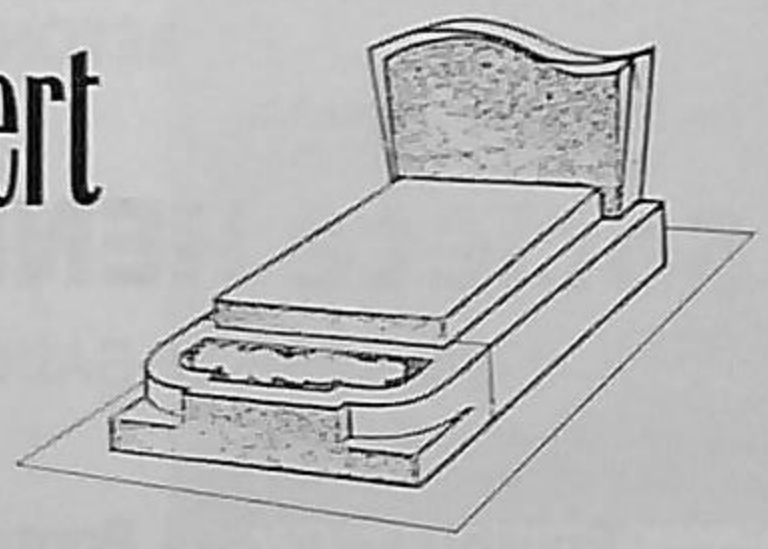


photo Pégeault

MONUMENTS FUNÉRAIRES
GRANITS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
DALLAGE - MOELLONS DE FAÇADE

Eugène Lambert

CHAUVIGNÉ
35490 SENS-DE-BRETAGNE
— Téléphone : 98.35.10 —



St AUBIN DU CORMIER

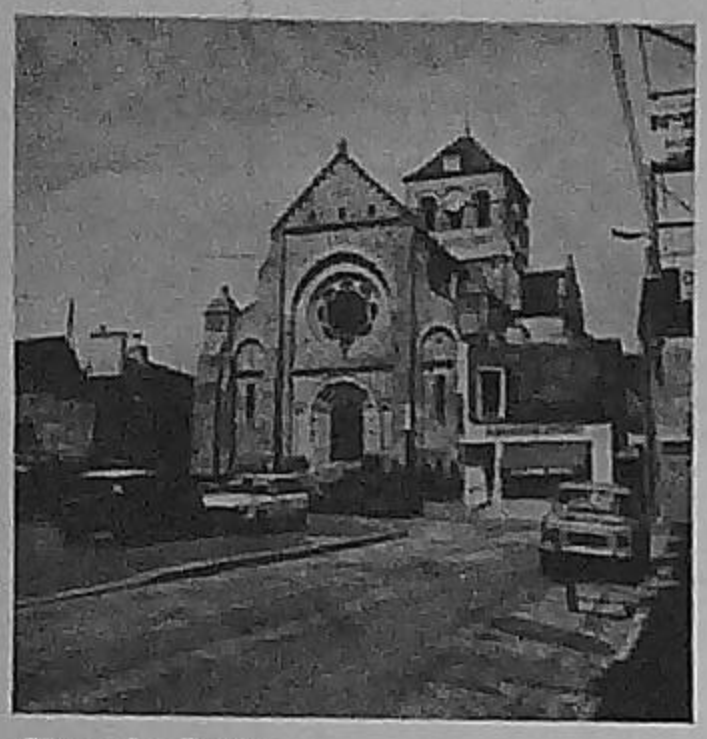


Photo Le Floch

Située au sud-ouest de l'arrondissement de Fougères et commune frontière à la limite de l'arrondissement de Rennes, la commune de Saint-Aubin-du-Cormier est certainement en tant que commune et en qualité de chef-lieu de canton, la plus défavorisée de l'arrondissement de Fougères.

Monsieur Louvel, maire, développe malgré tout un maximum d'efforts pour assurer une relance de l'économie locale.

FOUGÈRES : UN CONCURRENT ÉCONOMIQUE

Armor-magazine. — Votre commune est éloignée du chef-lieu d'arrondissement ?

M. Louvel. — Saint-Aubin-du-Cormier se trouve placé dans l'aire d'influence de de la métropole rennaise ; Rennes joue un rôle déterminant vis-à-vis de nous du fait de son pouvoir d'attraction contre lequel il est impossible jusqu'à présent d'agir.

De plus, Fougères, chef-lieu d'arrondissement, joue également un rôle assez important en matière d'emplois et concurrence de manière assez décisive les éventuelles initiatives économiques de notre commune.

A.M. — Votre population est-elle rurale ?

M.L. — Non, nous avons par contre une population assez importante de militaires du fait de la présence auprès de notre commune du camp de la Lande d'Ouée connu pour son célèbre bagad. Il est à noter que notre canton est le plus défavorisé de l'arrondissement de Fougères dans le domaine de l'agriculture, la qualité du sol de nos exploitations agricoles étant malheureusement très inférieure à celle des fermes de Fougères et de Louvigné-du-Désert, proches de la Normandie.

... SURTOUT DES EMPLOIS MILITAIRES

A.M. — Quelle est la situation de l'emploi dans votre commune ?

M.L. — Mis à part les emplois militaires, la commune de Saint-Aubin-du-Cormier comme l'ensemble du canton a connu un exode notable. Nous faisons le maximum, en liaison avec les autres communes du canton et avec notre conseiller général pour dégager les modalités d'une véritable relance économique.

Saint-Aubin-du-Cormier devrait en effet constituer un nouveau pôle d'attraction et jouer un rôle de relai sur la RN 12 entre Rennes et Fougères. La commune a ainsi déjà pris de nombreuses initiatives pour créer un climat très favorable à l'accueil d'industries nouvelles : terrains industriels, logements, services, etc.



Ed. d'art Jack

GEORGEAULT

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

35140 **SAINT-AUBIN-DU-CORMIER**

Téléphone : **(99) 55.11.60**

ENTREPRISE DE CARRIÈRES, TRAVAUX PUBLICS ET BÉTON PRÊT A L'EMPLOI

ENROBÉS - GOUDRONNAGE DE COUR DE FERME

Société HENRY et Fils

LA CHAPELLE-SAINT-AUBERT (I.-et-V.)

Téléphone : **98.82.06 — 98.82.18**
C. C. P. RENNES 1595-15 —

— Fournisseur des Ponts et Chaussées —

St BRICE EN COGLES

Saint-Brice-en-Coglès, située à l'ouest du canton dont elle est d'ailleurs une commune frontière, est assez étonnante par la vitalité qui s'en dégage. 2 068 habitants en 1968, on en recense 2 400 cette année. Presque tous les habitants sont employés sur place, seuls 2 % vont travailler à Fougères qui se trouve à 15 km. C'est une situation assez exceptionnelle pour être signalée et le maire, M. Tronchot, également conseiller général, nous en parle.

LE CHEF-LIEU : LE PARIS DU CANTON

Armor-magazine. — Monsieur le maire, Saint-Brice-en-Coglès, chef-lieu de canton, qu'est-ce que c'est ?

J. Tronchot. — Je suis maire de Saint-Brice depuis plus de 44 ans, c'est vous dire combien je connais cette ville ; elle prend sans cesse de l'expansion et je m'en réjouis. Les gens se plaisent ici, d'autant qu'ils trouvent du travail sur place. Bien sûr, c'est un chef-lieu de canton, alors lorsque Saint-Brice gagne des habitants, les autres communes en perdent, c'est partout pareil. Il y a toujours un pôle de développement. Le chef-lieu, c'est un peu le « Paris » du canton.

A.M. — Entre deux recensements, St-Brice a gagné 400 habitants. Ce n'est pas mal : qu'est-ce qui attire les gens chez vous ?



Créations artistiques - Heurtier - Rennes

J.T. — Ici, les gens trouvent un emploi, c'est important. On ne peut pas dire qu'il y a du chômage.

La SPLI (société parisienne de lingerie indémaillable) emploie environ 550 personnes, surtout des femmes. La laiterie du Mont St-Michel a plus de 200 employés. Il y a aussi l'abattoir Abera, une carrière de granit, etc. Il y a beaucoup d'industries. Pour vous dire, c'est avec les patentes que je paie mes dettes communales.

LES RELATIONS AVEC FOUGÈRES

A.M. — Vous avez les équipements nécessaires pour accueillir tous ces gens ?

J.T. — Ils trouvent tout ici, la seule chose que nous n'ayons pas, c'est une piscine. En ce qui concerne les logements, nous avons 3 HLM, un lotissement de 14 terrains, un autre en location-vente...

A.M. — Vous êtes chef-lieu de canton, d'accord, mais vous faites partie d'un arrondissement. Quelles sont vos relations avec Fougères ?

J.T. — Fougères, évidemment, c'est le chef-lieu d'arrondissement, c'est là où on va le plus mais les gens vont aussi à Rennes. En fait, la population de Saint-Brice ne va pas beaucoup à Fougères car elle trouve tout ici.

A.M. — Sur le plan administratif, sur le plan des équipements, par exemple, qu'est-ce que Fougères vous apporte ?

J.T. — On vit beaucoup sur nous-mêmes ; la Chambre de commerce de Fougères nous a construit une HLM de 18 logements mais on ne peut pas dire que la proximité de Fougères nous apporte beaucoup.

A.M. — Quels sont les atouts du canton ?

J.T. — Je vous ai déjà parlé des industries ; il y a aussi la culture qui est bonne, surtout dans le nord du canton.

Nous possédons un autre atout, ce sont les carrières de granit à Saint-Brice évidemment mais aussi à Saint-Germain, Montours, Coglès et Baillé. De plus, nous possédons encore des terrains disponibles pour l'accueil de nouvelles industries.

Avis aux amateurs.

ABATTOIR INDUSTRIEL
de SAINT BRICE-en-COGLÈS

Ets A.B.E.R.A.

PORCS EN GROS

CHEVILLE DE COUPE

35460 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Tél. 98.61.36 — Télex : 73 638



notennoù

● Grand succès populaire pour les « 3 journées de printemps » de *Saint-Brieuc*. On recommencera a dit Pierre Lorguilloux ● On a découvert à *Loperec* une chambre funéraire vieille de 2 300 ans ● Les 8 et 9 août, congrès mondial des Bretons dispersés à *Rostrenen* ● Projet : implantation en 1976 des Papeteries Ménigault à *Carhaix ;* de 126 à 200 emplois ● 500 cavaliers sont attendus à *Brasparts* à la mi-juillet pour le rallye international ● La Chambre de métiers de *Saint-Brieuc* construit un centre polyvalent de formation qui pourra accueillir 800 jeunes ● Les 24 et 25 mai à *Tregourez*, floralies de Cornouaille ● Sobana (aliments pour le bétail) envisage une usine à *Cast* avec 50 salariés ● Nouvelles assises de B.A.S. le 22 juin à *Lorient* ● Techmac envisage l'achat d'une usine aux *Sorinières* ● *Lorient*, 4e mousquetaire de la Bretagne, c'est le titre d'une étude éditée par la municipalité ● Hycel (matériel médical) transfère à *Rennes* les services médicaux de sa filiale européenne ● Une campagne de signatures est lancée contre le projet d'implantation d'un aérodrome à *Javené* ● Implantation dl'une usine d'aliments du bétail (Person et Le Guillouzic) à *Saint-Thegonnec :* 15 emplois ● Deux nouvelles usines (matériaux de construction) s'installeront à *Guipry-Messac* ● Un gisement de cuivre a été découvert à *Bolazec* ●

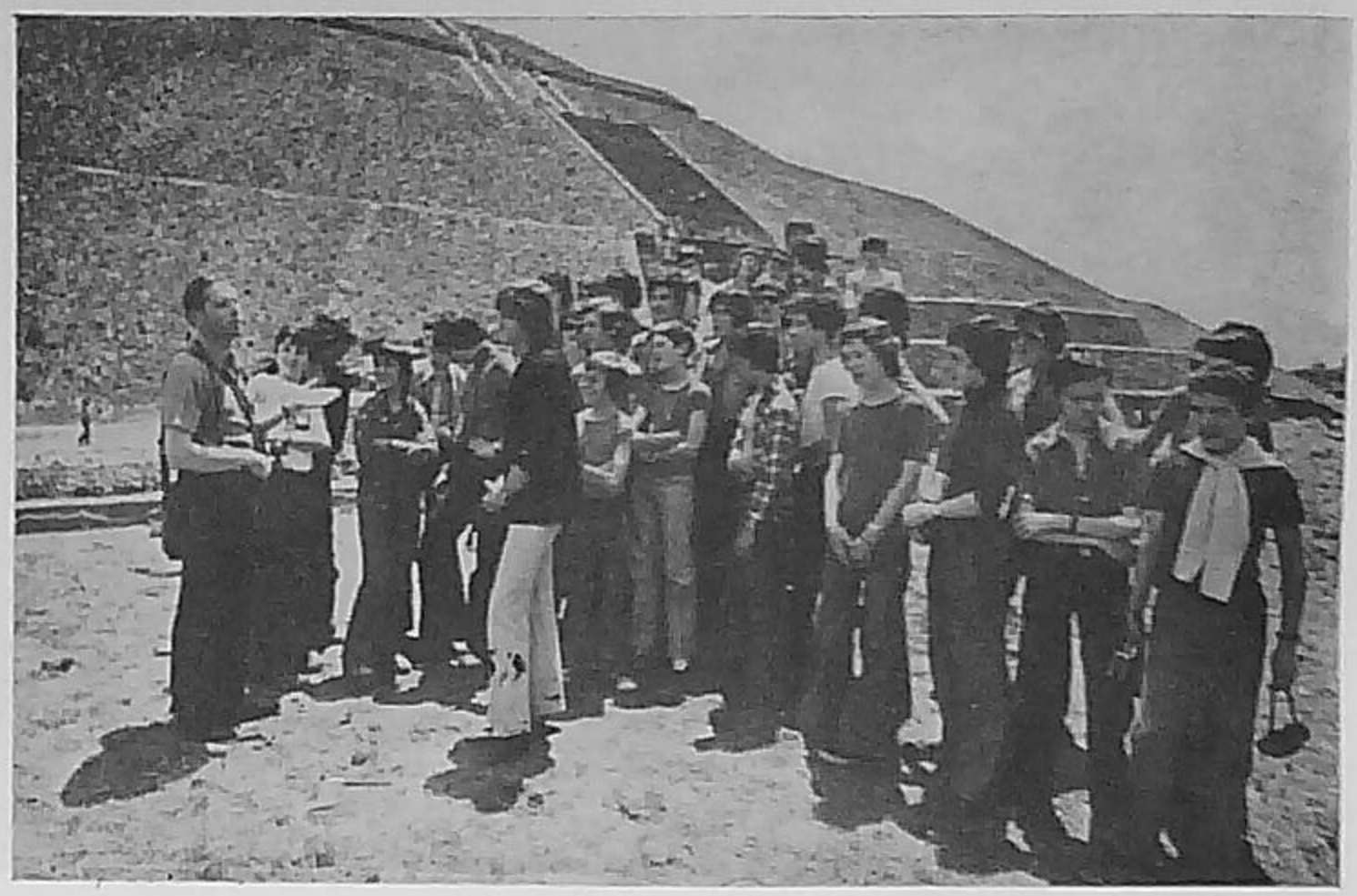
Photos 1900 à Gourin

Une exposition de photos 1900 est organisée sous le signe Bretagne-Québec de mai à septembre à Gourin, chapelle Notre-Dame. Entrée gratuite.

Dimanche 25 mai, à partir de 13 h.
Arènes de Lutèce à **Paris**
25e PARDON
DE SAINTE-YVES

"AL LIAMM"
(Directeur : Ronan Huon)
LA PLUS ANCIENNE REVUE CULTURELLE EN LANGUE BRETONNE (29e année)
Paraissant tous les deux mois sur 80 pages, sans interruption
Abonnement : 30 F - S. CHEREL
109, boulevard de Verdun, Rennes
C.C.P. 2184-34 Rennes
EDITIONS AL LIAMM
100 TITRES DES MEILLEURS ÉCRIVAINS BRETONS
— Demander le catalogue à R. Huon, 2, venelle Poulbriquen, Brest.

Le Likès au Mexique



Au pied de la pyramide du Soleil de Teotihuacan.

« Votre classe invitée 10 jours à Pâques au Mexique », tel était le thème du concours organisé par notre confrère Hit-magazine *et* Air-France. *Plus de* 6 000 *classes ont participé à ce concours, un concours difficile faisant appel à des connaissances dans des domaines variés : scolaires et professionnels, exigeant un travail de recherche en équipe. C'est une classe de 3e du Likès, de Quimper, qui a gagné. Les 33 élèves de la classe au complet avec leur professeur, le frère Pierre Le Doré, sont partis pour le Mexique accompagnés par le chanteur Dave « Vanina ». Après quelques jours à Mexico, ils ont suivi la route de l'Indépendance sur les traces de Zapatta et de Pancho Villa. Le « crack » de la classe, Pierre Le Goff, est devenu un grand copain du chanteur Dave.*



Les jeunes Cornouaillais écoutent le chanteur Dave et un orchestre de Mariachis à Guadalajara.

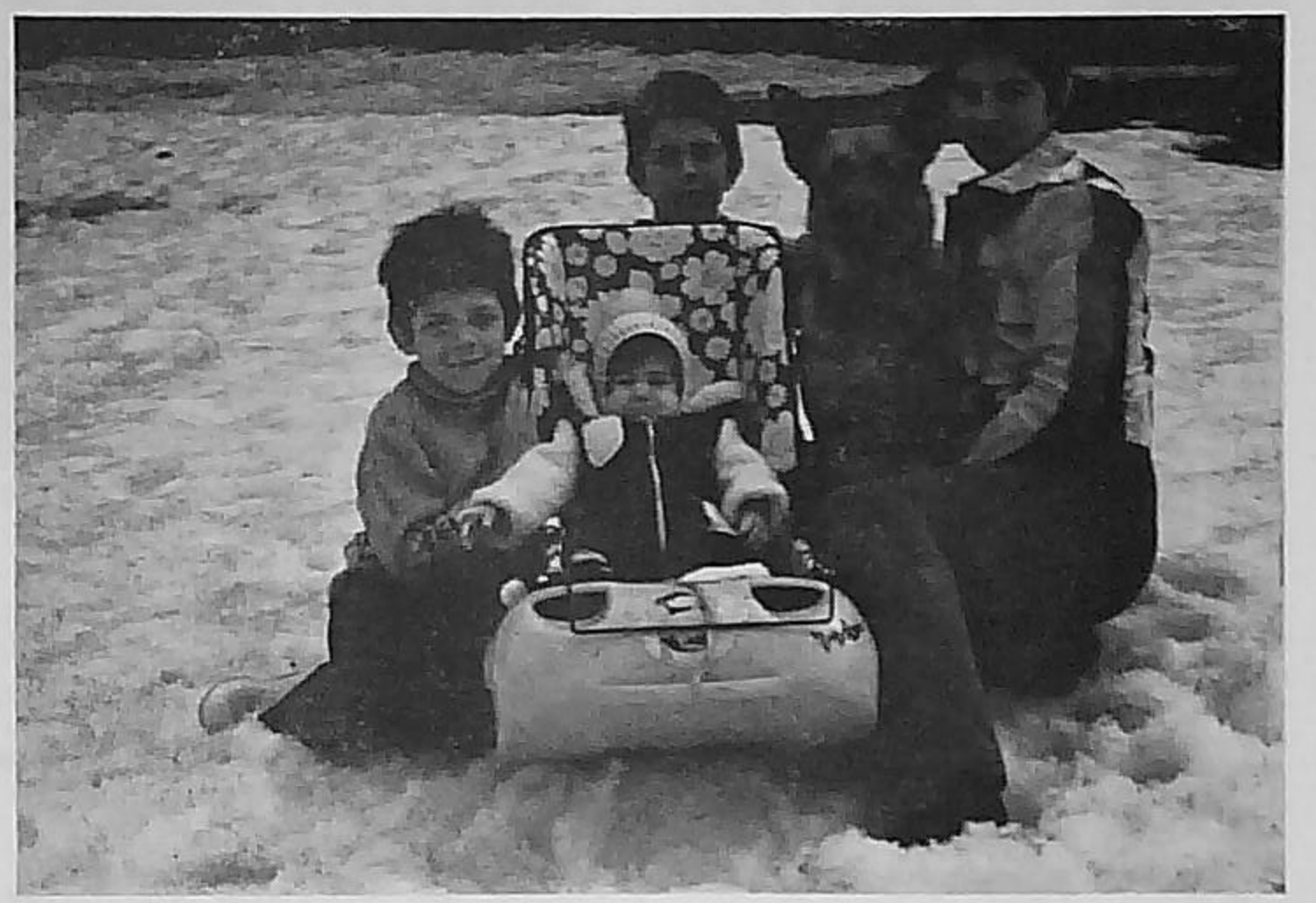
Une plaquette sur les pseudo-pays de Loire

La préfecture régionale a fait distribuer à 350 000 scolaires deux dépliants dans lesquels sont présentées les institutions régionales et la région dite des « pays de la Loire ». L'idée en soi est bonne : il faut informer, mais elle est traitée de façon malhonnête quand l'on omet de signaler que le principal département de la dite « région » est breton. C'est fou, d'ailleurs, les efforts (coûteux) que le gouvernement multiplie pour tenter de rendre populaire cette création artificielle.

MARYVONNE DUPUREUR:

il faut développer le sport de masse dès la maternelle

INTERVIEW RECUEILLIE PAR
ÉLIANE DESHAYES



Aujourd'hui : Maryvonne avec ses enfants.

APRÈS LE PODIUM DES JEUX DE TOKYO

Armor-magazine. — Aux Jeux olympiques de Tokyo, vous avez couru les 800 m en 2 m 1' 9" ; le propre des records étant d'être battus, le vôtre l'a-t-il été ?

Maryvonne Dupureur. — Il a fallu 10 ans pour que ce temps soit amélioré, l'an dernier par Marie-Françoise Thomas, ce qui prouve, hélas, qu'en France le sport manque de moyens, car, avec un entraînement intensif dans un but de compétition, il aurait dû tomber plus vite. Pour moi ce fut le meilleur temps !

A.M. — Après les Jeux de Mexico, vous vous êtes retirée de la compétition à tous les niveaux ; qu'est-ce qui vous a amenée à cette décision ?

M.D. — Quand on fait de la compétition internationale, il faut se fixer un but, se donner 5 ou 6 ans et savoir s'arrêter. Après un certain temps, la fougue s'amenuise ; pour rivaliser sur le plan international, cela demande un entraînement intensif très astreignant et un rythme difficilement compatible avec une vie personnelle.

J'ai vécu cette période pleinement, mon mari m'a aidée, m'a entraînée, mais il faut savoir s'arrêter ! ...

A.M. — Outre les satisfactions sur le plan de la compétition, que vous ont apporté les grandes rencontres internationales sur le plan humain ?

M.D. — Les grandes rencontres internationales constituent un brassage de sportifs, mais les contacts avec les concurrentes se heurtent à la barrière de la langue — les connaissances d'anglais et d'allemand qui subsistent sont insuffisantes pour permettre de communiquer réellement.

Sur le plan sportif, les Jeux m'ont permis de mieux apprécier d'autres disciplines et de m'enthousiasmer, notamment, pour la gymnastique qui exige un entraînement très poussé, une parfaite maîtrise de soi, et une volonté à la limite de la résistance nerveuse. C'est la discipline dans laquelle la femme est supérieure à l'homme ; les gymnastes eux-mêmes reconnaissent que les féminines leur sont supérieures.

Quant aux voyages, ils sont pour la plupart très rapides : les matches à l'étranger se passent le week-end et laissent peu le loisir de faire du tourisme ; on ne voit que les stades, les gares et les aérodromes... Par contre, aux Jeux olympiques, un voyage culturel de 8 jours était organisé.

Carte d'identité

Maryvonne Dupureur, née Samson, à Saint-Brieuc en mai 1937.

Entre en compétition à l'Amicale laïque de Saint-Brieuc (basket, athlétisme), fait le CREPS de Châtel-Guyon et d'Aix-en-Provence.

— 1959 : sélectionnée après les championnats de Bretagne ; remporte le premier championnat de France sur 400 m ; se marie et suit son époux nommé professeur de gymnastique à Lille ; effectue un stage national.

— 1960 : court sur 800 m, mais se fait éliminer en série, par manque d'entraînement, aux Jeux olympiques de Rome.

— 1962 : premier enfant ; reprend l'entraînement et la compétition.

— 1964 : participe aux Jeux olympiques de Tokyo ; remporte la médaille d'argent sur 800 m en 2 m 1' 99" (la médaille d'or revenant à la Britannique Anne Paker).

1965 : revient en Bretagne.

1966 : deuxième enfant... reprend l'entraînement.

— 1968 : Jeux olympiques de Mexico ; supporte mal l'altitude, et ne peut faire que les finales, elle sera 8e.

C'est alors que Maryvonne Dupureur arrête la compétition et se consacre à l'enseignement de l'éducation physique au Lycée Renan de Saint-Brieuc.

TROP PEU DE POSTES.... TROP PEU D'HEURES DE COURS

A.M. — Vous enseignez maintenant la gymnastique au Lycée Renan de Saint-Brieuc ; pensez-vous que, parmi les jeunes filles que vous entraînez, la relève puisse être assurée ?

M.D. — Quelques-unes de mes élèves se sont déjà distinguées en championnat de France cadettes. Elles sont très bien sur le plan régional, mais les études ne leur permettent qu'un entraînement restreint.

En outre, les horaires impartis à l'éducation physique sont insuffisants et ce n'est pas la loi Mazeaud qui compensera cette carence ! Dès la maternelle, il faudrait à l'enfant une éducation corporelle qui est rarement possible car les institutrices ne peuvent pas tout faire.

En primaire, l'éducation physique n'existe pratiquement pas. Quand les élèves arrivent au C.E.S., les professeurs doivent faire ce qui ne l'a pas été au primaire, et quand ils entrent au lycée, il faut compenser ce qui n'a pu l'être au CES.

Il faut pouvoir insuffler aux enfants le goût du sport : ce n'est pas en réduisant les horaires dans les établissements



Hier : aux Jeux olympiques

qu'on donnera aux jeunes l'envie de faire de la compétition dans des clubs.

Ce goût devrait être formé par des spécialistes ; or les créations de postes sont insuffisantes — 330 cette année pour 3 000 candidats sur le plan national. La réduction des postes entraîne la réduction des horaires des disciplines sportives.

Il devient difficile d'orienter les jeunes vers cette profession !

Sur le plan du sport d'élite, ceux qui sont dans la vie active ne bénéficient pas des statuts spéciaux comme c'est le cas dans de nombreux pays. Ils doivent assurer des horaires normaux. Pour les étudiants, un échec peut être éliminatoire alors que le système américain, par exemple, permet de préparer certains examens en deux ou trois ans. Et pour beaucoup d'entre eux, après la compétition, quand ils ne sont plus valables sur le plan international, la réinsertion dans la vie normale est souvent difficile.

Un aspect positif cependant : la création de sections sport-étude dans certains lycées (une section sport-étude de natation à Rennes, une de ping-pong prochainement à Saint-Brieuc), mais, c'est une action encore très limitée et qui n'accueille que peu d'élèves.

Parallèlement il faudrait que le sport de masse soit développé dès la maternelle. En primaire, le tiers-temps pédagogique existe peu, l'encadrement et le matériel manquent.

SPORT EN FAMILLE... ET DANS L'ENTREPRISE

A.M. — Depuis quelques années, on voit se multiplier les cours de gymnastique féminine volontaire ; ne pensez-vous pas que ce besoin d'exercice physique puisse rayonner sur toute la famille ?

M.D. — Certes, une femme qui éprouve le besoin de pratiquer une discipline sportive ou de faire de la gymnastique, incitera plus volontiers ses enfants à faire partie d'un club. Le sport doit être pratiqué au niveau de la cellule familiale mais aussi de l'entreprise. Le sport collectif de détente dans un décor autre que celui du travail devrait se développer.

L'expérience est tentée au sein de la formation permanente : après les horaires de travail, les employés sont entraînés dans des gymnases à une discipline sportive, par des spécialistes.

Sur le plan des Côtes-du-Nord, certaines sections de gymnastique féminine volontaire ont organisé depuis quelques années des séjours de ski de fond à Autrans (Savoie) ; elles sont hébergées à l'école nationale de ski de fond pendant les vacances de février.

Souhaitons avec Maryvonne Dupureur que l'animation sportive des enfants comme des adultes ait le souci d'un esprit formateur vers le goût du sport afin que se réalise le vœu de Pierre de Coubertin : « un esprit sain dans un corps sain »...

Interview recueillie par
ELIANE DESHAYES.

Le championnat de France cycliste des handicapés physiques à Roscoff

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la ville de Roscoff a été retenue, parmi de nombreuses candidatures, pour le déroulement du Championnat de France cycliste des handicapés physiques, qui aura lieu le 18 mai, sur le circuit de Pen Ar Valanec d'un longueur de 2 km. Cette manifestation est organisée par le Comité des fêtes de Roscoff, avec l'appui de la municipalité et de l'Office du tourisme, épaulé par la « Ceinture Dorée Cycliste Léonarde ».

Le comité d'organisation se compose comme suit : *Comité d'honneur :* Dr Stéphan (maire de Roscoff) ; Dr Bagot (Institut Roch kroum) ; M. Rousseau (directeur du C.H.M. de Perharidy) ; *président :* M. Paul Marrec (Comité des fêtes) ; *vice-présidents :* MM. Onnée (Office du tourisme), Riou (Ass. des handicapés physiques), Guivarch (adjoint au maire), Nicol (Comité des courses de Pen Ar Valanec), Quéré (Ceinture Dorée) ; *relations publiques :* M. Michel Morvan (Off. du tourisme) ; *secrétaire :* M. Roué (Ceinture Dorée) ; *trésorier :* M. Yves Branellec (Comité des fêtes) ; *intendance :* M. Guy Briand (ex-coureur cycliste).

Evid ar Brezhoneg

A Saint-Germain-en-Laye, le samedi 7 juin, journée pour la langue bretonne avec exposition, débat, etc. Elle se terminera par un grand *fest-noz de soutien* au journal « Evid ar Brezhoneg ».

F.A.L.S.A.B.

Tournois et championnats de Lutte bretonne

MAI

Le 11, au Relecq en Plounéour-Menez, tournoi régional — Le 19, à Plouvorn, tournoi inter-clubs ; à Saint-Antoine-Hennebont, tournoi régional — A Killarney, rencontre celtique les 18 et 19 — Le 25 à Montfort-sur-Meu, championnat d'Ille-et-Vilaine.

JUIN

Le 8, au Huelgoat.

la bretagne romaine

Un abonné de la capitale italienne nous écrit : « il y a deux églises St-Yves à Rome : St-Yves la Vérité et Yves des Bretons. Bien sûr, celle-ci a été considérée comme dépendant de « St-Louis des Français » et est, comme il se doit, condamnée à être une ruine. Elle tombera bien un jour... ».

« Gwenn-Rann » : le premier mensuel écologique

L'association celtique pour la défense du territoire breton « Gwenn-Rann » annonce la parution du n° 1 du mensuel qui porte son nom.

« Gwenn Rann » est ECOLOGIQUE : il se fait l'écho des défenseurs de la nature et prend position contre tous les pollueurs qui détruisent l'équilibre biologique naturel de la Bretagne et s'arrogent d'énormes profits sur le dos des Bretons. Il s'engage résolument contre la colonisation nucléaire et dénonce les dangers mortels qui pèseront lourdement sur la survie du monde et des espèces humaines, animales et végétales. Il soutient tous les hommes et femmes qui luttent contre ce génocide qu'on impose de force aux populations bretonnes.

« Gwenn Rann » est BRETON : ses militants et adhérents sont Bretons ou sympathisants de la lutte entreprise par l'association pour la défense de la Bretagne, de sa terre, de son peuple et de sa culture.

A ce titre, il est l'écho et le défenseur de la pensée celtique, plusieurs fois millénaire, qui est basée sur l'équilibre naturel de la Terre et du Cosmos au sein duquel se trouve l'Homme. La civilisation celtique, dont est issu l'Occident, est basée sur l'autonomie des groupes ethniques et sur la liberté individuelle ; elle est aussi *NON* polluante et repose sur des énergies propres gérées par des communautés autonomes.

Le mensuel écologique breton « Gwenn Rann » accepte les bonnes volontés qui veulent y collaborer honnêtement et diffuser la revue. Il est en vente au prix de 3 francs (abonnement 30 francs). Pour toute correspondance, écrire à la rédaction : « Gwenn Rann », Ty Waroc'h - La Madeleine, 44350 Guérande.

Menez Kamm

foyer de culture celtique

Situé entre Spezet et Gourin, Menez Kamm est le foyer d'animation du Centre-Bretagne mais aussi un lieu de rencontre et d'accueil pour les Bretons et tous ceux qui sont intéressés par la culture celtique.

Les nouveaux animateurs, Pierrig et Annig Le Dréau, y organisent régulièrement des stages d'artisanat ; c'est ainsi que nous avons fait connaissance avec le batik et la sérigraphie, dont le thème choisi était « les motifs celtiques », ce qui a permis une recherche sur ces motifs et une connaissance plus approfondie de l'art celtique.

Si l'artisanat est une forme de la culture bretonne, l'activité du centre ne se limite pas à cette sorte de stage : des stages de biniou-koz, de bombarde, et de kan ha diskan sont également prévus ; actuellement, en Bretagne, les sonneurs sont de plus en plus nombreux et il serait dommage de ne pas mettre leur travail en évidence. Ces stages ont pour but la formation de nouveaux couples de sonneurs et chanteurs. Le soir, sont organisées des veillées au cours desquelles on peut apprécier des mélodies, trop rarement entendues, et pourtant fort belles.

Au-delà de l'animation actuelle, des projets, entre autres des soirées cinéma au cours desquelles les films projetés seront en rapport avec ce qui se passe en Bretagne sur le plan culturel économique et social, de même que dans les autres pays celtes et les différentes ethnies. Dans la mesure du possible, ces films seront suivis d'un débat avec la participation des auteurs ou des personnes concernées.



Menez-Kamm, lieu de rencontre, se doit de proposer aussi à ceux qui y viennent des débats, du théâtre, des veillées. Ces derniers mois, le centre culturel breton a accueilli des groupes comme les Kistinidiz, les Kanfarted ar c'hoat, les Kanerien an noz, des chanteurs comme Gérard Delahaye ou Melaine Favennec, des Irlandais comme Paul Wright et Mick Hanly.

Ces soirées, pourtant très enrichissantes, sont malheureusement moins suivies que les festoù-noz et c'est dommage.

Ceux qui viennent à Menez-Kamm, qu'ils soient de passage ou qu'ils y séjournent, apprécient particulièrement la discothèque, bien achalandée en disques bretons, gallois, irlandais, occitans, basques... Pour la bibliothèque, il n'en est pas de même car le foyer, très peu subventionné, n'a pas les moyens de monter une bibliothèque bien fournie. Nous en profitons pour lancer un appel auprès des lecteurs d'*Armor-magazine* et leur demander de faire don, dans la mesure du possible, aux animateurs de Menez-Kamm d'ouvrages sur la Bretagne et les pays celtes.

En dernier point, rappelons que ce foyer, situé dans une région très pittoresque, est ouvert à tous et que ceux qui désirent y organiser des stages sont invités à prendre contact avec les animateurs en téléphonant au 23.41.97. Le prix de la journée est de 22 F (repas-petit-déjeuner-nuit).

Il n'existe pas beaucoup de foyer de ce genre en Bretagne, il faudrait savoir en profiter.

CLAUDE PASQUET.

Une exposition sur la Chevalerie à Pontivy

Une importante exposition sur la Chevalerie et la vie au Moyen-Age est organisée à Pontivy, au château des Rohan, du 1er juin au 30 septembre. Avec l'aide des principaux Musées parisiens et provinciaux et de collections particulières, seront présentés ou évoqués armes, armures, monnaies, musiques, chasse, blasons des anciennes familles bretonnes, statuts de saints chevaliers, croisades, connétables bretons, Combat des Trente, ordres de chevalerie, trésors de cathédrales, etc., dans un décor spécialement conçu par J. Barré, organisateur du Millénaire du Mont Saint-Michel.

Les dossiers du Grand-Brest

La Communauté urbaine de Brest vient de réaliser son premier « Dossier » qui a été distribué à tous les foyers. Il explique ce qu'est la C.U., les problèmes d'urbanisme, du travail, des moyens, des transports urbains...

GOUEL AR BREZHONEG 1975

Warlene e oa bet aozet e Gwengamp gant Al Leur Nevez, Ar Falz ha Skol an Emsav « Gouel ar Brezhoneg ». Daoust d'an diouer a sikour en devoa graet berzh awalc'h evit ma vefe c'hoant adkregin er bloaz-man.

Daou bal a zo d'ar gouel-se : diskouez d'ar bobl vrezhoneger ar pezh a vez graet e brezhoneg evit diorroadur hon sevenadur met ivez rein d'an holl tri devezh a blijadur en hor yezh, ar pezh a zo un arouez eus buhez ar brezhoneg war bep tachenn. Setu perak e vo kavet, er bloaz-man evel warlene, eus un tu abadennoù, lod anezho graet gant tud eus ar vro e-lec'h ma vez ar gouel, hag un diskouezadeg eus ar pezh a vez graet e brezhoneg war dachenn an artizanelezh, an embann, ar skeudennerezh.

E Kastell Paol ha tro war dro e vo ar gouel, d'ar 16, 16 ha 18 a viz Mae. Setu dre vras roll an traoù :

— *Gwener da noz :* sonerezh ha kan relijiel e Iliz Veur Kastell.

— *Sadorn goude kreisteiz :* da 3 eur, en ul lec'h, pezhioù c'hoari ha kanaouennoù (Strollad Sizun ha Strollad Beilhadegoù Treger). En ul lec'h all, un eskemm menozioù etre dileuridi eus ar strolladoù politikel a asanto kas unan, war dazont ar brezhoneg hag ar politikerezh da vezan renet war an dachenn-se.

— *Sadorn da noz :* c'hoariva c'hoazh gant Strollad Skol-Veur Vrest ha Strollad Ar Vro Bagan.

— *Sul goude kreisteiz :* Gouel-Diskouezadeg gant artizaned, strolladoù sevenadurel, c'hoarioù ha kenstrivadegoù a bep seurt, kenstrivadeg c'houren evit Bro Leon a-bezh gant ur maout da c'hounit.

— *Sul da noz :* evit klozan Fest Noz... eveljust ! gant meur a ganer ha soner brudet e Breizh .

Resisadurioù a vo roet diwezhatoc'h evit al lec'hioù hag an eurioù.

PEDET EO AR VREZHONEGERIEN DA ZONT NIVERUS D'EIL GOUEL AR BREZHONEG E KASTELL PAOL DA ZISKOUEZ NERZH HON YEZH HA DA GAOUT PLIJADUR.

Fête du printemps à Ti-Kendalc'h

Le dimanche 1er juin, à Ti-Kendalc'h, *fête du printemps :* concours de danses et de sonneurs, ouvert à tous.

— 10 h. : épreuves de marche (couples Koz et braz) — 13 h. : au cours du repas, épreuve mélodie (Koz et braz) — 15 h. : au cours du bal breton, épreuve de danse (couples) — 15 h. : concours des bagadoù.

Jean-Pierre Prouteau (Grand Orient de France):

« nous construisons le temple intérieur »

Société secrète, fermée, mystérieuse ; objet de méfiance, voire de crainte ; puissance occulte... telle est pour beaucoup la Franc-maçonnerie, quand elle n'apparaît pas une sorte de folklore hérité du XVIII[e] siècle. Qu'en est-il, au juste ? C'est un visage découvert autant que lumineux du Grand Orient de France que Jean-Pierre Prouteau présentait dernièrement, lors d'une conférence de presse à Saint-Brieuc.



LA PAIX CIVILE DANS LA CITÉ

Armor-magazine. — Pourquoi la Franc-maçonnerie aujourd'hui ? Comment agit-elle ? Comment s'insère-t-elle dans la société contemporaine ?

Jean-Pierre Prouteau. — Si l'on remonte au XVIII[e] siècle, on voit les pays déchirés par des guerres intestines, civiles ou religieuses. C'est alors qu'un certain nombre de personnes éclairées se sont senties concernées par la paix civile dans la cité. La clef de voûte de l'édifice maçonnique est d'instaurer la tolérance. La Franc-maçonnerie est un centre de l'union et il n'est pas d'autre structure civile qui réussise à réunir des individus différents et à les faire vivre ensemble. Des invidus peuvent aller à la messe, mais c'est en tant qu'individus. En Maçonnerie, ils vivent comme des frères en communauté. Je connais une loge où l'on trouve ensemble les responsables départementaux FO, CFDT et CGT. La Franc-Maçonnerie existe pour apprendre la tolérance, le respect des équilibres dans la cité, pour former des individus libres. Nous construisons le temple intérieur, c'est-à-dire l'homme, par une formation personnelle continue, pour bâtir le temple extérieur qui ne sera jamais achevé. Pour construire la société idéale, il y a beaucoup à faire, que l'on soit en régime capitaliste ou en régime socialiste.

A.M. — On a parfois l'impression que la franc-maçonnerie est discrète par rapport aux autres groupes d'expression...

J.P. P. — La franc-maçonnerie agit par chacun de ses membres, qui a, dans la cité, des responsabilités diverses à tous les niveaux. Qu'ils soient communistes, socialistes, centristes, qu'ils soient catholiques ou protestants, les francs-maçons sont attachés aux idéaux de tolérance, de liberté et de justice sociale. L'engagement social du franc-maçon véhicule ces idéaux. D'autre part, nous prenons publiquement position sur tous les grands problèmes. On peut dire, sans éxagération, que 25 pour cent de la législation française sur le plan social, éducatif et institutionnel sont d'origine maçonnique.

LA COEXISTENCE DES TENDANCES

A.M. — Est-ce que la réunion de gens très différents ne contient pas en soi une sorte de contradiction interne au niveau des iédologies de chacun, ou alors est-ce que l'on pourrait définir la franc-maçonnerie comme un art d'harmoniser les contraires ?

J.P. P. — La seconde définition est la bonne. Nous sommes de l'huile dans les rouages de la machine sociale. Si vous et moi avons des options politiques différentes, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas coexister dans la cité. Il faut que toutes les tendances puissent coexister, sinon, un jour, la machine vous saute au nez.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'ÉGLISE

A.M. — Quels sont les rapports de la Franc-maçonnerie et l'Eglise ?

J.P. P. — L'Eglise nous a excommuniés et nous n'y sommes pour rien. Contrairement à la légende, la Franc-maçonnerie n'est pas athée, L'obédience anglo-saxonne, minoritaire en France, fait à ses membres obligation de croire en Dieu. Au Grand Orient, il n'y a ni obligation ni interdiction mais totale liberté de conscience. Dans les pays latins, on a vécu presque un millénaire d'ingérences de l'Eglise dans les affaires publiques. Or le Grand Orient s'est attaché aux batailles en faveur de la République et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On parle aujourd'hui de lever l'excommunication. Si l'Eglise veut le faire, qu'elle fasse et qu'elle le dise. En ce qui nous concerne, nous ne sommes pas demandeurs. Il reste un problème : distinguera-t-on, comme le souhaitent certains, entre bons et mauvais maçons selon les obédiences ? En tout cas, la levée de l'excommunication constituerait un événement de politique intérieure et serait un test du libéralisme de l'Eglise. Accepte-t-on le pluralisme dans la cité ? C'est tout le débat actuel.

LES BRETONS ONT DROIT A LEUR LANGUE

A.M. — On soupçonne le Grand Oreint de jacobinisme. Quelle est votre position vis-à-vis du problème des régions.

J.P. P. — L'un des problèmes les plus importants de notre époque touche à l'organisation des pouvoirs : les gens ne veulent plus être commandés par un pouvoir central qui ne donne pas d'explications. Nous disons oui à un régionalisme en France. Il faut décentraliser les pouvoirs et, sur le plan culturel, assurer la mise en valeur de ce qui fait la richesse des ethnies : les Bretons ont droit à leur langue... Quel serait le type de régionalisme idéal ? Nul ne peut le dire et aucune doctrine, de droite ou de gauche, ne répond à l'heure actuelle à cette question. Toutefois nous pensons qu'un Etat central, républicain, est nécessaire. Nous restons attachés à une conception nationale et au-delà universelle.

Présente dans tous les débats, la Franc-maçonnerie entend donc demeurer — et quelque difficile que cela puisse être — fidèle à son idéal premier de liberté et de tolérance en des temps où chacun est devenu un otage en puissance, où l'explosif est devenu langage, en des temps où l'homme est broyé dans le mécanisme de de l'Histoire et de l'Etat dévinisés. Utopie ? Mais l'utopie n'est peut-être bien qu'un idéal que l'on n'a pas le courage de réaliser.

Je voudrais pour finir citer ce propos d'un écrivain qui n'était pas maçon, Albert Camus, et qui pourtant a dit : « Toute la puissance de la science vise aujourd'hui à renforcer l'Etat. Pas un savant n'a songé à orienter ses recherches vers la défense de l'individu. C'est pourtant là qu'une Franc-maçonnerie aurait un sens ».

YANNICK PELLETIER.

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan Huon)

LA PLUS ANCIENNE REVUE CULTURELLE EN LANGUE BRETONNE (29e année)

Paraissant tous les deux mois sur 80 pages, sans interruption

Abonnement : 30 F - S. CHEREL 109, boulevard de Verdun, Rennes

C.C.P. 2184-34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ÉCRIVAINS BRETONS

— Demander le catalogue à R. Huon, 2, venelle Poulbriquen, Brest.

arts

L'univers intérieur de Philippe Gouret



A Lamballe puis à Saint-Brieuc, Philippe Gouret a exposé un certain nombre d'œuvres dont la personnalité éclate en de grandes giclées magiques. Devant elles, on a l'impression d'être projeté en quel-



que univers mystérieux tapissé de rêves et de pulsions. C'est parfois agressif, choquant, parfois enrobé dans une sorte de tendresse poétique, et toujours traité d'une manière minutieuse qui semble être le contre-poids de la fulgurance de la conception. P.N. (Photos Yannick Guyader).

Jean Bouvier dans le Cosmos

Les œuvres de Jean Bouvier font un peu penser à un slogan que l'on entend souvent sur les ondes : elles ont un goût étrange comme venu d'ailleurs. Compositions bizarres mais attachantes, leur poésie est hantée d'allucinations qui se traduisent parfois dans des enchevêtrements où, en quelque ronde infernale, les éléments de la vie sont précipités en une sorte de symbiose inattendue à moins qu'elles n'expriment de curieuses anticipations cosmiques. A « l'enlèvement de la Joconde », thème attractif de l'exposition, un peu rigide dans son dessin, je préfère pour ma part les toiles qui chante la terre, les minerais, la nature en une incantation colorée. Y.P.

(A la galerie-bijouterie Guy Robert, place du Guesclin à Saint-Brieuc. — En juillet et en août, à la galerie du peintre à Saint-Cast).

disques

Le bagad de la Lande d'Ouée innove

Orgue, cornemuses, bombardes. On innove à la Lande d'Ouée ! Avec le dernier 33 tours du bagad militaire, on sort de l'ordinaire pour tenter une expérience qui, si elle n'est pas concluante, n'en n'est pas moins intéressante.

Quand on connaît les conditions dans lesquelles répètent les sonneurs du 41e R.I., prenant sur leur temps de repos et satisfaisant à toutes les corvées de leur métier temporaire (contrairement à ceux de Lann Bihouée qui font de la musique leur activité principale), on s'attend à pire. Les conditions sont loin d'être idéales pour faire un véritable bagad de qualité. Déjà, il faut tenir compte de l'effectif variable et aussi de la façon dont les sonneurs conçoivent la musique bretonne ; les sonneurs de couple, par exemple, peu habitués à la rigidité nécessaire au jeu des sonneurs de bagad, ont du mal à se mettre au pas, emportés par leur conception « vivante » de l'expression musicale bretonne.

Mais là n'est pas notre propos ; revenons au disque qui constitue un événement dans l'histoire du bagad puisque c'est la première fois qu'il substitue à la forme traditionnelle qu'on lui connaissait, une forme originale dans laquelle se rencontrent cornemuses, bombardes, tambours mais aussi un orgue.

On regrette que l'ensemble soit un peu confus : le jeu de l'orgue, en effet, n'est pas assez net ou peut-être est-ce une erreur de dosage ?

Heureusement, le bagad ne s'est pas laissé prendre au piège de la nouveauté : il nous propose d'autres morceaux interprétés soit par les différents pupitres soit par le bagad tout entier.

Opération promotionnelle pour Ar Folk qui le produit ? Il est certain que le bagad parrainé par la femme de l'ancien Premier ministre, Pierre Messmer, n'a pas besoin de beaucoup de publicité pour se faire connaître et que sa notoriété suffit à assurer à ses disques une clientèle régulière mais, sans atteindre, loin de là, la qualité de dagadoù tels que Brest Saint-Marc, Saint-Aubin-du-Cormier, n'est pas parmi les plus mauvais. Et avec des éléments qui ne sont là (heureusement pour eux) que pour un an.

(*Bombardes, cornemuses et orgue*, par le bagad de la Lande d'Ouée - Ar Folk - SB 322).

A.-E. P.

---

* *Maripol* vient d'enregistrer un troisième 33 tours à Guipavas ; il sortira aux éditions « le chant du monde » ; Maripol doit faire paraître bientôt, un recueil de poèmes * Les *Kistinidiz* enregistrent à Menez Kamm, un 33 tours qui sera produit par Ar Folk ; gageons que ce disque sera une révélation pour ceux qui ne connaissent pas encore ce groupe très particulier, impossible à classer (il possède un chanteur à la voix étonnante, auquel répond un chœur mixte, le tout accompagné à l'accordéon, à la flûte, à la guitare, au banjo et au violon), mais en tout cas très représentatif du Vannetais pourlett * *Yvon Le Menn* prépare un disque de ses propres poèmes, ce disque enregistré en collaboration avec Gérard Delahaye et Mélaine Favennec, sortira chez Nevenoë.

CL. P.



Les Bretons achètent aux Bretons



J. LE CORGUILLÉ
FERRONNERIE D'ART
Spécialités Haute-Epoque
Les Ponts-Neufs MORIEUX

REVUES - LIVRES - DISQUES BRETONS
Renseignements - Catalogues
BRUDAN HA SKIGNAN
(Documentation)
30, place des Lices - RENNES

Un théâtre de mime nippo - breton

Alors que les acteurs du Théâtre populaire de Bretagne, dirigé par Jean Moign, finissaient tout juste leur tournée avec des pièces de qualité comme Gurvan, c'était le départ, à travers les établissements scolaires, d'une série d'animation-spectacles proposée par deux mimes, l'un japonais, Ikuo Mitsuhashi, l'autre breton, la propre fille de Jean Moign, Isabelle.

Présentée dans les centres moyens qui n'avaient pas été visités par le T.P.B., cette tournée a été l'occasion pour beaucoup de faire connaissance avec un art très mal connu de nous : le mime.

Ces spectacles de deux heures, montés par Isabelle et Ikuo, se déroulaient en deux parties :

— *une partie animation-débat* au cours de laquelle les deux mimes montraient des exercices simples et faisaient ainsi découvrir aux jeunes spectateurs quelques-unes des techniques de base de l'art du mime. Après cette démonstration, le débat était entamé sur le métier de mime et sur les difficultés que l'on peut y rencontrer.

— *une partie spectacle :* pendant une heure, Isabelle et Ikuo ont prouvé que l'expression corporelle pouvait être un moyen de communication extrêmement « parlant ». A partir d'une légende nippone, ils ont en effet construit une petite pièce : « *le dragon* » qui montre deux personnages aux caractères opposés en prise à des situations tantôt fantastiques, tantôt burlesques. Dans ce spectacle, de la musique, quelques paroles, des jeux de lumières donnent à l'ensemble continuité et cohérence.

C'est très simplement qu'après le spectacle, les mimes ont dialogué avec leur jeune public, Ikuo expliquant que chez lui, au Japon, au 1er janvier, les gens manipulent des dragons et que cette pièce lui rappelle son enfance, Isabelle précisant que cette pièce a demandé six mois de travail et qu'elle souhaiterait que ce genre de spectacle incite les établissements scolaires à inclure l'expression corporelle dans leurs enseignements.

Cette expérience que le Théâtre populaire de Bretagne tente avec ces animations est extrêmement enrichissante et répond au rôle de sensibilisation que ses responsables veulent jouer. C'est pour remplir cette fonction pédagogique que Jean Moign a demandé aux deux mimes d'inclure leur spectacle dans le programme du T.P.B. L'attention du public, en général très réceptif, prouve, s'il en était besoin, que l'essai est concluant.

A.-E. P.



(*Photo Yvette Campos*)

Triskell d'or de Landivisiau

Le premier Triskell d'Or de Landivisiau aura lieu le vendredi 16 mai, à partir de 20 h. 30.

La musique et la chanson bretonnes seront représentées dans ce qu'elles ont de plus varié, de plus pur et de plus vrai grâce à la participation des plus talentueux artistes. Parmi eux, nous distinguerons trois catégories. *Chanteurs :* Odile Corbineau, Gérard Ducos, Yvon Etienne, Manu Lannhuel, Eliane Pronost. — *Groupes et solistes instrumentaux :* An Triskell, Bagad Blei-Mor, Bernard Benoit (guitare celtique), Myrdhin (harpe celtique). — *Groupes vocaux :* Kanerien-En-Noz, Sonerien-Du, Kistinidiz (Fest-Noz), les Sœurs l'Hour (Kan ha-Diskan), Michaël Yaouank et son groupe (chansons de marins), etc.

Gilles Servat et Joan Pau Verdier (Occitan) termineront ce spectacle qui se prolongera par un gigantesque fest-noz.

Ce premier Triskell d'Or qui a pour but essentiel de faire connaître et apprécier les chanteurs et musiciens se déroulera sous chapiteau et sera présenté intégralement en langue bretonne par Charles Le Gall.

Plus de 10.000 personnes sont attendues à Landivisiau pour ce rassemblement artistique unique dans l'hexagone.

Kana fraezh ha reizh

Kana e brezhoneg zo lakaad da glewed Kened ars yezh : ar brezhoneg a son gwelloc'h eged ar galleg, ha muioc'h a soniadoù en deus.

Kana a reer e brezhoneg ewid bezoud komprened. Gellout a reer kana *fraezh*, ken na vezer komprened beblec'h, zoken pa ganer e stumm rannyezhel : proued ewsgant kanerion zo, a glewer diwar o fenn « N'ouzon ked penaws e teu, n'ew ket hor brezhoneg a ganont, ha krompren a ran memes tra ! ».

Ar ganerion, dreist-holl ar re na dint ked brezhonegerien avihanig, a renk derc'hel sonj eus ar poentoù penna. An dawlenn da heul alziskouez ar pouezusa ewid reizha ar faziou a glewer beblec'h brema :

bogalennoù *hir, serr*			*bogalennoù berr, digor*			*Ewezhiadennoù*
en	an	on	enn	ann	onn	un tammig dre ar fri
er	ar	or	err	arr	orr	*r ataw ruilhed*
el	al	ol	ell	all	oll	1 muioc'h en adrenv eged e galleg

Pouezus tre ew distaga reizh an *R* ruilhed *dalc'hmad*. A brezhoneg, evel ar c'hembraeg, ar spaneg ha all, zo an *r* ruilhed un darn eus e stern kensonennoù. Heb an *r* ruilhed n'eus ked diforc'h ken etre un niver bras a c'herioù (1er, lec'h, lerc'h h.a.), hag en ur c'han ne gomprener tost netra.

(An *R* parizian zo em siled newezig awalc'h e brezhoneg. 50 vloaz zo ne veze klewed nemet en un darn a Vro-Gernew. Brema e ra e reuz beblec'h e Breizh — evel e meur a vro en Europa. A-gevred gant an *r* parizian ez a peurvuian fals-distagan ar bogalennoù ken na glewer ur yod gallegach evel-henn (« *ar* (e) *mabigue èn é gavelle... ar* (e) *gannerienne ag a ganne é brezonnègue* ». N'eus — siwazh — e Bro-Leon (!!), strollad kanerion ebed o tistagan brezhoneg reizh. Un druez ew klewed kanerion ebed o tistagan brezhoneg reizh. Un druez ew klewed kanerion ampart o vasturin ar yezh.

Mal ew reizhan an traouh hag aes awalc'h pa venner.

R. PENIARTH.

Maison de la culture de Rennes

L'année de la femme... et de la poésie

A la Maison de la Culture de Rennes en mai, la femme sera au centre de l'animation. La femme : il faudrait peut-être dire *les femmes* dans la mesure où il apparaît que les différences soient encore plus importantes entre personnes du sexe féminin qu'entre personnes du sexe masculin. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de nous en rendre compte dans les rencontres et les débats aménagés avenue Janvier, particulièrement sur « Le rôle économique de la femme » et son « statut juridique ». On pourra y constater la prise de conscience extrêmement forte de la difficulté de leur condition, en même temps que de leur importance économique exceptionnelle, des femmes de la paysannerie. Un des moments forts sera la représentation théâtrale de « Paroles de femmes », montage à partir d'un ouvrage d'Annie Leclerc. Une quinzaine sur la femme qui n'existe pas seulement parce que c'est l'année de la femme mais qui veut aller plus loin.

Poésie et théâtre ou théâtre et poésie est l'autre axe principal du mai culturel à Rennes grâce à Alfred Jarry et Tristan Corbière. On ne pouvait laisser passer le centenaire de Corbière sans présenter le visage de ce poète breton. Poète maudit, poète en révolte, Corbière peut encore porter son message aujourd'hui. Conçu et réalisé par Gilles Fournel, le spectacle poétique qui a pris nom « Les Amours Jaunes » sera interprété par Sylvie Artel, Gilles Fournel et Yves Philippe et chanté par Serge Kerguiduff. Jarry, quant à lui, nous revient avec Ubu-roi mis en scène par le Marionetteatern de Stockholm. Un Ubu qu'il se serait peut-être approprié. C'est, en tout cas, la version que lance sur le marché des informations Françoise Grûnd. Pour elle, en effet : « Alfred Jarry, arrivant au lycée de Rennes, se trouve brusquement projeté au milieu d'un groupe d'élèves qui, prenant en grippe leur professeur qu'ils surnomment Ubu, jouent dans les greniers du lycée une série de petits drames qu'ils écrivent pendant la journée... Jarry prodigieusement excité par cette théâtralisation jamais achevée à laquelle il participe emporte le manuscrit d'Ubu-roi et le signe... C'est peut-être là le génie d'Alfred Jarry — qui, il est vrai, ajoute à Ubu quelques trouvailles de langage désormais impérissables — d'avoir retenu dans le torrent des œuvres et des paroles d'une bande de gamins révoltés, celles qui, à partir de non-conventions, contribuent à dater du moment où elles sont consacrées à créer une nouvelle tradition théâtrale. « Saura-t-on la vérité ? Ce qui importe c'est l'existence même d'Ubu-roi. La représentation qu'en donne le Marionetteatern de Stockholm apparaît assez exceptionnelle. L'équipe placée sous la direction de Michael Meschke utilise tous les procédés para-théâtraux possibles qui permettent un



Ubu-roi

environnement absolument nécessaire à l'expression totale d'Ubu. Comédien, marionettes animées ou autres, graphismes divers se marient avantageusement pour donner à Ubu un impact qu'il perd trop souvent dans des mises en scènes plus classiques.

Nous retiendrons enfin quatre spectacles : le théâtre d'Arrabal avec une coproduction CDO-Maison de la Cluture : « L'Architecte et l'Empereur d'Assyrie », la musique avec la prestation de Catherine Ribeiro et de son groupe Alpes et celle d'Alain Gallet et du groupe Naufrage, la danse enfin avec la compagnie Pilobolus dans une prestation pleine de recherche et d'ingéniosité qui nous fera oublier la décevante soirée de danse consacrée au New London Pallet.

ANDRÉ-GEORGES HAMON

A l'affiche...

Le 13 mai, à 20 h. 30, *variétés : Catherine Ribeiro + Alpes et débat sur « l'éducation » (groupe Freinet)* ● Le 14, à 20 h. 30 : *théâtre avec « la opera del Bandido » par la troupe espagnole El Tabano* ● Les 14 et 15, à 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. et 22 h. : *cinéma avec « Erica Minor » de B. Von Effenterre* ● Le 15, à 20 h. 30 : *livre vivant : « L'écume des jours » de Boris Vian* ● Le 16, à 13 h. : *« les contes de Seignolles » ;* à 20 h. 30 : *« Pierreuses et michetons », chansons d'Aristide Bruant* ● Le 20, à 20 h. 30 : *Alain Gallet et le groupe Naufrage* ● Les 20 et 21, à 20 h. 30, *ballet : Pilobolus* ● Les 20, 21 et 22, à 14 h. 30, 17 h. 30 et 20 h. 30 : *Le guépard de L. Visconti.* — Les 21, 22, à 20 h. 30 : *« Uubu roi » par le Marionetteatern de Stockholm* ● Le 23, à 13 h. : *les contes de Seignolles ;* à 20 h. 30 : *débat « l'éducation » (entrainement aux méthodes d'éducation active* ● Le 26, à 20 h. 30 : *«les amours jaunes », spectacle sur Tristan Corbière* ● Le 27, à 20 h. 30 : *débat « l'Education »* ● Du 27 au 30 mai, du 2 au 6 juin, du 9 au 13 juin, du 16 au 20 juin, à 20 h. 30 *théâtre avec « l'architecte et l'empereur d'Assyrie » d'Arrabal* ● Les 28 et 29 mai, à 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. et 22 h. : *cinéma, « le silence » d'Ingmar Bergman* ● Les 3 et 4 juin, à 20 h. 30 : *ballet indépendant du Mexique.*

Expositions : du 5 au 31 mai : *aspects de la physique* ● Du 12 mai au 7 juin : *Chaissac (animations poétiques sur l'œuvre de Chaissac).*

On recherche.... chevalier de mystère pour le film « Gurvan »

Herry Caouissin prépare la transposition cinématographique du chef-d'œuvre de Tanguy Malmanche : *« Gurvan, ar Marc'heg estranjour », film qui sera parlant breton avec les dialogues originaux de l'auteur, et sous-titrage en français. Des contacts ont déjà été pris et des essais effectués pour certains rôles principaux avec : Glenmor, pour incarner le barde aveugle* Glanhael, *et Essyllt Raude, des Deri Doulas, qui fera revivre Aziliz, l'épouse de Gurvan. Mais, pour le Chevalier au voile noir, l'acteur idéal n'a pas encore été trouvé. Qualités requises : excellent bretonnant, intéressé par l'art dramatique breton, grande taille, et si possible cavalier. Age : la trentaine. Ecrire à Herry Caouissin, Le Ter, 9, impasse des Loriots, Lorient* 56100. *Précisons que Gurvan sera entièrement tourné en décors naturels et en Bretagne. Nous reviendrons plus longuement sur cette importante réalisation cinématographique bretonne, entreprise dans le cycle du centenaire de Tanguy Malmanche.*

Festoù-noz et bals bretons

MAI — Le 17, à Héric (les Namnètes). — *Le 18* à Saint-Vincent-sur-Oust, Ti Kendalc'h (bal breton) ; Planxty à Pornic. — *Le 24* à Corlay ; à Saint-Denis (Avel a Benn). — *Le 25* à Saint-Barthélémy ; à Guénin. — *Le 31* à Paris (mission bretonne) ; à Louveciennes (Mjc).

JUIN — Le 1er à Quistinic (Menazen) ; à Saint-Vincent-sur-Oust, Ti Kendalc'h (bal breton) ; à Clichy (fest-deiz). — *Le 7* à Saint-Germain-en-Laye (au profit d'Evid a Brezhoneg). — *Le 14* à Puteaux.

Festival des chansons de la mer à Saint-Malo

Un festival des chansons de la mer est organisé à Saint-Malo au mois de juin. Il est ouvert à tous ceux qui auront déposé leur candidature auprès du secrétariat du festival (hôtel de ville de Saint-Malo). Quinze auteurs - compositeurs - interprètes seront sélectionnés et participeront à la finale qui aura lieu au Casino le 7 juin. Le lauréat se verra offrir l'enregistrement d'un disque.

... PUIS LES CAP-HORNIERS

Ce festival sera à peine terminé, Saint-Malo accueillera pendant deux jours des cap-horniers venus de seize pays. Ces assises internationales de la marine à voiles seront présidées par le commandant Gautier, grand mât de l'association internationale des capitaines au long cours cap-horniers.

lettres

Les Pays de Vilaine révélés

Jean-Bernard Vighetti fait partie de la petite équipe qui a redonné vie aux Pays de Vilaine, qui leur a rendu leur identité. Une telle tâche ne se fait pas sans amour, un amour que l'on retrouve dans un livre au titre-programme : « *Charmes secrets des Pays de Vilaine* ». L'Histoire, les richesses culturelles, les fontaines, les croix, les églises, les arts, les petites cités, les pittoresques hameaux, les promenades constituent autant de chapitres intéressants, sans oublier le meilleur : celui qui traite des arts et traditions populaires qui démontre combien tout est ici imprégné d'esprit breton. Il était nécessaire de rassembler ainsi les éléments d'une civilisation menacée aujourd'hui par l'évolution. Mais le livre de Vighetti, après avoir esquissé les Pays de Vilaine actuels s'achève sur une note optimiste : les hommes sauront conserver à leur région tous ses charmes, « mieux, ils lui en ajouteront de nouveaux ». Soulignons encore une iconographie remarquable : de nombreux dessins et photos sont rassemblés ici (Ed. des *Paludiers*, La Baule - 48 f).

* *Les règles*, par Elvire de Brissac — Le roman en touches plus ou moins accentuées d'une gamine un tantinet perverse (Nrf-Gallimard).

Bretons émigrés

qui ne trouvez pas les livres dont nous parlons dans les pages littéraires d'Armor-magazine, écrivez à la librairie

PENTHIÈVRE

arts et cultures

24, rue du Val - 22400 LAMBALLE

—— *Elle vous les fera parvenir* ——

ÉDITIONS AL LIAMM

Direction : Ronan Huon

Nouveautés en langue bretonne

Tangi Malmanche

Gurvan Ar

Marc'heg Estranjour

Pièce en 3 actes : 24 F

●

Tudual Huon

Fri Korloko

Bandes dessinées : 12 F

En librairies

Les richesses de la mer bretonne

Pétrole ou non au large de nos côtes ? C'est la question que chacun, scientifique, économiste ou profane, se pose : notre ami Raymond Letertre l'aborde dans une plaquette réalisée avec tout le sérieux qu'on lui connaît. La récente crise a démontré la nécessité pour l'industrie énergétique de trouver de nouveaux gisements, tout en sachant que le prix de revient sera beaucoup plus élevé que celui des gisements du moyen-orient... Le dossier de la mer d'Iroise... La querelle franco-britannique sur la délimitation géographique des zones de prospection... Les difficultés techniques... Les perspectives pour Brest et la Bretagne... L'exemple écossais : nous aussi, devrons-nous exiger que les revenus éventuels du pétrole extrait au large de notre littoral reviennent au moins partiellement aux Bretons ? Autant de points auxquels s'attache Raymond Leterte qui conclut que, avec ou sans pétrole, la Bretagne peut miser sur l'off-shore pour l'avenir, « un off-shore qui n'est pas seulement du pétrole mais des sables et graviers, des nodules polymétalliques ». Cette plaquette (dont le format est un peu grand pour le classement en bibliothèque) contribuera assurément à clarifier une grande affaire jusqu'alors restée compliquée et un tantinet mystérieuse dans l'esprit du grand public (*Pétrole : au large des côtes bretonnes ?* Ed. Bretagne-expansion, Rennes - 15 f).

Un château de Haute-Bretagne

Nous avons déjà parlé de la plaquette que Mlle S. Joussé de la Garenne a consacrée au Grand-Fougeray. Une seconde évoque « le château de Fougeray et ses seigneurs ». A travers l'histoire des vieilles pierres, dont ce donjon féodal du XIV[e] siècle qui domine fièrement la campagne, et celle des familles qui vécurent là, revit le long et riche passé d'un petit pays de Bretagne : on y puise un exemple et une leçon de persévérance (Ed. *Marc Texier*, Poitiers).

Enfin, un pamphlet lucide !

Le pamphlet est un genre qui se perd, et c'est dommage : en littérature, il est ce coup de sang, cette colère surgie qui fait du bien, qui assainit. Mais, parce qu'il se doit sans concessions, il n'est plus guère pratiqué : à cause de risques... Aussi faut-il féliciter Henri de Grandmaison, un des meilleurs journalistes bretons, de n'avoir point hésiter à piétiner les plates-bandes. Son ouvrage « *la province trahie* » est un régal, une volée de bois vert : l'omnipotence des préfets, l'autocratie de certains maires, la démission des notables, le massacre de la nature et des vieilles pierres, l'assassinat des oiseaux, les villes démentes, les lourdeurs de la radio et de la télévision, les pressions sur l'information... autant de pages féroces qui dénoncent Paris et les parisiens, leurs prétentions et leur dictature, mais aussi, sans faiblesse, les défauts des povinciaux eux-mêmes, souvent trop prompts à baisser les bras, à adopter « le langage de la déférence, de la soumission ». Quand on arrive au terme du livre de Grandmaison, on peut être tenté de trouver qu'il noircit un peu trop systématiquement le tableau. C'est à dessein... Dans sa conclusion, il lance cet appel aux responsables : « réveillez-vous pour n'être pas accusés à jamais non seulement de l'avoir abandonnée, votre province, mais de l'avoir trompée ». Et puis, ça et là, pointent les pousses de l'espérance : les jeunes des festoù-noz, la renaissance culturelle, le sursaut des hommes nouveaux... La province trahie ? Et si la région se vengeait des affronts ? (Ed. *Le Cercle d'or*, les Sables d'Olonne).

* *Le jeu des grands ensembles*, par Izzy Abrahami — Un grand jeu des voyeurs : cela aurait pu donner naissance à un pittoresque conte philosophique. Hélas ! c'est lassant, pas drôle, finalement stupide. La mise en cause d'une société n'est pas si simple à mener quand on manque de souffle (Robert Laffont).

LA GUERRE DE SUCCESSION DE BRETAGNE



Jacques CHOFFEL

COMMENT LE FIER PETIT EMPIRE DU SOLEIL COUCHANT, CHAMP CLOS DE LA RIVALITE FRANCO-ANGLAISE, A-T-IL PU SURVIVRE A CETTE TERRIBLE « GUERRE DES DEUX JEANNE » ?

F. 24.00 —— **EDITIONS LANORE** —— 1, RUE PALATINE —— **PARIS VI[e]**

Nouveautés à suivre

Dans nos prochains numéros, nous présenterons *Le bourg de Batz,* par Renée Guillemin (Ed. des Paludiers). — *La guerre de succession de Bretagne,* par Jacques Choffel (F. Lanore). — *Quel avenir pour les ruraux,* par Paul Houée. — *Promenade sur les marais salants de l'Atlantique,* par André Grethner (Paludiers). — *Contes du Cap-Sizun,* par Roger Gargadennec (Maisonneuve). - *La langue bretonne face à ses oppresseurs,* par J. Gwegen (Nature et Bretagne). — *Le Breton par les ondes,* par Visant Seité. — *Les Heures de Rohan* (Draeger). — *La Bretagne, le Portugal, le Brésil.* — *L'espion du Concorde,* par Morvan Duhamel (N.E.L.) — *Jeunesse de Dieu, poèmes* de Charles le Quintrec (Albin Michel). — *Le colonel Armand, marquis de la Rouerie,* par Job de Roincé (Lanore). — *La tradition celtique en Bretagne armoricaine,* par Jean Markale (Payot). — *Histoire de l'Irlande,* par Pierre Joannon (Plon). — *La religion des Celtes,* par Jan de Vries (Payot). — *Tous les sorciers ne sont pas morts,* roman breton d'Antoine Antonakis (Triskell).

En vrac

* *La fanfaronne,* roman de Geneviève Dormann — Marianne se veut libérée mais elle l'est moins qu'elle le prétend : ainsi quand elle attend, passionnément, son amant de Thomas dans une station qui ressemble méchamment aux Sables-d'Or-les-Pins ; ainsi également dans une « party » qui se déroule en un coin de l'Essonne que l'auteur et moi connaissons bien (Livre de Poche).

* *En quatrième vitesse,* par Mickey Spillane — Un roman policier trop ensombré comme il arrive souvent chez les auteurs anglo-saxons (Livre de Poche).

* *La légende de la mort chez les Bretons armoricains,* réédition du chef-d'œuvre d'Anatole Le Braz (Laffitte Reprints, Marseille).

* Au Livre de poche : *Les mannequins nus :* Auschwitz, par Christian Bernadac. — *Histoire de Michèle...* la prostitution. — *Cartes sur table,* un entretien sur les problèmes de ce temps avec Michel Poniatowski. — *Pour ses beaux yeux,* un roman policier d'Exbrayat. — *Un oursin dans le caviar,* des échos de la vie parisienne par Philippe Bouvard.

* *La convention lait-viande de Bretagne* — Un recueil des principaux textes du G.I.E. (18, rue de Lorient, Rennes).

* *Je m'amuse et je t'aime,* par Madeleine Chapsal — Remarquablement écrit, mais un peu échevelé, le roman d'un jeune homme à qui un héritage inattendu offre des possibilités inespérées de jouissance. Du meilleur, dans les dessins de caractères, et du pire, dans les situations (Nrf-Gallimard).

* *La Bretagne au combat,* par Joseph Darsel — Des souvenirs sur la résistance et les maquis dans les Côtes-du-Nord. 360 pages.

* *Le cœur qui cogne,* roman d'Yves Navarre (Flammarion).

* *Les Russes et les Bretons,* par Jacques Serguine (Gallimard).

* *Les Celtes,* par Henri Hubert — Réédition en deux tomes (Albin Michel).

* *Les maisons des hommes* — De la grotte de l'homme de Cromagnon aux cités lunaires, en passant par le curieux « moulin du diable » à Guérande, un album sur l'histoire — en images — de l'habitation pour les jeunes de 10 à 14 ans (Touret).

* *La cuisine de A à Z* — Sous la direction de Françoise Burgaud, une série de 20 livres va constituer une véritable encyclopédie populaire de la gastronomie à la portée de tous. De nombreuses photographies en couleurs agrémentent l'usage de ces ouvrages (120 à 150 recettes dans chaque) qui abordent les grands thèmes, les premiers sortis étant le bœuf, les gâteaux, les soupes et potages, les œufs, les poulets, les grillades et barbecues... (Livre de Poche).

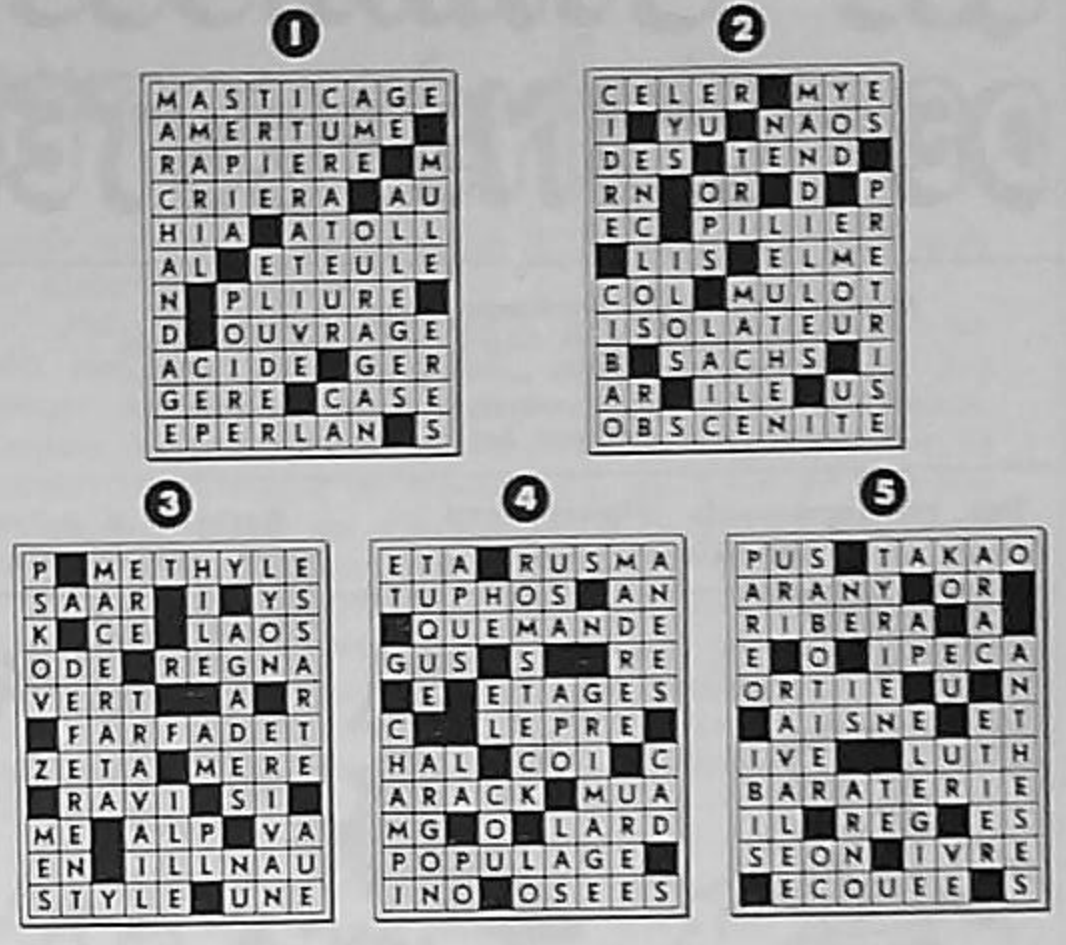
* *Le chemin tranquille :* entretiens de Georges Suffert avec Olivier Guichard (Flammarion).

* *Les héros oubliés,* par Erwan Bergot — Dix ans de guerre dans les montagnes du Vietnam (Grasset).

YANN POILVET.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOTS CROISÉS 1974-1975

SOLUTIONS



Bientôt, les gagnants

COMMENTAIRES ET DÉCISIONS

1. — Les mots signalés **Fautes** résultent de la certitude qu'ils ne correspondent pas à la définition donnée. Cependant la solution des 5 grilles ne représente pas un ensemble imposé : les sous-titres **Pas de fautes** précisent quelques autres possibilités. Mais il est certain que plusieurs variantes, telles que « Tafia » pour « Cidre », entraînent par croisement un mot « Faute ».

2. — Quelques variantes envisagées initialement comme fautes n'ont pas été retenues comme telles par notre jury parce que n'offrant pas de discriminations de valeurs suffisamment nettes. Ex. : grille 3 : REFERENT est accepté aussi bien que DEFERENT en V 2 et SYRIEN aussi bien que TYRIEN en V 5. A noter que REFERENT est valable dans la question sélective s'il a été employé dans la grille 3.

3. — Quelques références linguistiques ne figurant pas dans tous les petits dictionnaires courants ont été précisées dans des sous-titres **Justifications**.

GRILLE 1

— Pas de commentaires.

GRILLE 2

— **Fautes** — H 4 IN - Symbole de l'indium, métal non luminescent. H 7 - MULET - Il est stérile. V 1 CINTO - C'est un « mont » et non des montagnes. - V 4 PAN - Dieu grec, donc pas italique. - V 7 MANTILLES - Longues écharpes portées sur la tête, ce ne sont pas des mantilles.

— **Pas de fautes** — H 1 - TAIRE - H 2 - LI. - H 3 - FIL. - H 4 - PR (praséodyme). - H 5 - AC et AILIER. - H 6 - LIN - H 7 - CUL. - H 10 - TR. - V 1 - TAFIA. - V 2 - INCLUS. V 3 - ILL. - V 4 - RI. - V 8 - EMEU.

— **Justifications** — V 1 - CIBAO - Le général cité est Toussaint Louverture. - V 2 - ILOS - Arrière-grand-père de Pâris, dit Alexandre (Quillet. Voir Laomédon et Priam). - V 4 - DPS - Dresser italique des moissons et de la terre (Quillet). - V 8 - EMOU - Autre orthographe d'EMEU (Quillet et Petit Robert).

GRILLE 3

— **Fautes** — H 1 - METHANE - Il n'entre pas dans la composition du wintergreen. - H 2 - ISAR - Affluent du Danube et non sous-affluent. - H 7 - BETA - 2e lettre de l'alphabet grec. Le grec n'est pas enseigné en sixième. - MIRE - On ne peut pas dire qu'on objet à l'œil attentif, l'attention résultant d'une concentration de l'esprit. - H 9 - NE - N'est jamais un préfixe. - H 10 - ON - Pronom non adverbial. - H 11 - STELE - Ce mot est éliminé par la référence aux Anciens, et à eux seuls, car on élève toujours des stèles. - V 6 - HALE - Corde servant à haler un **bateau**, elle ne suffirait pas pour attacher un **vaisseau**, navire de grandes dimensions, bâtiment de guerre, etc.

— **Pas de fautes** — H 4 - ORE - H 8 - RE - V 1 - KIROV et NOS. - V 2 - REFERENT - V 5 - AGADIR - V 8 - NYON et EREVAN.

— **Justifications** — H 7 - OZETA - Lettre au début de l'alphabet grec, en sixième place. - H 10 - EN - Pronom adverbial (Robert). - ILLNAU - Commune de Suisse, dans le canton de Zurich (Quillet).

GRILLE 4

— **Fautes** — H 2 - TOPHUS - Manifestation de la goutte qui n'est pas infectieuse. - H 4 - JUS - on ne peut pas être en compagnie d'un jus, une compagnie étant une réunion de 2 **personnes** au moins. - V 7 - HAN - Réputée pour ses grottes, cette ville n'est pas industrielle. - H 11 - ITO - Mot ne figurant dans aucun dictionnaire en 1 volume actuel ni par conséquent dans le Lexique. - V 2 - ARGOT - On ne saurait prétendre que la langue verte est d'un usage courant à l'Elysée. - V 6 - FAT - Le mot « fatigué » contient sept lettres, « plus qu'à moitié fatigué » devrait, avec cette interprétation de la définition, en contenir au moins quatre. - V 7 - GRIMACE - Un miroir n'est pas indispensable pour faire une grimace. - V 9 - AGEES - La définition appelle un substantif. - CET - Un démonstratif n'apporte pas une explication. O.E.D. (Quillet) est une simple constatation.

— **Pas de fautes** — H 2 - AG. - H 8 - MUE. - H 9 - FART. - H 10 - POPULACE. - H 11 - STO et OTEES. - V 1 - CHAMPS. - V 2 - TOQUE. - V 3 - NA. - V 5 - RUMSTECK.

— **Justifications** — H 2 - TUPHOS - Etat de torpeur au cours de la fièvre typhoïde et du typhus (Quillet). - H 4 - GUS - Argot militaire. Type, mec (Robert). Un bidasse peut déguster une bistouille (Quillet. Café mêlé d'alcool en sa compagnie. - V 1 - CHAMPI - Enfant trouvé dans les champs (P.L.I.).

GRILLE 5

— **Fautes** — H 3 - RIVERA - Né en 1886 il n'est pas contemporain du Caravage, né en 1559. - H 4 - IPEKA - Orthographe incorrecte. - H 8 - PIRATERIE - « Crime commis en mer contre un navire, son équipage ou sa cargaison » (P.L.I.), ce n'est pas une simple malversation. - H 9 - ER - L'erbium n'est pas un élément chimique artificiel. - H 10 - SION - Ville située dans le Valais, canton suisse traversé, et non « bordé », par le Rhône. - H 11 - ECOTEE - Dont on a coupé les branches. Il ne s'agit donc pas de queue coupée. - V 8 - AREC - C'est un palmier et non une liqueur, pas plus que la noix d'arec.

— **Pas de fautes** — H 1 - SAKAI (544 000 hl). - H 7 - AVE - V 1 - APIS - V 2 - RAVILIE. - V 3 - SAVETIER. - V 5 - SYRIEN. V 8 - ARAK. - V 9 - ANTHERES.

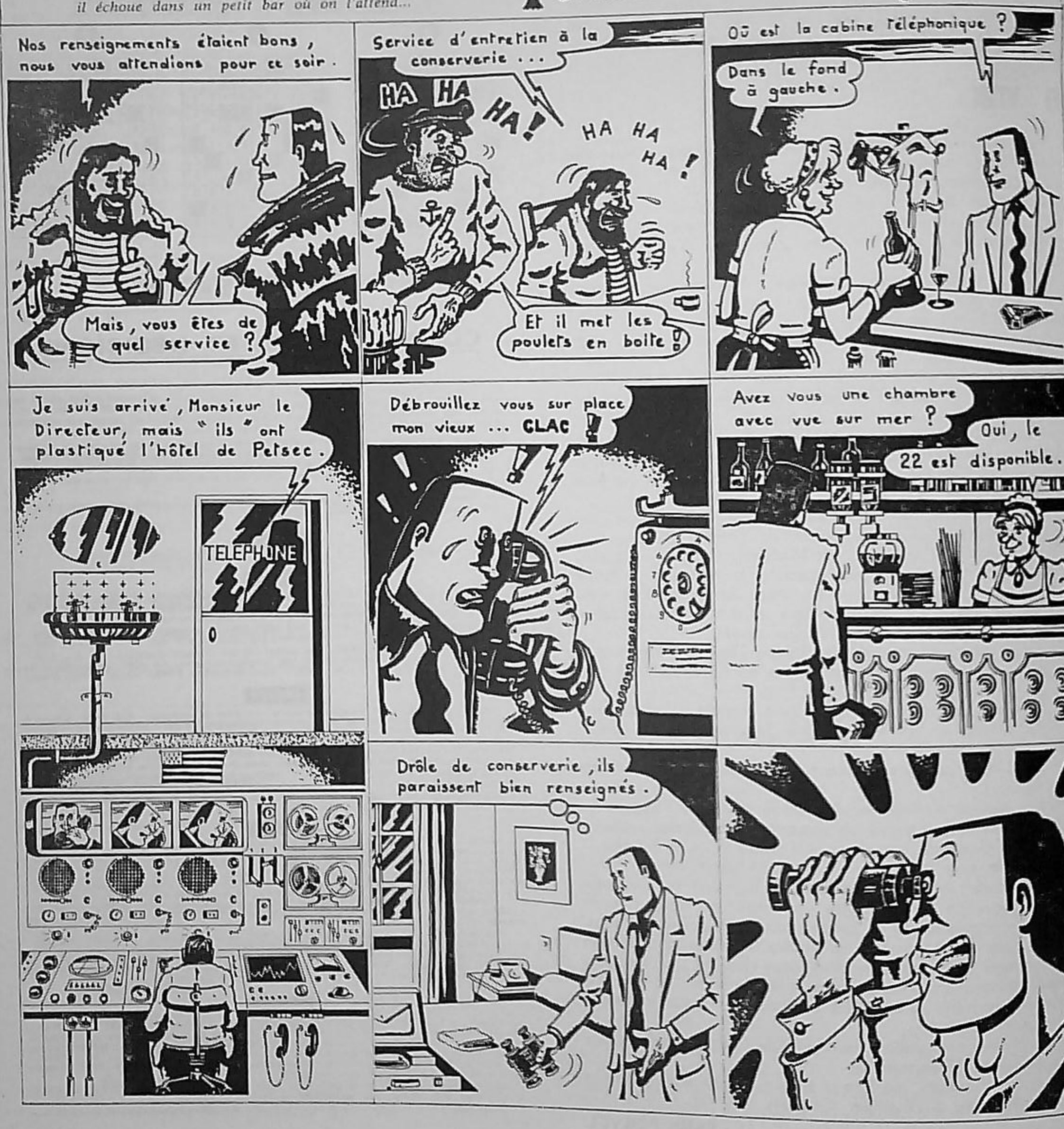
— **Justifications** — H 1 - TAKAO (voir Quillet). - H 9 - ES - Symbole de l'einsteinium. - H 10 - SEON (voir Quillet).

LES ÉTRANGES AVENTURES DE L'INSPECTEUR LE POULEN

Texte de Yannick Guyader
Dessins de Jean-Roger Morel

Résumé des chapitres précédents

L'inspecteur LE POULEN, qui appartient à un service très secret, est arrivé en Bretagne. L'hôtel d'Yves PETSEC, son « indic », ayant été plastiqué, il échoue dans un petit bar où on l'attend...



Les grands barons sont battus

de notre envoyé spécial dans le temps
YVONIG GICQUEL.

(*suite des précédents n°'s*)

LE TRAITÉ DE MONTMIRAIL

Entre temps, en 1169, Louis VII, roi de France, dont les Bretons avaient imploré l'appui, avait amené Henri II à conférer avec lui et Eudon de Porhoët. Un traité fut signé à Montmirail, à la suite duquel, l'un des fils du roi d'Angleterre, Geoffroi II (qui n'avait que 10 ans) fut couronné Duc de Bretagne à Rennes. Il était évident qu'Henri II demeurait le véritable maître de la Bretagne. Les Barons bretons furent appelés à faire leur soumission. Eudon, trop indépendant et trop fier pour courber la tête devant cet étranger, refusa l'hommage. C'est alors la destruction de Josselin et du Porhoët. Henri II fait condamner Eudon comme rebelle et le dépouille de tous ses biens tant en Bretagne qu'en Angleterre.

Eudon II, en 1172, rentre en Bretagne et renoue la ligue patriotique contre l'étranger. Henri II le force une nouvelle fois à se réfugier en France. Il en revient dès 1173, relève de ses ruines son château de Josselin, s'empare de la ville ducale de Ploermel et se remet en possession de son apanage (le Broërec et la moitié de Cornouaille). En raison de sa situation, le château de Fougères, relevé aussi par Raoul, devient le rendez-vous forcé des partisans bretons car c'était là, sur la frontière, qu'il fallait disputer à l'étranger, l'entrée de la Bretagne.

Mais Henri II est trop fort : en août, il assiège Dol où s'étaient réfugiés les plus grands barons bretons, « *bataillon sacré de l'indépendance bretonne* » ; battus, ils sont enfermés dans la Tour de Dol. Eudon, lui, se bat toujours ; le Porhoët est à nouveau envahi ; Eudon n'ayant pas de forces suffisantes se réfugie en France. En 1174, Henri II étant en guerre avec ses fils, la Bretagne jouit d'un peu de tranquillité ; Eudon revient en Bretagne.

L'année suivante (1175) la guerre recommence. Henri II exige de son fils Geffroi de poursuivre et de détruire tous ceux qui ne veulent point se soumettre. Naturellement, Eudon se bat encore, est à nouveau vaincu et est jeté une quatrième fois en exil.

La Bretagne était physiquement épuisée et moralement affaiblie. Eudon II dépose enfin les armes, ne suit plus son beau-père Guyomarc'h IV et ses beaux-frères, Guyomarc'h V et Hervé, qui poursuivent seuls la lutte dans le lointain Léon et sont finalement vaincus.

En 1181, Geoffroi, à l'âge de 23 ans (jusqu'alors Duc à titre honorifique depuis son couronnement en 1169), épouse Constance, fille de Conan IV, et prend effectivement en main le gouvernement de son Duché.

Eudon II revient alors dans le Porhoët, le seul territoire qui lui reste désormais, à l'issue de ses implacables luttes. C'est là qu'il retourne peut-être une dernière fois, après l'Assemblée de Rennes, afin de continuer avec tenacité la restauration de la cité josselinaire et de son château.

LA BRETAGNE, AU CŒUR DE L'EMPIRE PLANTAGENET

— « *Mon cher Rohan, je suis désormais trop âgé pour m'intéresser à la vie politique bretonne et je n'en ai plus guère le goût. Mais je vous conseille à vous et aux autres grands seigneurs bretons de veiller avec énergie à la succession de notre Duché. Notre Duc commence à défendre les intérêts bretons et non plus ceux de son père ; cette loi successorale me semble un signe car il lui aurait été plus facile de diviser pour régner.*

Mais, flanquée à l'Est par les domaines français rassemblés par Henri II Plantagenet, offrant ses côtes face aux rivages méridionaux de l'Angleterre ou à ceux du Poitou, coupant les communications maritimes de l'Aquitaine vers la Manche, la Bretagne se trouve hélas au cœur de l'Empire Plantagenet. Ni le roi d'Angleterre, ni le roi de France ne peuvent désormais s'en débarrasser ».

— « *C'est une certitude, mais dans cet enjeu entre les Capétiens et les Plantagenet, la Bretagne peut survivre, si l'Union des Bretons sait se manifester, comme nous venons de le voir à cette Assemblée de Rennes. C'est le plus important, à mon avis, quel que soit le souverain régnant en Bretagne.*

Il est évident que la Bretagne, en cette fin du 12e siècle a cessé de vivre en marge du monde occidental et qu'elle a comblé le retard qu'elle avait pris dans son organisation

	Josselin	Bretagne	France	Europe Occidentale
1092	Inhumation à Ste Croix d'Eudon Ier et d'Anne de Léon.		Philippe Ier épouse Bertrande de Montfort, Comtesse d'Anjou.	
1105	Fondation du Prieuré de Saint-Martin par Josselin II			
1108			Louis VI Le Gros, le Roi.	Raymond IV de Toulouse conduit la Ire croisade.
1113		Déposition du dernier évêque marié de Quimper.		
1116	Mort de Josselin II. 2 Proconsuls du Porhoët : ses frères Geoffroi et Alain.		1116-1120 : guerre entre Henri Ier d'Angleterre et Louis VI. Défaite du Roi de France.	
1120	Démembrement du Porhoët. Alain va se fixer à Rohan, souche de la famille de Rohan.			
1137			Louis VII, Roi.	
1140	Fondation de l'abbaye de St-Jean des Prés.			
1142	Mort de Geoffroi Ier, Alain de Porhoët s'établit en Angleterre. Eudon II devient Seigneur du Porhoët.			
1146	Eudon II épouse Berthe, fille et héritière de Conan III Duc de Bretagne.			
1147			Répudiation de la femme du Roi, Aliénor d'Aquitaine qui épouse Henri Plantagenet.	

politique, sa vie religieuse et son développement économique ».

— « Pour moi, il y a beaucoup à faire sur le plan économique et notamment en cette Bretagne centrale encore déshéritée. La Bretagne côtière commence à s'enrichir, grâce au trafic maritime et aussi à la fertilité des terres dûe à l'emploi d'engrais marins et au chaulage.

Notre Porhoët a un climat plus rude et la nature y est plus ingrate. La rotation biennale, sinon triennale, des cultures multiplie trop l'étendue des friches ; le déboisement est désormais à peu près suffisant. Encore faudrait-il mieux utiliser les terres afin d'avoir un froment de meilleure qualité. Quant à l'élevage, les troupeaux cherchent bien souvent leur provende ou sont nourris du seul ajonc fauché. Reste à améliorer l'élevage des porcs et des chevaux sauvages dont vous avez commencé à si bien vous intéresser, mon cher Rohan, dans les forêts de Quénécan et de Loudéac.

Peut-être est-il dommage que la vigne tende d'autre part à disparaître au profit de la cervoise, fabriquée avec de l'orge et du blé fermentés.

C'était un apport important, mais il est vrai, bien incertain. »

LA RECONSTRUCTION DE JOSSELIN : UN DÉFI A LA MALÉDICTION DU PLANTAGENET, SEMEUR DE SEL

C'est en échangeant des propos sur les espoirs économiques du Porhoët et sur l'évolution bretonne politique et économique de cette fin du 12e siècle que Porhoët et Rohan arrivent aux portes de la Cité Josselinaise. De la butte Saint-Nicolas, ils découvrent un immense chantier qu'Eudon entend mener à bonne fin après les ravages causés par le roi d'Angleterre.

La construction est fort avancée, car il y a quelque dix ans qu'elle est entreprise. Mais le travail est de taille ; dès le milieu du 12e siècle, la ville de Josselin était en effet entièrement formée. Elle comprenait une ville close, défendue par de puissantes murailles garnies de tours et du côté de l'Oust, par le château de Guéthénoc renforcé par ses successeurs.

Les habitations avaient vite débordé l'enceinte de la forteresse et des faubourgs s'étendaient au dehors des murailles et même franchissaient l'Oust. Le quartier de Sainte-Croix s'était développé, de l'autre côté de la rivière, sur le territoire de l'évêché de Vannes, la ville étant dépendante elle-même de l'évêché de St-Malo (Aleth), l'Oust servant de limite entre les deux évêchés.

Ainsi, fait relativement rare, l'administration ecclésiastique séparait en deux les intérêts religieux d'une même ville et ces intérêts importants en Bretagne en ce 12e siècle l'étaient particulièrement à Josselin.

Les Moines prenaient eux-mêmes une part active au relèvement de Josselin ; les divers monastères ou prieurés avaient naturellement été privilégiés dans la hargne destructive du Plantagenet.

Le prieuré de Sainte-Croix avait été fondé en 1060 ; son église, dans laquelle furent enterrés Eudon I et son épouse Anne de Léon, devint paroisse et c'est à partir du prieuré que le quartier de Sainte-Croix se développa.

Aux bords de l'Oust, sur la rive gauche, en direction de Guillac et Ploërmel, en évêché d'Aleth, s'élevait *l'abbaye de Santi-Jean des Prés*, créée par Eudon II, dont dépendaient les paroisses de Coëtbugat, Pommeleuc, Ménéac, Loyat, Mohon, Guillers, la Croix-Hellean et Guillac.

Au sud-est, *le prieuré de Saint-Nicolas* dépendait de la célèbre abbaye de Saint-Gildas de Rhuys.

UNE ŒUVRE MAGNIFIQUE

C'est près de ce prieuré, qu'Eudon et sa suite s'étaient arrêtés quelques instants afin de contempler cette œuvre magnifique qu'est une ville en reconstruction.

Avant de rentrer au château et d'y offrir l'hospitalité encourager lui-même les nombreux bâtisseurs et artisans de toute sorte qui s'activaient sous l'habile direction des moines, à Alain II de Rohan, il tint à faire le tour de la ville et à afin de redonner fière allure à leur cité et de restaurer notamment ces prieurés si appréciés de la population.

Au nord-ouest, hors des murs, le *prieuré de Saint-Martin*, siège d'une paroisse, était le plus florissant d'entre eux. C'est Josselin II qui y avait installé des moines de Noirmoutiers. De nombreuses donations furent prodiguées par les Porhoët et même les ducs de Bretagne ; Eudon II accorda, entre autres, en 1164, aux religieux de Saint-Martin, le droit de bouteillage dans le port de Vannes (qui fournissait déjà une taxe sur la vente de l'avoine et de la volaille). Ce droit de bouteillage était très intéressant car il se levait sur la vente des vins et des autres boissons (bière, hydromel, piment, cidre...) ; à cette époque, la Bretagne, non seulement était productrice de vin mais elle en commerçait de grandes quantités notamment par ses ports.

L'Eglise abbatiale de Saint-Martin, bâtie au cours de ce 12e siècle, avait heureusement peu souffert des destructions ; de vaste proportion, elle avait la forme d'une croix latine avec quatre absidiales ; c'est dans cette église qu'Eudon II de Porhoët souhaitait être enseveli.

AU PIED DE LA MADONE

Peut-être songeait-il précisément à sa mort et à la cérémonie des funérailles qu'il avait prescrite par testament, en descendant de Saint-Martin vers le château et en longeant la chapelle de *Saint-Michel* et le prieuré attenant ; situés intra-muros, c'étaient des lieux de refuge pour les moines de Saint-Martin lors des guerres et des sièges.

L'ancien Duc de Bretagne s'arrête tout près de Saint-Michel et pénètre dans un édifice qui lui est particulièrement cher et dont la restauration était alors pratiquement terminée ; c'est l'Eglise Notre-Dame, de style roman, qui, au XIe siècle, avait remplacé la Chapelle primitive de Notre-Dame du Roncier.

— « Allons nous recueillir quelques instants, mon cher Rohan, près de la madone de ce sanctuaire vénéré ; c'est à elle que nous devons l'origine de cette ville et malgré ses malheurs, remercions-la de m'avoir permis de pouvoir reconstruire cette cité, avant ma mort ».

Josselin avait bien changé depuis la découverte, au début du IXe siècle, d'une statue, à l'emplacement même de cette chapelle où se recueillait le successeur du bâtisseur de la ville. Devenue la capitale incontestée du Porhoët, cette cité, avec ses quelques milliers d'habitants, devait-elle survivre à la malédiction du Plantagenet, semeur de sel ?

ESSOR ÉCONOMIQUE

Interrogation mais surtout espoir, à un moment où, à l'exemple de Josselin, de nombreux chantiers s'édifiaient dans d'autres villes bretonnes. Sous la poussée de la réforme cistercienne, des abbayes nouvelles étaient fondées et prospéraient : Le Relecq, Bon-Repos, Lanvaux, Langonnet, etc.

De nombreux emplois sont ainsi créés et, au contact des moines, la promotion spirituelle entraîne une valorisation du travail manuel. Progressivement se concrétise une promotion sociale, notamment de la classe paysanne, certes sur les terres des monastères mais aussi sur celles des seigneurs laïcs ; c'est ainsi que commence un cycle d'évolution économique et sociale : pour éviter de voir leurs tenanciers gagner des terres où leur sort serait plus enviable, les seigneurs doivent consentir de nombreux avantages.

... ET SPIRITUEL

Et l'essor économique déclenche spontanément de nouvelles exigences sur le plan spirituel ; des chantiers de cathédrales sont ouverts : Saint-Malo, Rennes, Saint-Brieuc, Vannes.

YVONIG GICQUEL. *(à suivre)*

chroniques

« Radio-Armorique » en M.F.

Tous les jours, Radio-Armorique présente ses informations de 7 h. 15 à 8 h. 30 et de 12 h. 05 à 12 h. 30 sur ondes moyennes (423 m.).

Désormais, d'autre part, votre Radio régionale vous donne rendez-vous du *lundi au vendredi,* de 9 h. à 11 h. 30, le *samedi,* de 9 h. à 12 h., le *dimanche,* de 9 h. 30 à 12 h. et de 19 h. 50 à 20, *en modulation de fréquence :* sur les émetteurs Rennes-Saint-Pern 93,5 Mhz ; Brest-Roc Tredudon 93,0 ; Vannes-Moustoir'Ac 88,6 ; Nantes-Haute Goulaine 90,6 ; Angers-Rochefort 93,2 ; Le Mans-Mayet 92,6.

* *Emissions en langue bretonne :* sur l'émetteur de Brest - Roc Tredudon (93 Mhz), du *lundi au samedi :* 7 h. 20 - 7 h. 30 et 12 h. 20 - 12 h. 30.

* Sur Brest - Roc Tredudon (93 Mhz), Vannes - Moustoir'Ac (88,6 Mhz), le *dimanche :* « Ar Vretoned o komz Brezoneg », de 11 h. à 12 h.

* Sur l'émetteur de Thourie (423 m. M.A., ondes moyennes), émission hebdomadaire en langue bretonne : le *dimanche,* de 13 h. à 14 h.

PRESSE ET DOCUMENTATION

* *La balance extérieure de la Bretagne,* année 1972 — Une étude réalisée par Jacques Le Gall et Christian Mandart sous la direction d'Henri Krier (CREFE, 9, rue Jean-Macé, Rennes).

* *Traces,* n° 45 — Un copieux album qui, sous une forme originale, présente une série de poèmes généralement de haute qualité. A signaler surtout « Aubiat 2 », mini-recueil où Michel-François Lavaur chante en occitan et en français la nature et les hommes de son pays limousin. Mais pourquoi ce nationalitaire oublie-t-il que Le Pallet est en... Bretagne ? (*Traces,* le Pallet, 44300 Vallet).

* *Hol Levenez,* journal des chrétientés celtiques continentales, vient de publier deux supléments importants : historique et fondements de l'Ordre monastique d'Avallon, par l'abbé général Bernard — et l'évangile de Thomas, ou les paroles secrètes de Jésus le vivant, par l'abbé Henri (Ermitage des 7-Saints, le Vieux-Marché, 22420 Plouaret).

* *Ar falz,* n° 8 — A quoi sert l'Etat irlandais ? — Ar brezoneg hag az broletàerien, par F. Morvannou (Straed Kan ar Gwez, 29245 Plourin-Montroulez).

* *Chronique de Landevennec* — Pax a sorti le premier n° d'une nouvelle série plus illustrée, plus moderne (Abbaye de Landevennec, 29147 Argol).

* *Bleun brug,* n° 203 — Une livraison bien documentée consacrée à Tanguy Malmanche (la Salette, 29210 Morlaix).

CONFÉRENCES

* *Nantes* — Jeudi 22 mai, à 20 h. 30, foyer de la jeune travailleuse, le Centre nantais de culture celtique présente une conférence de Jean-Claude Pedron sur la musique populaire des pays celtiques.

* *Paris* — Mardi 3 juin, de 18 h. à 20 h., à la Maison de la Bretagne, les Cadres bretons présentent une conférence de Michel Le Net sur la sécurité routière.

* *Clermont-Ferrand* — Le 6 juin, centre Blaise Pascal, évocation d'Anjela Duval par Roger Laouenan avec projections de film et chants.

CARNET

* *Louis Sparfel* a été élu président de l'Université de Nantes en remplacement de Jean-Pierre Kerneis démissionnaire.

* L'Académie de Bretagne a décerné son grand prix du roman à *Jean Lainé* pour « Galérien » (Ed. France-Empire), le prix de Loire-Atlantique au médecin-général *Carré* pour les « Mémoires du chevalier de Cotignon » et le prix de Nantes à *Catherine Girard-Angry* pour « Clair obscur » (éd. Casterman).

* L'American Legion a remis sa croix d'or à *Marie-Laure Le Duc* pour faits de résistance.

* Notre ami *Jean Trossevin,* co-directeur d'Havas-Atlantique-publicité, a pris sa retraite. *Jean-Louis Gobaille* devient directeur-adjoint.

* *Albert Gauthier* a été élu président de la Fédération régionale des Jeunes Chambres économiques.

* Né en 1925 à Henvic, *Hervé Stephan* a été élu supérieur général des Assomptionnistes.

* *Eugène Tigreat* (qui a notamment lancé les « crêpes du Kreisker ») s'est vu décerner le « ruban bleu » de la biscuiterie.

* *Henri Froment-Meurice* a été nommé directeur des affaires économiques au ministère des affaires étrangères.

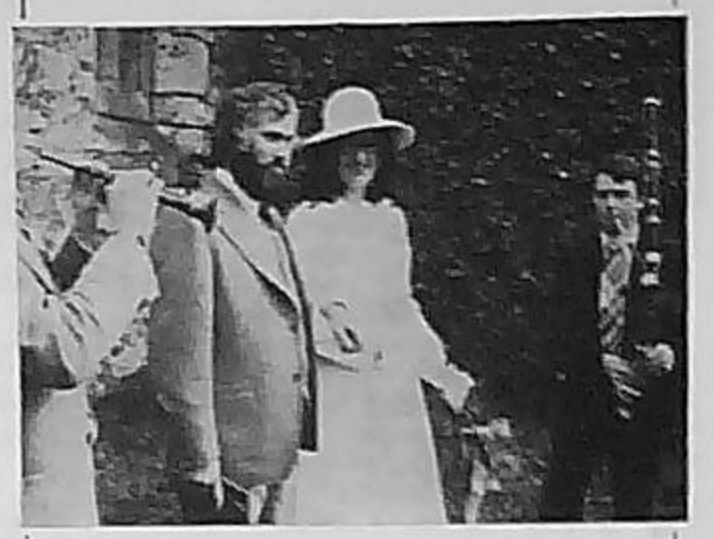
* Nouveaux maires : Michel Favreau à *Avessac ;* Pierre Joncour au *Juch.*

MARIAGES

* Nous avons appris le mariage de Bernard Lemarié, sénateur-maire de Caulnes, avec Bernadette Delabar, pharmacienne à Paris.

ALAN LE COQ ET KARIN NICOUL

Notre ami Alan Le Coq avait choisi le cadre agreste de la chapelle Notre-Dame du Douannec à Gommenec'h pour échanger le consentement mutuel avec Karin Nicoul lors d'une cérémonie présidée par l'Abbé Le Breton. De nombreux amis venus des cinq départements bretons avaient tenu à manifester leur sympathie au jeune couple, en particulier deux parachutistes du para-club Yves Deschaux de Rennes qui avaient l'intention de sauter à proximité de la chapelle. Malheureusement, un « plafond » trop bas interdisant toute évolution aérienne, c'est par



voie routière qu'ils durent gagner Gommenec'h au grand désappointement de plus de 200 personnes qui les attendaient par la voie des airs. Qu'importe, puisqu'une atmosphère de gaîté ne cessa de présider à cette belle journée terminée par un « fest noz » à la salle des fêtes... tandis qu'une estafette de la Gendarmerie nationale, brigade de Lanvollon, immatriculée 632 2631, exerçait une surveillance un peu trop « voyante » en relevant les numéros des véhicules des invités au mariage (Photo Yannick Guyader).

NECROLOGIE

ISIDORE RENOUARD

Député-maire de Langon, Isidore Renouard a trouvé la mort dans un accident de la route. Agé de 66 ans, Isidore Renouard était populaire dans les Pays de Vilaine où l'on appréciait sa gentillesse et son dévouement ; les dernières semaines de sa vie auront été en grande partie consacrées aux démarches qu'il multipliait pour essayer de sauver l'emploi des travailleurs des Ets Garnier. Il est remplacé au Palais-Bourbon par Edouard Simon, maire de Lieuron.

* Nous avons apris avec peine le décès de *Emile Lepetit* à l'âge de 75 ans. Militant syndicaliste et socialiste, président des vieux travailleurs, conseiller municipal de Lamballe, il comptait parmi nos amis les plus fidèles.

* *Yves Derrien,* 79 ans, ancien maire de Tréguier ; *Emmanuel Allot,* 82 ans, père de notre confrère François Brigneau ; *Jean Hervo,* maire honoraire d'Henansal ; *Julien Lode,* 91 ans, maire de la Chevallerais ; *Pierre Pascal,* 94 ans, conseiller général honoraire du Morbihan ; *Emile Margely,* 77 ans, maire de Plumaudan ; *Roland du Bourg,* ancien maire d'Aigrefeuille ; *Marcel Deniaux,* 79 ans, ancien maire d'Orvault.

petites annonces

Le mot : 1 F + taxes (20 %) 0,20 = 1,20 F
(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.

EMPLOIS - VACANCES
(rubrique gratuite)

● Jeune fille en première année de BEP *Sténodactylo* cherche emploi pour les vacances. Libre à partir du 15 juin. Ecr. Armor n° 644.

● CHERCHE *crêpière* pour juillet et août. Ecrire ou se présenter, après 17 h., Mme Moal, Les Quatre-Chemins, Plestin-les-Grèves.

● DEMANDE, pour juillet et août, *employée pour villa*, à Trégastel. Possib. logement et nourriture. Ecrire M. Le Guillouzec, Trégastel. Tél. 38.88.20.

● Jeune fille, sérieuse, *garderait enfant* pendant les vacances ou aiderait *commerce*. Ecr. Armor n° 645.

● *Couple étudiant* recherche pour la saison travail avec responsabilités. Accepterait *toutes propositions*. Libre à partir du 20 juin. Expérience *hôtellerie*. Ecr. Armor n° 646.

● *ARMOR-magazine* recrute pour les vacances *DEMARCHEURS* en abonnements, *VENDEURS* à la CRIEE pour les 5 départements bretons. Fortes commissions. *Très sérieuses référ. exigées.* Ecr. Armor-magazine, BP 540, 22010 Saint-Brieuc, ou tél. 33.62.24.

● Le Centre rég. des œuvres universit. et scol. informe les employeurs qu'ils peuvent s'adr. à lui pour tte offre de travail temporaire pendant vac. scol. : *manutention, vente, bureau, restauration, enquêtes, décoration, pompistes, travaux agric.* saisonniers, *traducionst, interprétariat*, etc. CROUS, ser. de Liaisons Etudiants-Entreprises, 7, place Hoche, Rennes. Tél. 36.46.11, poste 19.

DEMANDES D'EMPLOI

● J.F. 20 ans. Bac C. *D.U.T. chimei*, cherche emploi *DEBUTANTE*. Lucette Bahuaud, 41, avenue de la Houssais, 4440 *Rezé*.

● *OPERATEUR-GEOMETRE*, libéré O.M. permis V.L. - trois années pratique, deux ans expérience terain cherche poste *Rennes* ou *Ille-et-Vilaine*. Ecrire : Gildas de Peslouan, pavillon n° 13 - Equare de l'Europe. RENNES.

● H. 31 ans. diplômé du Centre des techniques de *marketing* de Brest 6 ans d'exp. comm. libre de suite cherche poste *responsable* dans entreprise finistérienne ou bretonne. Jean-Claude Daniel, 59, rue Pen ar Stang - 29000 *Quimper*.

● JE PEUX VOUS INTERESSER ! Je suis jeune, 25 ans ; diplômé I.P.C. Nantes ; diverses expériences commerciales et je recherche *poste à responsabilités* : l'M.E., gérance magasins, grossistes. Rabilier, 26, rue J.-Jaurès, 44000 *Nantes*.

● *CADRE* AUTODIDACTE *BATIMENT*, solide expérience chantiers-maisons individuelles et bâtiments agricoles (7 années *Génie Rural*). Parfaite connaissance du département « 35 » cherche *poste à responsabilités* - seconderait entrepreneur - même département ou limitrophe. Ecrire : Charles de Peslouan, pavillon n° 13, Square de l'Europe - *Rennes*.

● 32 ans, marié, 2 enfants, formation secondaire et commerciale - Diplôme BEC (option comptabilité) et de l'INPAC (Chambre de commerce et d'industrie de Brest) - Langue anglaise et allemande... Expérience des *problèmes administratifs* ou *commerciaux* recherche activité commerciale ou technico-administrative en Bretagne. Prêt à étudier toute proposition. Ecrire : Cadres bretons, BP 1006-75737 Paris, Cédex 17.

● J.H. 26 ans, DUT Génie mécaniquqe IUT Nantes 14 mois expérience *fabrication emballages métalliques* étudierait toutes propositions techniques ou technico-commerciales. Région Bretagne. - Michel Carrouer, le Poteau Vert, 29110 *Concarneau*. Tél. 97.02.88.

● *COMPTABLE* (femme) cherche emploi comptabilité générale. Langues : allemand et anglais. Mme G. Constant, 410, Maison Radieuse, Rezé. Tél. 75.68.28.

OFFRES D'EMPLOI

● Recrutons *PERSONNEL HOTELIER*, toutes qualifications, pour prochaine saison ou à l'année. Préciser dates disponibilités. *Etudiants s'abstenir*. Ecrire BREIZ' HOTEL, BP n° 6, Ploumanac'h, 22700 *Peros-Guirec*. Tél. 35.15.4.

● SOCIETE FORMINOX recherche deux *chaudronniers* P2, dégagés des obligations militaires. Journée continue. Rue Aimé-Delrue, 44120 Vertou.

● RECHERCHE *OUVRIER MECANICIEN AUTO*. — S'adresser GARAGE LE sBOUDEC, *Trévé*, tél. 28.13.69.

● Chaîne magasins populaires en pleine expansion cherche *prospecteur immobilier* exclusif ayant excellentes relations dans les régions Ouest et Normandie. Salaire fixe modeste mais *commissions intéressantes* sur options ou réalisations. Conviendrait à ancien officier, ou agent immobilier, assureur, avoué, clerc de notaire, etc. Ecrire avec photo, références ou prétentions à l'Association des Cadres bret., BP 1006. 75737 Paris Cédex 17.

MARIAGES

● 45 ans divorcée, sans charges, très jeune d'allure et d'idées, excelll. famille, bien physiquement, *COMMERÇANTE*, désireuse refaire ma vie à *SAINT-MALO*, mon pays, aimerais nouer relations épistolaires vue mariage harmonieux avec M. excellente situation habitant Saint-Malo de préf. Ecr. Armor n° 641.

● *FOYERS CATHOLIQUES* Mariages par correspondance, toutes situations et régions, divorcés s'abstenir. Documentation gratuite contre 3 timbre. Ecrire FOC (A) BP 54. 44002 Nantes Cédex.

● *Jeune fille 23 ans*, bien physiquement, sensible, douce, catholique pratiquante, bonne situation, désirerait épouser *célibataire catholique*, sérieux, sincère, âge en rapport. Ecrire FOC, BP 54. 44002 Nantes Cédex.

● Célibataire 64 ans *retraitée*, catholique, distinguée, santé très bonne, épouserait monsieur retraité, catholique. Divorcés s'abstenir. Ecrire FOC, BP 54. 44002 Nantes Cédex.

● *Jeune fille 28 ans*, secrétaire, distinguée, excellent milieu, désirerait épouser célibataire catholique, *cadre, profession libérale*, sérieux, loyal. Ecrire FOC, BP 54. 44002 Nantes Cédex.

● *CELIBATAIRE* 24 ans, *rédactrice banque*, foncièrement loyale, persévérante, réservée, rencontrerait *MONSIEUX DOUX*, pondéré, cadre, yeux bleus verts, ne désirant pas enfants. Ecr. Armor n° 642.

● J.F. 35 ans, *SECRETAIRE MEDICALE*, catholique, distinguée, excellent milieu, aimant *VIE RURALE*, désire corresp. avec M. sérieux, qualités morales, situation stable (photo souhaitée). Ecr. Armor n° 643.

POUR LES VACANCES

● La colonie « *le camp vert* » *loue ses bâtiments* (chauff, centr., pleins pieds, bord de mer), situés à *Pleneuf Val André* (22370), libres du 22 août au 20 juin. Possibilité week-end, stages, 10 % Agréé par par la jeunesse et les sports. Ecrire è Colonie le Camp Vert - 22210 *Plemet*. Tél. 28.61.68 (après 18 h.).

● En Bretagne, à *PLOUGRESCANT*, au bord de la mer, à louer pour juin, juillet, septembre, *PETITE MAISON* de deux pièces. Ecr. à M. J. Savina, 11, rue Saint-André, 22220 Tréguier.

● A LOUER à *La Baule* 44 et *Guilliers* 56 : *APPARTEMENTS* tout confort, juin, juillet, août, septembre. Achille URIEN, 56490 *Guilliers*. Tél. (97) 74.15.32.

● LOUE JUILLET, AOUT : *MEUBLE*, 4 personnes : cuisine, salle d'eau, salle à manger, 1 chambre. M. Louis AVRIL « Clos-Saint-Père », *St-Méloir-des-Ondes* (35).

● A LOUER à proximité plage et centre commercial : *APPART*. F3 tout confort dans villa neuve, juin et sept. - Mme JOUANNO, Brasserie Univers, quai des Indes, 56 Lorient.

● RECHERCHE *locations d'été*, appartements, villas, mer et campagne. Agence LE GUILLOUZER, rue des Sept-Iles, 22730 *Trégastel*, tél. 38.88.20.

● A LOUER, à *Perros-Guirec*, un *logement* de 2 pièces meublé. S'adresser Marcel Le Martret, Cité du Lac, *Perros-Guirec*.

● Ch. *maison à louer PLOUHINEC* ou environs (10 km) 1er août - 15 septembre plus possib. voile 5 pers. environ. Françoise Tomas, 62, Grande Rue, 25400 *Audincourt*.

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

● Recherche *FERMETTE*, éventuellement à rénover, pas trop cher, dans région *CENTRE OUEST* BRETAGNE. Faire offre : R.E. Richard, résidence les Perriers, Bât. B 1, escalier 3, 93370 Montfermeil.

● A VENDRE, *Port-Saint-Père* (L.-A.), *maison* 8 pièces, 2 garages, 5 bâtiments neufs, grand jardin. S'adresser à André Gautier, 47, rue Labrouste, 75015 Paris.

● A LOUER commune de *Boquého*, *FERME* de 21 ha, libre au 29 septembre 75. S'ad. Mme Vve GICQUEL, Kerlouet, *Boquého*, 22.

● Cause retraite, vends *SNACK-BAR-DISCOTHEQUE*, presqu'île de *Quiberon*, avec ou sans les murs. Affaire de confiance. Facilités. Ecrire M. Pierre LE MEUR, av. de Bretagne, *Saint-Pierre-Quiberon*, 56510. Tél. 52.20.36.

● Breton *achète* ou *loue* une *maison, terrain* situés entre *ROSCOFF* et *LANDERNEAU*. Prix modérés. C. Bryant. BP 27, 92330 Sceaux.

● *DUGUAY-TROUIN* : *appartement* 3 pièces, entrée, grenier. Avec 9 000 F. Ecrire : Maurice Guilloux, expert immobilier. 44760 La Bernerie-en-Retz.

DIVERS

● *COUVEUSES AUTOMATIQUES* de 30 œufs et 330 F à 400 œufs. *ELEVEUSES CLIMATISEES*. — *THERMIS*, 78 Le Vésinet. Tél. (16.1) 966.09.53.

● Dispose *plusieurs centaines* de cygnes, paons, oies têtes barrées, Empereur, Nonettes, Canada, Magellan, canards Mandarins, Carolins, Souchets, Siffleurs, Pilets, Morillons, Tadornes, Millouins, sarcelles hiver, été, Colverts, flamants, grues, Toucans, perroquets, écureuils chevreuils, daims et cerfs. *PHENIX GIBIER*, A. Clavreul, 53200 Azé. Tél. 07.13.98 Château-Gontier.

● Prière à la personne *qui a écrit à B 5* sur papier à en-tête herminé, sous envel. postée région paris., pour demander fascicule L.A. en Bretagne faire conn. ses *nom* et *adresse* au secrét. de B 5, 12, allée des Grèbes, 44500 La Baule.

Locations chapiteaux

organisation
tous spectacles

Fêtes de la Bière

Quinzaines commerciales
Animation — Sonorisation
Tentes pour lunchs

O. B. S.
29128 **TREGUNC**
- Tél. : **97.62.53** -

● *MATELAS* pure laine blanche, *fabrication artisanale main*, prix direct d'origine, *documentation gratuite* : Cherbacho, B.P. 1, 64 St-Jean-Pied-de-Port.

● *IVOIRE* (3 f) revue aux articles brûlants avec annonces - mariages - rencontres - sorties. Abonnement : 13 f. 69840 Chenas.

● A v. *CARTES POSTALES ANCIENNES*. Librairie Giraudon, 30, rue de Kérampont, 22300 Lannion.

● 2 *nouvelles BROCHURES* : choix considér. activ. sport., éducat. et cult., voile, voyages, etc. A dem. à F.U.A.J., 10, rue R. Quéro, 56100 Lorient.

promo-confort

CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE - CLIMATISATION - AIR CHAUD

Ets LELIÈVRE

11, rue Nationale - 35 - FOUGÈRES

POUR MIEUX VOYAGER

UTILISEZ

X VOYAGES

X Voyages
Lic A 794

LE SERVICE VOYAGES de la **Banque Populaire de l'Ouest**

ET AUSSI POUR MIEUX ÉPARGNER

ET AUSSI POUR MIEUX INVESTIR

banque populaire de l'Ouest

CONSULTEZ NOS AGENCES DE **FOUGÈRES - SAINT-AUBIN - SAINT-BRICE - LOUVIGNÉ**

Maires, Conseillers généraux

ne laissez pas partir les capitaux bretons : pour vos

revues municipales et cantonales

faites confiance à une maison d'éditions bretonne

SOPEL - **Communes de Bretagne** - 10, RUE VICAIRIE - **SAINT-BRIEUC** - Téléphone : **33.61.98**

SOPEL

c'est aussi

- **une collection de guides touristiques**
- **le programme officiel de vos fêtes**
- **et une gamme complète d'éditions**

GANIDE

GESTION ANIMATION DÉVELOPPEMENT
64, RUE LE DANTEC
35000 RENNES - TÉL. (99) 50.41.82

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

ÉVALUATION ET CLASSIFICATION DES EMPLOIS

GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DANS LA MOYENNE ENTREPRISE

ORGANISATION DE LA PRODUCTION

MAITRISE

RELATIONS HUMAINES

RECRUTEMENT

PSYCHO-SOCIOLOGIE

INFORMATIQUE

ÉCONOMIE

VIE PRATIQUE

POUR UNE FORMATION UTILE :

utile pour l'entreprise qui se préoccupe de former ses collaborateurs
utile pour ceux qui font l'effort de remettre en cause leurs connaissance

LE GANIDE EST UN ORGANISME CRÉÉ LE 1er JANVIER 1969

pour étudier l'adaptation des entreprises et de leurs collaborateurs au monde économique et déterminer les moyens à mettre en œuvre pour améliorer leur efficacité

UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

capable d'intervenir au sein même de votre entreprise pour mieux vous aider à résoudre vos problèmes de

- formation
- rémunération
- organisation

ENVOYEZ-NOUS VOTRE CARTE DE VISITE OU TÉLÉPHONEZ-NOUS